RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

VetAgro Sup

ABio Doc

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME SPÉCIFIQUE

N°273 BIO PRESSE

JANVIER 2021

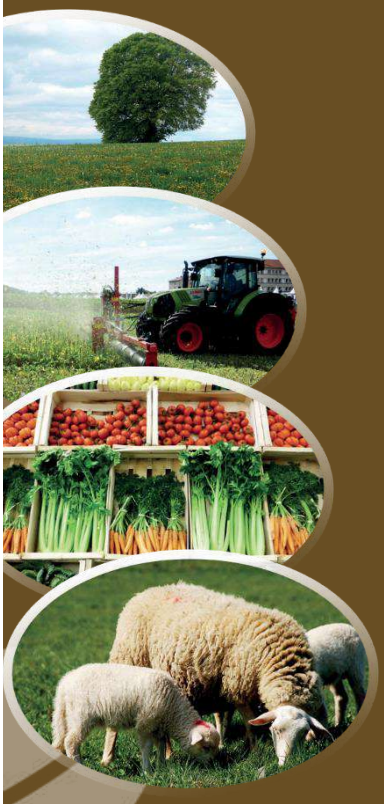

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale du « Développement agricole et rural »

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

AGENDA

Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents évènements.

De janvier à mars 2021, Webinaires
3èmes Rencontres de l'alimentation durable : « Quels systèmes alimentaires face aux crises ? » (cycle de conférences, tables rondes et ateliers participatifs)
https://rencontres-alimentation-durable.fr/

Le 4 février 2021, Webinaire (de 9h30 à 11h et de 14h à 15h30)
Le LIVE des Grandes Cultures Bio, organisé par ARVALIS-Institut du Végétal, l'ITAB et Terres Inovia
https://www.weezevent.com/le-live-des-grandes-cultures-bio

Les 9, 11 et 12 février 2021, Webinaires
Webinaires « Cultures et élevage »
http://www.agro-transfert-rt.org/blog/2021/01/26/9-11-et-12-fevrier-2021-webinaire-cultures-et-elevage/

Le 12 février 2021, Emission live (de 10h à 12h)
Emission live La Matinale BIO, proposée par l'Agence BIO : « Le bio dans les territoires : Réalité, dynamisme et solution d'avenir ? »
https://www.agencebio.org/agenda/emission-live-la-matinale-bio-le-bio-acteur-economique-dans-les-territoires/

Le 16 février 2021, Webinaire (de 11h à 12h)
Webinaire « Les évolutions de la réglementation Bio » (en préparation/transformation), organisé par IBB et Bureau Veritas
https://www.bio-bretagne-ibb.fr/actualite/agenda/webinaire-les-evolutions-de-la-reglementation-bio-avec-bureau-veritas/

Du 17 au 19 février 2021, en version numérique
BIOFACH / VIVANESS 2021 eSpecial
https://www.biofach.de/en

Le 11 mars 2021, Webinaire (de 14h30 à 17h)
Webinaire « Les légumes en agriculture biologique », orienté « Marché, Conservation, Qualité », co-organisé par le CTIFL et l'ITAB
http://www.ctifl.fr/journee/live-legumes-agriculture-biologique-2020/

Du 16 au 25 mars 2021, en distanciel
Formation ITAB : « Produire des agneaux en AB : repères techniques et économiques »
http://itab.asso.fr/formations/local_index.php

Du 18 mars au 14 septembre 2021, en distanciel
Formation ITAB : « Carie du blé en AB : comprendre pour prévenir et gérer »
http://itab.asso.fr/formations/local_index.php

Le 23 mars 2021, Webinaire (de 10h à 12h)
Webinaire « Agroécologie » : « Producteurs : êtes-vous prêts pour l'agroécologie ? »
https://www.ctifl.fr/Pages/Agenda.aspx

Les 24 et 25 mars 2021, à Paris (75) et en webinaire
Journées de Printemps 2021 de l'AFPF : « Prairies et fourrages 2.0 »
https://afpf-asso.fr/jp2021-appel-a-communication

Le 29 mars 2021, en distanciel
Formation ITAB : « Substances de base : monter un dossier d'approbation »
http://itab.asso.fr/formations/local_index.php

AGENDA (SUITE)

Le 5 mai 2021, à Lusignan (86)
Formation ITAB / IFIP : « Produire du porc en agriculture biologique »
http://itab.asso.fr/formations/local_index.php

Le 6 mai 2021, à Lusignan (86)
Formation ITAB / IFIP : « L'alimentation du porc en agriculture biologique »
http://itab.asso.fr/formations/local_index.php

Du 6 au 9 mai 2021, à Barcelone (Espagne)
Salon BioCultura
https://www.biocultura.org/

Du 13 au 24 mai 2021, en France
Semaine de l'agriculture française
https://www.salon-agriculture.com/

Les 26 et 27 mai 2021, à Angers (49)
Formation ITAB : « Raisonner l'alimentation des volailles en AB : vers plus d'autonomie ? »
http://itab.asso.fr/formations/local_index.php

Le 1er juin 2021, à Paris (75)
Formation ITAB : « Accompagner les éleveurs en AB : les bases techniques et économiques »
http://itab.asso.fr/formations/local_index.php

Les 9 et 10 juin 2021, à Valence (26)
B.I.O.N'DAYS 2021
https://www.biondays.com/

Du 3 au 11 septembre 2021, à Marseille (13)
Congrès mondial de la nature de l'UICN
https://www.iucncongress2020.org/fr

Du 6 au 10 septembre 2021, à Rennes (35)
Organic World Congress 2021 (Congrès Mondial de la Bio 2021)
https://owc.ifoam.bio/2021/en

Du 1er au 3 octobre 2021, à Valencia (Espagne)
Salon BioCultura
https://www.biocultura.org/

Du 24 au 26 octobre 2021, à Paris (75)
Salon Natexpo
https://natexpo.com/

Du 6 au 14 novembre 2021, à Paris (75)
Salon Marjolaine
https://www.salon-marjolaine.com/

Du 11 au 14 novembre 2021, à Madrid (Espagne)
Salon BioCultura
https://www.biocultura.org/

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

ISSN 1698-8399 – le numéro 10 €

SOMMAIRE

Productions animales 4
Elevage 4

Productions végétales 16
Arboriculture 16
Contrôle des adventices 17
Fertilisation 18
Grandes cultures 18
Jardinage 22
Maraîchage 24
Plantes aromatiques et médicinales 25
Viticulture 26

Marché 30
Filière 30
Statistiques 35

Ecologie et ruralité 36
Agriculture-environnement 36
Agriculture durable 40
Développement rural 40
Energie 44
Environnement 45

Vie professionnelle 46
Etranger 46
Conversion 49
Economie 50
Formation 50
Organisation de l'Agriculture Biologique 52
Politique agricole 53

Recherche et système spécifique 55
Recherche 55
Agroforesterie 56

BREVES ABIODOC 57
Bulletin d'abonnement 63
Tarifs du service documentaire 63
Bon de commande 65
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités 67

BIOPRESSE

VetAgro Sup | ABioDoc

Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99 - Fax : 04.73.98.13.98
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr - www.abiodoc.com

Suivez-nous sur https://fr-fr.facebook.com/biopresse

Suivez ABioDoc sur https://twitter.com/ABioDoc

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Damien TREMEAU - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF
Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION
Esméralda RIBEIRO et Anna CARRAUD

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Aurélie BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Anna CARRAUD, Esméralda RIBEIRO, Agnès ROUSSEL, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Référentiel élevage bovin lait bio conjoncture 2019

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT

Réalisé dans le cadre du projet BioRéférences, piloté par le Pôle Bio Massif Central, ce référentiel est une compilation de données spécifiques ou non à la filière laitière biologique du Massif Central, pour la conjoncture 2019 : prix du lait, prix des animaux, aides, prix des approvisionnements, rendements fourragers… Ces chiffres sont issus d'OP, de données statistiques et d'éléments à dire d'experts. Le but essentiel est de fournir des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs et l'établissement de projets de conversion à l'agriculture biologique.

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-lait-2/
Mots clés : PRIX A LA PRODUCTION / REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / REFERENTIEL / VIANDE BOVINE / PRIX / AIDE / CHARGE DE STRUCTURE / CHARGE OPERATIONNELLE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / RENDEMENT / FOURRAGE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MASSIF CENTRAL / LAIT DE VACHE
2020, 9 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL

réf. 273-095

Les monogastriques bio : nouveau règlement, bien-être animal… tout ce que vous devez savoir

CHIRON Geoffrey / BECIU Brigitte / FROIS Samuel / ET AL.

Cette conférence dédiée aux filières de monogastriques bio, organisée dans le cadre du cycle de conférences BioThémas, par le Pôle Bio Massif Central et l'Itab, le 9 octobre 2020, a permis de présenter des résultats de projets de recherche & développement, des projets en émergence, mais aussi de faire un point sur les prochaines évolutions de la réglementation en AB. Après une introduction par les organisateurs, Geoffrey Chiron, de l'Itavi, a présenté la méthode Bouquet. Issue du projet Casdar du même nom, cette méthode vise à évaluer et mieux appréhender les contributions d'un parcours en volailles (production de ressources et de valeur, qualité de vie de l'éleveur...). Puis, Brigitte Beciu et Samuel Frois, de la FNAB, ont fait le point sur les évolutions réglementaires qui concerneront les filières porcines et volailles biologiques à partir de 2022. Enfin, Antoine Roinsard, de l'ITAB, a dévoilé les travaux en cours pour ces filières, et notamment le projet Casdar Farinelli, sur le bien-être des porcs mâles en élevage biologique (2020-2023), et le projet européen Ppilow, dédié au bien-être des volailles et des porcs dans les systèmes biologiques et de plein air à bas-intrants (2019-2024). Cette conférence est aussi disponible en vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=uGTpcUJ4JJ4.

https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/diffuser-les-pratiques-et-les-savoirs-de-lab/les-bio-themas/biothemas-deux-mille-vingt/
Mots clés : ELEVAGE / REGLEMENTATION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / GESTION DES PARCOURS / MONOGASTRIQUE / PORCIN / VOLAILLE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / PARCOURS / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / EUROPE / FRANCE
2020, 95 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL / ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

réf. 273-001

Les exploitations ovines laitières du Massif Central en agriculture biologique : Résultats campagne 2018

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES OVINS LAIT

Cette synthèse présente les références issues du suivi du réseau de fermes en ovins lait bio dans le Massif Central, réalisé dans le cadre du projet BioRéférences. Pour la campagne 2018, les résultats technico-économiques de 15 élevages situés en Aveyron et en Lozère ont pu être collectés, compilés et analysés selon trois groupes, en fonction de la période de démarrage de la traite. Pour la troisième année consécutive, les résultats techniques de cet échantillon de fermes sont bons en moyenne. Toutefois, l'augmentation des charges induit un léger repli du résultat disponible moyen. Le coût de production total moyen pour ces 15 élevages était, en 2018, de 2206 €/1000 litres.

https://bioreferences.bioetclic.org/ovins-lait-2/
Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / SUIVI D'EXPLOITATION / TRANSFORMATION LAITIERE / FABRICATION FROMAGERE / ROQUEFORT / COÛT DE PRODUCTION / MARGE BRUTE / RESULTAT COURANT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / OVIN LAIT / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MASSIF CENTRAL
2020, 17 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL
réf. 273-002

Plantes médicinales pour les animaux de la ferme

FRICK Claudia / WALKENHORST Michael

En Suisse, l'utilisation de plantes à usage médicinal est courante dans les élevages bio, souvent à partir de connaissances empiriques transmises de génération en génération. Un recensement des pratiques par le FiBL a permis d'interroger 445 agriculteurs bio et de rassembler environ 2000 utilisations. En parallèle, l'étude des connaissances scientifiques a montré que ces dernières confirment les connaissances empiriques des éleveurs. S'il est possible de cultiver et/ou de récolter soi-même des plantes médicinales, l'achat en pharmacie permet de s'assurer de la qualité de ces matières premières. Dans cet article, des recettes sont proposées pour la fabrication maison d'une tisane contre la diarrhée des veaux, d'une pommade cicatrisante et d'une teinture pour nettoyer les plaies, et les propriétés de six plantes fréquemment utilisées sont présentées (camomille matricaire, calendula, ortie, consoude officinale, café, rumex à feuilles obtuses). Les plantes peuvent également être affourragées directement.

Mots clés : CONNAISSANCE / ENQUETE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / PRATIQUE D'ELEVAGE / PLANTE MÉDICINALE / SANTE ANIMALE / SUISSE / MEDECINE ALTERNATIVE
BIOACTUALITES N° 8/20, 01/10/2020, 4 pages (p. 6-9)
réf. 273-003

Dossier : Des repères pour une meilleure rémunération du travail

BELLET Vincent / DELMOTTE Sabine / JOUSSEINS Carole / ET AL.

Pour que les ateliers ovins viande rémunèrent correctement le travail des éleveurs, il faut que leurs coûts de production soient maîtrisés. Dans l'objectif d'établir des repères techniques et économiques à l'échelle nationale, les coûts de production des fermes de référence du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage (observatoire commun aux Chambres d'agriculture et à l'Institut de l'élevage) ont été analysés. Pour cela, les exploitations ovines ont été classées en quatre grands groupes : pastoraux (fermes pour lesquelles les parcours jouent un rôle primordial dans l'alimentation des ovins) ; herbagers des zones pastorales ou de montagne (fermes pour lesquelles les parcours sont absents ou minoritaires, avec un chargement inférieur à 1,4 UGB/ha de surface fourragère) ; herbagers des zones herbagères ou de plaines (fermes avec un chargement inférieur à 1,4 UGB/ha de surface fourragère) ; fourragers (fermes avec un chargement supérieur à 1,4 UGB/ha de surface fourragère). Ce dossier apporte des références technico-économiques pour chacun de ces groupes en détaillant leurs coûts de production et leurs produits.

Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / ELEVAGE / COÛT DE PRODUCTION / REMUNERATION / SYSTEME D'ELEVAGE / ELEVAGE EXTENSIF / ELEVAGE INTENSIF / OVIN VIANDE / PASTORALISME / TRAVAIL EN AGRICULTURE / SYSTEME HERBAGER / ALIMENTATION DES ANIMAUX / CONCENTRÉ / FOURRAGE / FRANCE / SUIVI D'EXPLOITATION
REUSSIR PATRE N° 675, 01/06/2020, 8 pages (p. 16-23)
réf. 273-006

« L'aromathérapie, une médecine complémentaire à explorer »

BOURGEOIS Sophie

Cet article est extrait d'un dossier intitulé « Vacciner contre les troubles respiratoires en engraissement » et explique comment l'aromathérapie peut être utilisée pour aider à lutter contre les maladies respiratoires des broutards au sevrage ou des jeunes bovins en phase d'engraissement. Pour cela, il s'appuie sur les propos d'Alexandre Fauriat, un vétérinaire basé dans la Loire qui travaille pour la Févec (Fédération des éleveurs et vétérinaires en convention). Celui-ci préconise d'utiliser les huiles essentielles en prévention, par brumisation, à chaque fois que de nouveaux animaux rentrent dans le bâtiment. Les huiles essentielles peuvent également être employées de manière curative quand des signes cliniques de maladies respiratoires sont observés. Elles sont alors directement appliquées sur l'épi dorsal : une partie est absorbée à travers la peau et l'autre est inhalée. Si aucune amélioration n'est observée dans les 24 heures, un autre traitement doit être administré. Cet article rappelle également quelques points sur la réglementation qui encadre le recours à l'aromathérapie (il est interdit d'acheter des huiles essentielles sans ordonnance pour soigner ses animaux).

Mots clés : GROUPE VETERINAIRE CONVENTIONNE / ELEVAGE / BOVIN VIANDE / JEUNE BOVIN / BROUTARD / VETERINAIRE / LUTTE CURATIVE / LUTTE PREVENTIVE / MEDECINE ALTERNATIVE / SANTE ANIMALE / MALADIE RESPIRATOIRE / AROMATHERAPIE / LOIRE
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 275, 01/11/2019, 1 page (p. 36)
réf. 273-008

Un calendrier de pâturage électronique avec Pâturnet ; Pâturevision propose un outil gratuit de cartographie ; Spotifarm : les images satellitaires pour piloter le pâturage

BOURGEOIS Sophie

Ces trois articles présentent chacun un outil d'aide à la décision numérique pour piloter le pâturage des bovins. Pâturnet (une application web) et PâturAPP (une application mobile) permettent d'enregistrer facilement un calendrier de pâturage (passage des animaux sur une parcelle, fauche, fertilisation…) et d'établir des bilans fourragers. Des mesures de hauteurs d'herbe notamment peuvent être associées à des parcelles pour calculer les stocks disponibles. Si l'éleveur ne réalise pas ce genre de mesures, il peut utiliser des références locales. Pâturevision est un logiciel gratuit qui est disponible en ligne depuis le printemps 2019. Il permet de générer des plans de paddocks pour effectuer du pâturage tournant. Les cartes du parcellaire de la ferme sont chargées via la géolocalisation, l'éleveur saisit certaines données, puis le logiciel propose un découpage automatique en couloirs et en paddocks que l'éleveur peut modifier à sa convenance. Différentes fonctions permettent aussi d'aider à la gestion du pâturage tournant. Spotifarm est également un outil d'aide à la gestion du pâturage tournant. Il couple des images satellitaires et des données météorologiques afin d'estimer la pousse de l'herbe à l'aide d'algorithmes. Cet outil permet ainsi d'estimer le nombre de jours durant lesquels les animaux pourront rester dans une parcelle, d'identifier les zones de refus, de proposer des dates de fauches idéales…

Mots clés : APPLICATION SMARTPHONE / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / PADDOCK / LOGICIEL / ELEVAGE / STOCK D'HERBE DISPONIBLE / GESTION PARCELLAIRE / SYSTEME HERBAGER / BOVIN / PATURAGE / BILAN FOURRAGER / FAUCHE / GESTION DU PATURAGE / PATURAGE TOURNANT / FRANCE / TECHNOLOGIE
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 275, 01/11/2019, 3 pages (p. 52-54)
réf. 273-009

UMT SC3D : Des pistes pour des élevages caprins durables demain

HARDY Damien

En 2019, l'Inrae et l'Institut de l'élevage se sont associés pour créer une unité mixte technologique (UMT) sur les systèmes caprins durables de demain (SC3D). Son objectif est d'imaginer des élevages caprins durables (aussi bien socialement que d'un point de vue économique et environnemental) et capables de s'adapter au changement climatique. En juin 2020, un an après sa création, un séminaire a été organisé afin de faire un point sur les différents travaux et leur stade d'avancement. Pour évaluer la durabilité des élevages caprins, l'UMT SC3D souhaite construire une grille d'évaluation impliquant de nombreux aspects. Par ailleurs, elle travaille sur l'adaptation des systèmes fourragers pour faire face au changement climatique. Il est notamment de plus en plus difficile de réussir l'implantation d'une prairie avec les sécheresses automnales. Pour contrer ceci, les éleveurs ont tendance à augmenter la dose de semis, mais le projet Implantec (2016-2019) n'a montré aucune différence de réussite en fonction de la dose. En revanche, il est envisageable de décaler la période de semis. Pour cela, certains éleveurs effectuent une implantation sous couvert d'une céréale d'hiver. Un essai à la ferme de Thorigné-d'Anjou a montré qu'une prairie implantée sous couvert pouvait offrir jusqu'à 50 % de fourrage supplémentaire (en comptant l'ensilage du mélange céréales-protéagineux). Dans tous les cas, les éleveurs devront diversifier les ressources fourragères pour être plus résilients.

Mots clés : IMPLANTATION / RESILIENCE / ELEVAGE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / DURABILITE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AGRICULTURE DURABLE / SYSTEME HERBAGER / CAPRIN / PRAIRIE SOUS COUVERT / PRAIRIE TEMPORAIRE / SYSTEME FOURRAGER / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE
REUSSIR LA CHEVRE N° 359, 01/07/2020, 2 pages (p. 6-7)
réf. 273-010

Dossier : Méteils et prairie multiespèce : de savants mélanges

JOST Jérémie / SOULARD Théophane / LESNE Romain / ET AL.

Ce dossier est consacré à la place des méteils et des prairies multiespèces dans les systèmes fourragers des élevages caprins. Les associations de graminées et de légumineuses permettent en effet d'améliorer la durabilité des systèmes d'élevage et de répondre à plusieurs enjeux : recherche d'autonomie alimentaire et protéique, mise en place de cultures bas intrants et vertueuses dans les rotations… Le premier article est dédié aux méteils récoltés en grain. Il apporte des recommandations techniques, établies à partir de références acquises par le réseau REDCap (qui a analysé 190 méteils récoltés, par 75 éleveurs caprins bio et conventionnels basés en Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, entre 2016 et 2019), ainsi que des témoignages d'éleveurs conventionnels. L'article suivant donne des informations sur les prairies semées sous couvert de méteil. Pour cela, il s'appuie sur les résultats de plusieurs expérimentations réalisées en Pays de la Loire. Le dernier article retrace les huit années de travaux nécessaires pour établir un mélange prairial garantissant des prairies multiespèces robustes (le suivi des travaux a été réalisé par le réseau REDCap). Il fournit également des préconisations, ainsi que des retours du terrain.

Mots clés : ESPECE PRAIRIALE / REFERENCE TECHNIQUE / ELEVAGE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AUTONOMIE EN PROTEINES / AUTONOMIE FOURRAGERE / AGRICULTURE DURABLE / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / VALEUR ALIMENTAIRE / CAPRIN / RENDEMENT / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / PRAIRIE MULTI-ESPECES / PRAIRIE SOUS COUVERT / SYSTEME FOURRAGER / EXPERIMENTATION / FRANCE

REUSSIR LA CHEVRE N° 359, 01/07/2020, 8 pages (p. 16-23)

réf. 273-011

Lait bio : Bien faire vieillir ses prairies, c'est possible ?

TREMBLAY Olivia

Le projet PERPET (2015-2019), porté par le réseau CIVAM, a rassemblé différents acteurs du développement agricole et de la recherche pour mieux comprendre les facteurs influençant la pérennité des prairies temporaires composées de graminées et de légumineuses. Une première étude a analysé l'évolution de prairies déjà bien implantées. Pour cela, un suivi a été réalisé dans 87 fermes en Bretagne et en Pays de la Loire. Ces prairies ont en moyenne produit 7 TMS/ha/an et la quantité d'herbe n'a pas diminué sur les trois années de relevés. En général, la flore de ces prairies se diversifie au bout de 3-4 ans (avec en moyenne dix espèces retrouvées, dont certaines spontanées, sur cinq espèces semées) et s'équilibre autour de 71 % de graminées, 16 % de légumineuses et 14 % de dicotylédones diverses. Une seconde étude a évalué l'impact de certaines pratiques agricoles sur l'évolution des prairies (étude réalisée sur 77 prairies). L'alternance fauche/pâturage n'a eu aucun effet sur la composition ou sur la densité de la prairie. Un pâturage estival sévère n'a pas non plus eu d'effet (mais les éleveurs ont fait attention à ne pas surpâturer), tout comme le pâturage hivernal (le chargement a été adapté par les éleveurs et les animaux ont été sortis au moment opportun). Enfin, l'égrainage naturel augmente la part de graminées et réduit les légumineuses.

Mots clés : REFERENCE TECHNIQUE / SUIVI / FLORE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ELEVAGE / TEMOIGNAGE / RENDEMENT / GRAMINEE FOURRAGERE / LEGUMINEUSE FOURRAGERE / PATURAGE / PRAIRIE TEMPORAIRE LONGUE DUREE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FAUCHE / PATURAGE HIVERNAL / BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE

SYMBIOSE N° 259, 01/09/2020, 2 pages (p. 20-21)

réf. 273-017

Les exploitations caprines en agriculture biologique du Massif Central : Résultats de la campagne 2018

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES CAPRINS LAIT

Cette synthèse présente, pour la campagne 2018, les résultats de 13 fermes caprines biologiques du Massif Central suivies dans le cadre du projet BioRéférences, coordonné par le Pôle Bio Massif Central. Cinq de ces fermes livrent la majorité de leur lait à des laiteries, les huit autres le transforment en majorité à la ferme et le commercialisent en circuits courts. Les résultats structurels, techniques et économiques de la campagne 2018 sont présentés pour ces deux groupes, ainsi que l'évolution des résultats entre 2015 et 2018. Pour les systèmes livreurs, le revenu dégagé par exploitant est relativement stable sur les trois dernières années. En revanche, les fromagers, avec des structures globalement plus petites, ont été plus impactés par le climat défavorable de l'année qui a induit une baisse de la production moyenne et une hausse des achats d'aliments.

https://bioreferences.bioetclic.org/caprins-lait-2/
Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / SUIVI D'EXPLOITATION / TRANSFORMATION A LA FERME / TRANSFORMATION LAITIERE / COÛT DE PRODUCTION / CAPRIN / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTÈME LIVREUR / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MASSIF CENTRAL
2020, 17 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL

réf. 273-005

Guide 2019 : Elevage biologique en Bourgogne-Franche-Comté : Partie 1 : Les Bovins

FAYEL Elodie / BESOMBES Sarah / FAIVRE Christian / ET AL.

Ce guide synthétise les expériences et le savoir des conseillers en élevage bovin (allaitant et laitier) biologique de Bourgogne-Franche-Comté. Il compile une quarantaine de fiches techniques réparties en cinq grands thèmes : les fiches « Conduite des animaux d'élevage bovin » ; les fiches « Alimentation » ; les fiches « Sanitaires » ; les fiches « Logement et équipement » ; les fiches « Gestion du système fourrager ». Ces fiches permettent d'accéder à des références techniques, conseils techniques, conseils pratiques…

https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/guide-elevage-bio-1/
Mots clés : OMPHALITE / REFERENCE TECHNIQUE / CONDUITE D'ELEVAGE / DÉBOUCHÉ / FILIERE VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / EQUIPEMENT AGRICOLE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ENGRAISSEMENT / BOVIN / VEAU / BOITERIE / REPRODUCTION ANIMALE / VÊLAGE / FERTILISATION / PRAIRIE MULTI-ESPECES / PRAIRIE TEMPORAIRE / SYSTEME FOURRAGER / GESTION DU PATURAGE / MEDECINE ALTERNATIVE / SANTE ANIMALE / ACIDOSE / DIARRHEE / MAMMITE / PARASITISME GASTROINTESTINAL / MALADIE RESPIRATOIRE / BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / LOGEMENT DES ANIMAUX
2020, 160 p., éd. AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

réf. 273-023

Dossier : Covid 19

LESAGE Mylène / BILLARD Ludovic / CHAILLOU-FEVRIER Valérie / ET AL.

Ce dossier est consacré à la gestion de la crise Covid-19 par Biolait. Pour rappel, le premier confinement a duré 55 jours, du 17 mars au 11 mai 2020, c'est-à-dire durant le pic de production printanier du lait. L'organisation du travail à Biolait, durant cette période, est tout d'abord détaillée : des réorganisations ont dû être mises en place dans l'urgence afin de respecter les mesures gouvernementales et l'équipe de salariés a dû se mobiliser pour maintenir l'activité. Les membres du conseil d'administration de Biolait expliquent également comment ils ont vécu cette période et surtout ses conséquences sur le mode de gouvernance de ce collecteur. Plusieurs articles portent ensuite sur la monotraite (moyen mis en place pour réguler la production de lait) : trois fermes bio, dont une avec un robot de traite, expliquent comment elles ont mis en place cette pratique, les avantages et les inconvénients. D'autres conséquences du confinement sur les élevages laitiers sont également évoquées : un éleveur explique qu'il a pu emprunter des routes pour que ses vaches puissent aller pâturer des parcelles habituellement inaccessibles, deux autres fermes ont augmenté la transformation laitière et adapté leur organisation de travail afin de répondre à la demande des particuliers, d'autres (qui vendaient une part de leurs produits à la restauration collective) ont créé de nouveaux débouchés tels que des drives fermiers… Ce dossier est clôturé par l'interview de Pierre Maugein (éleveur) qui explique en quoi Biolait facilite la vie des producteurs qui transforment une partie de leur lait.

Mots clés : CRISE SANITAIRE / ADAPTATION / INTERVIEW / COMMERCIALISATION / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / DÉBOUCHÉ / VENTE DIRECTE / LAITERIE / TRANSFORMATION A LA FERME / TRANSFORMATION LAITIERE / FILIERE LAIT / MARCHE DU LAIT / ORGANISATION DU TRAVAIL / OFFRE ET DEMANDE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ROBOT DE TRAITE / TEMOIGNAGE / MONOTRAITE / PATURAGE / FRANCE / IMPACT / ENTREPRISE / REGULATION DU MARCHE / ORGANISATION DE L' AB
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 100, 01/09/2020, 19 pages (p. 3-21)
réf. 273-028

L'art de semer sa prairie

BROSSILLON Vincent

Guillaume Cousineau est un éleveur bio basé en Vendée. Il dispose d'une SAU de 220 ha, dont 140 ha en herbe, et d'un cheptel de 100 vaches allaitantes. Dans cet article, il explique comment il gère ses prairies multiespèces. Deux types de prairies sont implantées sur sa ferme, selon qu'elles sont destinées au pâturage ou à la fauche (mélange de fétuque élevée, fléole, dactyle, RGA diploïde, RGA tétraploïde, lotier, trèfle blanc et trèfle violet) ou dédiées 100 % à la fauche (mélange de fétuque élevée et de trèfle violet). Ses prairies pâturées restent implantées entre six et quinze ans, avant que l'éleveur les retourne et qu'il réalise deux années de cultures. A noter que les prairies ayant une bonne dynamique de pousse sont réservées aux bovins avec les plus forts besoins. Les prairies de fauche sont en place durant trois ans et sont suivies de trois années de cultures. Ce témoignage est accompagné d'un tableau qui récapitule les objectifs, les avantages et les inconvénients des principales espèces fourragères.

Mots clés : ESPECE PRAIRIALE / TECHNIQUE CULTURALE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / TEMOIGNAGE / ROTATION DES CULTURES / PATURAGE / PRAIRIE MULTI-ESPECES / PRAIRIE TEMPORAIRE / PRAIRIE TEMPORAIRE LONGUE DUREE / FAUCHE / VENDEE
ATOUT TREFLE (L') N° 98, 16/09/2020, 2 pages (p. 4-5)
réf. 273-033

Le projet « Taureaux bio d'IA » est en marche

FRICK Claudia

En Suisse, dix veaux mâles ont été sélectionnés comme reproducteurs dans le cadre du projet « Taureaux bio d'IA » (quatre veaux de la race Brune, quatre de la race Tachetée rouge suisse et deux de la race Simmental). Ces veaux ont été sélectionnés selon des caractéristiques importantes en AB : bonne santé, longévité, grandeur moyenne, bonne productivité laitière même avec des rations à base de fourrages grossiers… L'année dernière, 400 mères et leur progéniture avaient été identifiées. Plusieurs critères ont permis de réduire ce nombre à 25. Par exemple, les veaux des vaches qui recevaient plus de 300 kg/an de concentrés ont été écartés. La valeur génomique des 25 veaux restants a ensuite été testée (ex : pas de défauts héréditaires, absence de transmission de la caséine kappa AA pour la race Brune…). Les premières doses pour pouvoir procéder à des inséminations artificielles pourront être commandées dès l'année prochaine auprès de la société Swissgenetics.

Mots clés : RACE TACHETEE ROUGE / SELECTION GENETIQUE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TAUREAU / PERFORMANCE ZOOTECHNIQUE / RACE BOVINE BRUNE / RACE BOVINE SIMMENTAL / INSEMINATION ARTIFICIELLE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / SUISSE / SELECTION ANIMALE / GENETIQUE ANIMALE
BIOACTUALITES N° 7/20, 01/09/2020, 2 pages (p. 18-19)
réf. 273-098

Bientôt une solution d'abattage à la ferme

BARGAIN Véronique

En France, le premier test d'abattage à la ferme a été réalisé, le 25 février 2020, par les éleveurs de l'association AALVie (Abattage des animaux sur leur lieu de vie), avec l'appui de la Direction départementale de la protection des populations de Loire-Atlantique (DDPP). Le projet repose sur le déploiement de vingt caissons mobiles reliés à deux unités de mise en carcasse. Il est porté par 150 éleveurs et répond à un besoin en solutions d'abattage, notamment depuis la fermeture de l'abattoir de Challans. Si le projet concerne, dans un premier temps, l'abattage de bovins, il prévoit aussi l'abattage d'ovins, de porcins et de caprins. Une ligne spécifique pour ces petits animaux est prévue dans chaque unité de mise en carcasse. Il faut savoir qu'il n'y a plus de solution d'abattage pour les petits animaux en Loire-Atlantique. Par exemple, Fabien Letort, éleveur ovin, est obligé de parcourir 150 km aller-retour pour faire abattre ses agneaux destinés à la vente directe.

Mots clés : ELEVAGE / ABATTOIR / ABATTOIR MOBILE / ABATTAGE DES ANIMAUX / ABATTAGE À LA FERME / TEST / TEMOIGNAGE / PORCIN / BOVIN / CAPRIN / OVIN / BIEN-ÊTRE ANIMAL / LOIRE ATLANTIQUE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL / INITIATIVE LOCALE
REUSSIR PATRE N° 677, 01/10/2020, 2 pages (p. 10-11)
réf. 273-115

Pratiquez-vous la monotraite dans votre élevage ?

BIGNON Emeline

Trois éleveurs laitiers pratiquant (ou ayant pratiqué) la monotraite apportent leurs témoignages. Anthony Gilmas, dans l'Orne, gère un système tout herbe en bio avec 70 vaches laitières. Ses vêlages sont groupés au printemps et il passe en monotraite durant les trois derniers mois de lactation. A terme, il envisage d'être en monotraite toute l'année. Anthony Vasseur est également en bio, dans la Sarthe. Seul sur l'exploitation, il souhaitait tester la monotraite depuis un an et a sauté le pas au printemps 2020, suite à une demande de Biolait qui appelait les producteurs à réduire leur production de 5 %. Il envisage maintenant de passer en monotraite durant le mois de juin afin de réduire l'astreinte pendant la période des foins. Angélique Tallote est basée en Meurthe-et-Moselle (en conventionnel). La ferme est maintenant équipée d'un robot de traite, mais la monotraite avait été testée avant l'installation du robot. Elle était pratiquée en été, durant un mois et demi, avec un groupement des vêlages au début de l'automne.

Mots clés : PRATIQUE D'ELEVAGE / ELEVAGE / ORGANISATION DU TRAVAIL / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ASTREINTE / TEMOIGNAGE / MONOTRAITE / FRANCE
REUSSIR LAIT N° 349, 01/09/2020, 1 page (p. 4)
réf. 273-116

Les exploitations en viande bovine en agriculture biologique du Massif Central - Résultats campagne 2018

PINEAU Christèle / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE

Cette synthèse présente les principales références technico-économiques collectées dans le cadre du projet BioRéférences, porté par le Pôle Bio Massif Central, pour 16 élevages de bovins viande biologiques du Massif Central sur la campagne agricole 2018. Ces 16 exploitations peuvent être distinguées selon trois groupes : les éleveurs de veaux lourds ou de veaux sous la mère, les éleveurs de jeunes bovins ou de bœufs, et un groupe intermédiaire entre ces deux systèmes. Dans cette synthèse, sont notamment présentés : les structures des exploitations suivies, les résultats technico-économiques de l'atelier bovins viande, les résultats économiques de l'exploitation et les coûts de production de l'atelier bovins viande. Les résultats pluriannuels de cet échantillon d'exploitations, pour les campagnes 2014 à 2018, sont également présentés, permettant ainsi de suivre l'évolution de ces fermes sur cinq ans.

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-viande-2/
Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / SUIVI D'EXPLOITATION / COÛT DE PRODUCTION / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / BOEUF / JEUNE BOVIN / VEAU / VEAU SOUS LA MERE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MASSIF CENTRAL
2020, 17 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL
réf. 273-092

Gestion de la santé animale dans les élevages de ruminants biologiques du Massif Central

LE GENDRE Estelle / BELLEIL Aurélie

Le projet BioRéférences, piloté par le Pôle Bio Massif Central, suit, depuis 2016, un réseau de 70 fermes d'élevage biologiques du Massif Central (en bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande et caprins). Dans le cadre de ce projet, une enquête spécifique dédiée à la gestion de la santé animale a été réalisée dans 16 de ces 70 élevages. Les principaux résultats sont présentés dans cette synthèse. L'indicateur NIVEA, qui permet de mesurer le niveau d'exposition des troupeaux aux antibiotiques, a été utilisé et adapté pour les anti-parasitaires et les anti-inflammatoires. Selon les filières, les recours à ces différents produits sont logiquement variables : les bovins lait sont les plus gros utilisateurs d'antibiotiques, les ovins viande sont ceux qui ont le plus recours aux antiparasitaires, etc. La mise en place de pratiques préventives ou le recours à des médecines alternatives sont encore assez faibles, reflétant le besoin d'accompagnement des éleveurs pour mobiliser ces alternatives aux traitements vétérinaires plus traditionnels.

https://bioreferences.bioetclic.org/focus-sante-animale-2/
Mots clés : PRATIQUE VETERINAIRE / TRAITEMENT VETERINAIRE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ENQUETE / BOVIN / CAPRIN / OVIN / HYGIENE VETERINAIRE / MASSIF CENTRAL / SANTE ANIMALE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
2020, 4 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL
réf. 273-093

Réseau Bio Massif Central : - Finir femelles et mâles en bio ; - Intérêt d'engraisser les mâles

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE

Ces deux posters ont été réalisés à l'occasion du Rendez-vous Tech&Bio Élevage qui s'est tenu les 9 et 10 septembre 2020 en Bourgogne-Franche-Comté. Ils présentent une partie des résultats obtenus pour la filière Bovins viande, dans le cadre du projet BioRéférences piloté par le Pôle Bio Massif Central. Ce projet réalise, entre autres, depuis la campagne 2014, le suivi de 70 fermes de ruminants bio sur le Massif Central, parmi lesquelles une quinzaine en bovins viande. Sont décrits les principaux résultats technico-économiques obtenus : prix au kg vendu, soldes disponibles, coûts de production..., pour trois types de systèmes de production : producteurs de veaux, producteurs diversifiés, producteurs de bœufs ou de jeunes bovins. Un zoom sur les résultats des naisseurs-engraisseurs de veaux et de bœufs ou de jeunes bovins est présenté.

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-viande-2/
Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / SUIVI D'EXPLOITATION / SECHERESSE / COÛT DE PRODUCTION / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / BOEUF / JEUNE BOVIN / VEAU / MASSIF CENTRAL / NAISSEUR ENGRAISSEUR / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
2020, 2 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL
réf. 273-096

Bovins allaitants : Quel sera l'impact sur mon système si je passe en bio ?

SCHRYVE Mathilde / PINEAU Christèle / CORNETTE Baptiste / ET AL.

Présenté lors du Rendez-vous Tech&Bio Élevage, qui s'est tenu les 9 et 10 septembre 2020 en Bourgogne-Franche-Comté, ce diaporama s'appuie sur des références technico-économiques issues de plusieurs sources - dont le suivi de plusieurs fermes réalisé dans le cadre du projet BioRéférences, piloté par le Pôle Bio Massif Central. Il a pour but d'apporter des réponses aux questions que des éleveurs de bovins viande peuvent se poser dans le cadre d'une conversion à l'agriculture biologique : - Est-ce qu'on gagne mieux sa vie en bio qu'en conventionnel ? ; - En Bourgogne-Franche-Comté, quelles sont les différences entre les élevages allaitants bio et les autres ? ; - Qu'est-ce qui peut limiter les résultats de mon exploitation ? ; - Pourquoi les élevages allaitants régionaux ont-ils de meilleurs revenus en AB ? ; - Est-ce que ma situation financière sera plus saine si je passe en bio ? ; - Comment se situerait ma productivité du travail à l'ha par rapport à un système conventionnel ? ; - Quels sont les leviers que je peux activer pour améliorer mon revenu ? ; - ainsi que diverses questions sur les aspects liés au matériel agricole et à la mécanisation.

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-viande-2/
Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / COÛT DE PRODUCTION / CONVERSION / MECANISATION / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / MASSIF CENTRAL / REVENU / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
2020, 37 p., éd. TECH & BIO

réf. 273-097

Performance of organic entire male pigs from two sire lines under two feeding strategies: Part 1: Growth performance, carcass quality, and injury prevalence

Performances de porcs mâles entiers biologiques issus de deux lignées et conduits selon deux stratégies d'alimentation : Partie 1 : Performance de croissance, qualité de la carcasse et prévalence des blessures (Anglais)

WERNER Daniela / HÖINGHAUS Kathrin / BUSSEMAS Ralf / ET AL.

La castration des jeunes porcs mâles sans anesthésie est en contradiction avec les principes de bien-être animal de l'AB et avec la perception qu'ont les consommateurs des pratiques d'élevage bio. Il faut néanmoins rappeler que l'engraissement des verrats entiers peut entraîner des effets indésirables sur les performances zootechniques, la qualité de la viande et de la carcasse, et peut engendrer un comportement agressif qui cause des blessures. L'objectif de cette étude, réalisée en Allemagne, est de tester l'effet de deux lignées (croisées avec Duroc ou Piétrain) et de deux stratégies d'alimentation (sans et avec 10% de fécule de pomme de terre crue à partir du poids vif de 95 kg) sur l'engraissement de verrats entiers bio en matière de performances, de qualité de la carcasse et de bien-être animal. Plusieurs facteurs, tels que le gain de poids quotidien, la conformation des carcasses et la prévalence des blessures, ont été mesurés chez 280 verrats (65 Duroc témoins, 73 Duroc avec fécule de pomme de terre, 68 Piétrain témoins, 74 Piétrain avec fécule). Les mères de ces verrats étaient issues du croisement German Landrace x German Large White. En ce qui concerne les performances zootechniques et la qualité de la carcasse, les résultats obtenus ont confirmé des différences déjà connues entre les lignées : celle de Duroc est supérieure en gain de poids quotidien, tandis que celle de Piétrain est supérieure en teneur en viande maigre, alors que le taux de conversion alimentaire ne diffère pas entre les deux lignées. Par ailleurs, l'ajout de fécule de pomme de terre est resté sans effet notable sur la consommation journalière, le taux de conversion alimentaire et la qualité de la carcasse. La prévalence des blessures était généralement faible, ce qui indique l'absence de problèmes de bien-être animal de ce point de vue.

https://literatur.thuenen.de/digbib_extern/dn062947.pdf
Mots clés : BLESSURE / MALE ENTIER / QUALITE DE LA VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ETUDE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ENGRAISSEMENT / PORCIN / VERRAT / BIEN-ÊTRE ANIMAL / CARCASSE / COMPORTEMENT DE L'ANIMAL / PERFORMANCE ZOOTECHNIQUE / CASTRATION / RACE PORCINE DUROC / RACE PORCINE PIETRAIN / GAIN MOYEN QUOTIDIEN (GMQ) / ALLEMAGNE / RECHERCHE
JOURNAL OF SUSTAINABLE AND ORGANIC AGRICULTURAL SYSTEMS N° Vol. 70, n° 1, 01/01/2020, 7 pages (p. 67-73)

réf. 273-120

Guide éleveur.se.s : Elever des bovins allaitants bio

CAB PAYS DE LA LOIRE

Ce guide rassemble des données sur la production de viande bovine bio, issues d'un travail de recherche bibliographique, d'échanges avec des experts de la production de viande bovine bio et de relevés de pratiques d'éleveur-se-s de 9 fermes en Pays de la Loire en systèmes naisseur-engraisseur, engraisseur ou veaux de lait sous la mère. La coordination agrobiologique des Pays de la Loire souhaite ainsi accompagner les porteurs de projets d'installation ou de conversion en viande bovine bio. Ce document souligne, en particulier, l'intérêt de trouver le modèle qui correspond à chacun, mais avec une constante, celle d'arriver à une autonomie satisfaisante en matière d'alimentation des animaux, ainsi qu'à une bonne valorisation de ses produits. Les étapes de l'installation ou de la conversion en bovins bio allaitants sont décrites, la réglementation est rappelée ; puis, des références technico-économiques sont présentées, ainsi que des informations sur l'alimentation et l'autonomie alimentaire, le choix du type d'animaux, l'adaptation à la sécheresse, la production de veaux, la santé du troupeau, la commercialisation et l'abattage à la ferme.

http://www.biopaysdelaloire.fr/guide-technique-elever-les-bovins-allaitants-bio/

Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / SYSTEME NAISSEUR ENGRAISSEUR / ELEVAGE ALLAITANT / COMMERCIALISATION / REGLEMENTATION / FILIERE VIANDE / VIANDE BOVINE / ABATTAGE À LA FERME / INSTALLATION AGRICOLE / AUTONOMIE FOURRAGERE / CONVERSION / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / VEAU SOUS LA MERE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / CONDUITE DU TROUPEAU / PATURAGE / SANTE ANIMALE / PAYS DE LA LOIRE / VEAU / SECHERESSE

2020, 44 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 273-080

Dossier : Alimentation 100 % bio des monogastriques : Un défi… avec encore des freins à lever

RIPOCHE Frédéric

Pour les monogastriques bio, une alimentation 100 % bio sera bientôt la règle, à l'entrée en application du nouveau règlement européen, avec encore une dérogation jusqu'en 2025 pour les jeunes animaux. Les acteurs de ces filières se sont emparés de cette question depuis longtemps : les avancées sont nombreuses, certains ont même passé le cap du 100 % bio, mais les défis restent nombreux. Quid des performances ? Quels défis techniques ou organisations pour les fabricants ? Quelles sources de protéines et quelle origine géographique pour ces dernières ?... En s'appuyant sur des témoignages de responsables, de fabricants ou encore d'éleveurs, ce dossier fait le tour de la situation. Les solutions mises en place, ou en cours de test, sont diverses et elles apportent plus de cohérence face aux demandes sociétales. Il faut aussi tenir compte du défi d'un approvisionnement local, France tout au moins. Le 100 % bio fait bouger les lignes. Il sous-entend notamment une grande diversité de matières premières bio, en lien avec les assolements, au lieu du seul soja. Il amène aussi à repenser les logiques d'élevage, notamment en pondeuses : il ne faut peut-être pas chercher à faire comme « avant » et envisager des repères d'élevage différents (pic de ponte à des âges différents, par exemple, ou des souches de pondeuses plus rustiques), d'autant plus qu'il faudra tenir compte des nouvelles règles du futur cahier des charges en termes d'accès à l'extérieur et de parcours pour les monogastriques.

Mots clés : FABRICANT D'ALIMENTS DU BETAIL / FABRICATION D'ALIMENTS A LA FERME (FAF) / GROUPEMENT D'AGRICULTEURS / INTERVIEW / TOURTEAU DE SOJA / REGLEMENTATION / COOPERATIVE AGRICOLE / FORMULATION / MATIERE PREMIERE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ESSAI / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / TOURTEAU / MONOGASTRIQUE / PORCIN / VOLAILLE / POULE / POULET DE CHAIR / VOLAILLE DE CHAIR / SOJA / PROTEAGINEUX / PROTEINE / ACIDE AMINE / JEUNE ANIMAL / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE

BIOFIL N° 131, 01/09/2020, 14 pages (p. 18-31)

réf. 273-123

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

L'hoplocampe fait monter la pression

POULAIN Cécile

L'hoplocampe est un ravageur en recrudescence, notamment dans les vergers bio du Sud-Est de la France. Il existe quatre espèces d'hoplocampes : une sur pommier, une sur poirier et deux sur prunier. Aucun produit de traitement n'est homologué contre ce ravageur en AB. Il faut savoir que la biologie de cet insecte complique la recherche car sa présence varie beaucoup d'une année à l'autre (aussi bien en termes d'intensité que de localisation) et personne n'arrive à élever cet insecte dans des conditions contrôlées. A ce jour, une douzaine d'essais ont pourtant été menés pour tenter de gérer ce ravageur. Ces essais ont reposé sur des approches variées : utilisation de nématodes entomopathogènes, piégeages massifs, répulsion par des composés volatils (huiles essentielles), recherche de parasitoïdes, renforcement de la résistance du pommier via des infradoses de fructose, modélisation de l'émergence... Ces différents essais sont détaillés tout au long de l'article.

Mots clés : COÛT / CYCLE DE DEVELOPPEMENT / HOPLOCAMPE / REPULSION / HUILE ESSENTIELLE / SUCRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / MODELISATION / ARBORICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / LUTTE BIOLOGIQUE / PIEGEAGE / STIMULATEUR DES DÉFENSES DE LA PLANTE / POIRE / POMME / PRUNE / RECHERCHE / FRANCE
REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 402, 01/02/2020, 2 pages (p. 30-31)

réf. 273-112

La lutte contre les chenilles foreuses s'organise

LASNIER Adrien

En arboriculture, plusieurs espèces de chenilles foreuses causent d'importants dégâts sur les fruits : le carpocapse de la pomme, le carpocapse de la prune, le carpocapse et la tordeuse de la châtaigne… Invenio teste plusieurs méthodes alternatives de protection pour lutter contre ces insectes, seules ou combinées. En général, il est possible d'intervenir à tous les stades de développement : œuf, larve, cocon, adulte… De plus, comme ces chenilles foreuses ont des cycles de développement assez similaires, Invenio porte un regard croisé entre les différents moyens de protection et les différentes espèces de chenilles foreuses. Contre les adultes, la confusion sexuelle est souvent privilégiée. Au stade œuf, il est possible de recourir à la lutte biologique, notamment à l'aide de guêpes parasitoïdes qui pondent leurs propres œufs dans les œufs de chenilles. Contre les larves « baladeuses », ce sont plutôt des produits de biocontrôle à base de virus ou de bactéries qui sont utilisés (l'article ne précise pas si ces produits sont utilisables en AB). Pour les chenilles au stade cocon, la lutte biologique avec l'utilisation de champignons et de nématodes entomopathogènes est une piste prometteuse. Le travail du sol permet aussi de réduire le nombre d'insectes ravageurs. Des tests sont également en cours pour cumuler certaines stratégies de lutte (ex : combinaison confusion sexuelle + biocontrôle).

Mots clés : CYCLE DE DEVELOPPEMENT / DONNEE TECHNIQUE / LUTTE ALTERNATIVE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / ESSAI / ARBORICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / LUTTE BIOLOGIQUE / BIO-CONTROLE / CONFUSION SEXUELLE / FRUIT / PARASITOIDE / CARPOCAPSE / CHENILLE / TORDEUSE / FRANCE / INSECTE AUXILIAIRE / STATION D'EXPÉRIMENTATION
REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 402, 01/02/2020, 3 pages (p. 26-28)

réf. 273-113

CONTRÔLE DES ADVENTICES

Se passer du glyphosate en interculture, des pistes mises à l'épreuve

GUICHON Julie

Selon une enquête réalisée, en 2019, auprès de 10 000 agriculteurs, 80 % d'entre eux ne savaient pas encore comment gérer l'arrêt du glyphosate sur leur exploitation. Le recours au travail du sol est l'une des pistes envisagées, mais il peut engendrer des investissements onéreux et les résultats restent assez dépendants du climat, voire aléatoires pour les systèmes en non labour (strip-till et semis-direct). Un autre levier consiste à s'appuyer sur les cultures intermédiaires. Il faut semer tôt et dense (pour éviter le développement des adventices) et surtout bien choisir les espèces : ces dernières doivent se développer rapidement (pour étouffer les adventices) et donc être adaptées aux conditions pédoclimatiques locales. Si le couvert ne se développe pas suffisamment, il faut le détruire dès que possible avant que l'enherbement ne devienne ingérable. L'agriculteur doit ensuite trouver la meilleure option pour retrouver une parcelle propre avant d'implanter sa culture de printemps (labourer, travailler le sol superficiellement, retarder la date de semis, changer de culture…). Ces solutions sont plus ou moins accessibles suivant les systèmes (quid de l'agriculture de conservation). L'article cite les agriculteurs biologiques, qui se passent de glyphosate : ils ont investi dans du matériel spécifique, ont diversifié leurs rotations et construit des débouchés pour toutes leurs cultures. Cet article est complété par quatre témoignages d'agriculteurs, dont deux en bio.

Mots clés : GLYPHOSATE / METHODE ALTERNATIVE / DÉBOUCHÉ / COUVERT VEGETAL / INVESTISSEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / AGRICULTURE DE CONSERVATION / DIVERSIFICATION / MATERIEL DE CULTURE / TRAVAIL DU SOL / GRANDE CULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / MATERIEL AGRICOLE / FRANCE / TEMOIGNAGE
REUSSIR GRANDES CULTURES N° 347, 01/06/2020, 3 pages (p. 30-32)
réf. 273-007

Le vulpin, la graminée la plus fréquente

MICHEL Juliette

Le vulpin est une adventice couramment présente dans les céréales d'automne. Cette graminée annuelle a une production semencière allant jusqu'à 3 000 graines par pied, mais la durée de vie de ses graines est assez faible (taux annuel de décroissance de 84 %). Son apparition est favorisée par une proportion importante de cultures d'hiver dans les assolements, par les semis précoces et par les TCS. Il est donc important d'introduire des cultures de printemps dans les rotations culturales. Pour limiter son apparition, il est aussi conseillé de labourer tous les 3 à 4 ans, de déchaumer ou d'effectuer des faux-semis couplés à un semis tardif.

Mots clés : AGRICULTURE DURABLE / FAUX SEMIS / DECHAUMAGE / GRANDE CULTURE / ROTATION DES CULTURES / CONTROLE DES ADVENTICES / VULPIN / FRANCE
ATOUT TREFLE (L') N° 98, 16/09/2020, 1 page (p. 11)
réf. 273-036

Ecimeuse : L'outil de la dernière chance ?

CHOUPAULT Sarah

Le principe des écimeuses est de sectionner la partie supérieure des adventices pour empêcher la production des graines et leur propagation dans les cultures. Peu répandues jusque récemment, elles commencent à se multiplier, et de nouveaux modèles font leur apparition avec autant de particularités techniques. Les mécanismes sont variés et de plus en plus aboutis. Considérée comme le dernier recours lorsque les mesures de désherbage ont été inefficaces, l'utilisation d'une écimeuse semble remplir l'objectif, mais à quelles conditions et avec quelles conséquences ? Cet article passe en revue les intérêts et les limites de l'utilisation de ce matériel, notamment avec le témoignage d'Anne-Marie Guinamant, polycultrice sur 103 ha à Carnoët (29), et avec celui de Claude Vassart et de Pascal Zoutard, polyculteurs en bio depuis plus de 20 ans, dans l'Eure. Ils expliquent comment ils ont choisi leur écimeuse et comment ils s'en servent.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / ECIMEUSE / TEMOIGNAGE / POLYCULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE / FINISTERE / EURE / GRANDE CULTURE
SYMBIOSE N° 258, 01/07/2020, 3 pages (p. 20-22)
réf. 273-071

FERTILISATION

Obernai : un pôle expérimental sur les digestats de méthanisation

COUSINIÉ Philippe / STANGRET Véronique / BAPST Guillaume

Depuis septembre 2018, le Lycée agricole d'Obernai (Alsace) accueille l'un des plus grands pôles d'expérimentation sur les digestats issus de la méthanisation (projet Dige'O). L'objectif est de mesurer l'impact des digestats sur l'environnement (en étudiant les flux d'azote vers les eaux souterraines) et, à long terme, sur la fertilité et la vie des sols carbonatés (sols particulièrement présents dans cette région). Plusieurs digestats vont être comparés : un à base de fumier de taurillons, de biomasse alimentaire issue du territoire (déchets de cantines et d'industries locales) et de lisier ; ce même digestat avec un ajout d'argiles fixatrices d'azote ; un autre digestat issu de cannes de maïs et de lisier de vaches laitières. Une équipe de trois personnes est dédiée à ce projet qui est financé pour quatre ans. Sa dimension importante (7,7 ha de SAU) et son niveau de technologie en font un excellent outil pédagogique pour tous les niveaux de formation (des Bac Pro aux BTS). Des enseignants sont d'ailleurs fortement impliqués dans Dige'O.

Mots clés : DIGESTAT / EAU SOUTERRAINE / LYCEE AGRICOLE / PEDAGOGIE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EAU / METHANISATION / FERTILISATION / LIXIVIATION / SOL / FERTILITE DES SOLS / VIE BIOLOGIQUE DU SOL / EXPERIMENTATION / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / ALSACE / MULTI-PARTENARIAT / ENSEIGNEMENT AGRICOLE
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 268, 01/05/2020, 4 pages (p. 12-15)
réf. 273-107

GRANDES CULTURES

Charrue déchaumeuse : Un outil de gestion des adventices à long terme

ANGOT Jeanne

Nombreux sont les agriculteurs biologiques qui cherchent à réduire le travail du sol afin de préserver l'activité biologique et la structure de leurs sols. Toutefois, la gestion des adventices complexifie la mise en place de systèmes en non labour. De plus en plus d'agriculteurs choisissent une voie intermédiaire en utilisant une charrue déchaumeuse. Cette dernière est un compromis entre un labour profond et un déchaumage : le retournement est maintenu, mais il ne bouleverse pas les horizons (le travail s'effectue autour de 10-15 cm de profondeur) et, contrairement à un déchaumeur, cet outil permet d'éviter de former trop de terre fine (s'il est utilisé dans de bonnes conditions). Les socs de ces charrues sont plus petits et ont une forme légèrement différente de ceux des charrues classiques afin permettre la réalisation d'un travail plus superficiel. Le réglage s'effectue via la présence de deux roues de jauge. Il existe de nombreux modèles de charrues déchaumeuses, qui coûtent en moyenne entre 13 000 et 15 000 €, selon le nombre de corps et les options. En Cuma, le coût de l'outil est autour de 18 €/ha.

Mots clés : MATERIEL AGRICOLE / DONNEE TECHNIQUE / MATERIEL DE CULTURE / TRAVAIL SUPERFICIEL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CHARRUE DECHAUMEUSE / COÛT / TEMOIGNAGE / ACTIVITE BIOLOGIQUE DU SOL / STRUCTURE DU SOL / GRANDE CULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE MECANIQUE / BRETAGNE
SYMBIOSE N° 259, 01/09/2020, 2 pages (p. 18-19)
réf. 273-016

Du colza bio avec un semis 3 en 1 au GAEC les Rocs

MICHEL Juliette

Le GAEC les Rocs est une ferme biologique en polyculture-élevage, basée en Vendée. Ses associés cherchent à diversifier au maximum l'assolement. Depuis deux campagnes, ils sèment du colza, du trèfle et du sarrasin en même temps, afin de réduire le travail du sol et de maximiser sa couverture. Ces trois cultures sont récoltées en deux ans. Le semis s'effectue en mai (30 kg/ha de sarrasin, 5 kg/ha de colza et 5 kg/ha de trèfle nain blanc) à l'aide d'un semoir en ligne combiné à une herse rotative. Les associés du GAEC veillent alors à ce que le colza lève bien et ne soit pas attaqué par des limaces, sinon ils traitent à l'aide d'un anti-limace autorisé en AB (SLUXX). Leur objectif est d'avoir 15 pieds/m2 de colza au début de l'hiver. C'est la seule intervention qu'ils peuvent avoir à réaliser sur ces cultures. Le sarrasin est récolté en septembre (première année), ce qui laisse la place au colza et au trèfle. Le colza est ensuite récolté en juin de l'année suivante, puis le trèfle peut être pâturé par les vaches. Les associés du GAEC recommandent d'utiliser du trèfle nain blanc et non du trèfle violet qui est trop agressif et envahit le colza.

Mots clés : ITINERAIRE TECHNIQUE / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / RENDEMENT / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / GRANDE CULTURE / POLYCULTURE ELEVAGE / SEMIS SOUS COUVERT / ASSOCIATION DE CULTURES / SARRASIN / TRÈFLE / COLZA / VENDEE / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE
ATOUT TREFLE (L') N° 98, 16/09/2020, 1 page (p. 10)
réf. 273-035

Cultiver du soja dans une céréale

SCHEUNER Katharina

En Suisse, à partir de 2022, les élevages bio sous label Bourgeon devront utiliser des aliments concentrés fabriqués à partir de matières premières qui proviennent de Suisse. Le pays a donc intérêt à produire plus de soja. L'une des solutions envisagées est la culture associée en bandes, également appelée relay intercropping. Le soja est ainsi semé dans une culture de céréale d'automne : lors du semis de la céréale, des lignes sont laissées libres et le soja sera semé dans ces lignes, en mai, l'année suivante. Cette association offre plusieurs avantages écosystémiques : diminution des ravageurs, meilleur étouffement des adventices, utilisation plus efficiente du sol… Un projet a vu le jour en 2019, en Suisse, pour vulgariser cette technique. Sept agriculteurs (dont trois en bio) vont réaliser des tests dans leurs champs pour acquérir des références. La densité du semis et l'écartement des bandes sont notamment étudiés : il ne faut pas que le blé fasse trop d'ombre au soja. Autre point important à anticiper avant la récolte : il faut arriver à avoir une différence de taille assez importante entre la céréale et la légumineuse.

Mots clés : CULTURE EN BANDES / TECHNIQUE CULTURALE / AUTONOMIE EN PROTEINES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / GRANDE CULTURE / SEMIS SOUS COUVERT / ASSOCIATION DE CULTURES / BLE / SOJA / SUISSE
BIOACTUALITES N° 7/20, 01/09/2020, 2 pages (p. 12-13)
réf. 273-039

La courge prend de la graine

DUBON Guy

A l'automne 2019, une trentaine de producteurs avaient répondu à l'invitation de Bénédicte et Christophe Delamarlière, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, pour découvrir la production de graines de courges à consommer. Ce couple de producteurs est installé avec ses deux fils. Ils cultivent 500 ha, dont 50 ha de courges en AB (30 ha en 2018 et 50 ha en 2019). Christophe Delamarlière a en partie découvert cette culture en regardant des vidéos. Il s'est ensuite intéressé au marché des graines de courges en France, a vu qu'il existait une multitude de débouchés et que seulement 400 ha étaient cultivés dans l'Hexagone. Les graines de courges sont souvent importées de Chine ou d'Autriche (en Autriche, l'huile de graines de courges est élevée au même rang que l'huile d'olive en France). Des voyages et des contacts auprès de fournisseurs autrichiens ont permis à Christophe Delamarlière d'importer des moyens de production. Après avoir affiné son itinéraire technique, il obtient un rendement de 300 à 800 kg/ha de graines séchées (en fonction de l'apport en eau). Le couple cherche maintenant à mettre en place des partenariats avec d'autres producteurs bio pour développer cette filière.

Mots clés : ITINERAIRE TECHNIQUE / DÉBOUCHÉ / TEMOIGNAGE / FILIERE / GRAINE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / LEGUME DE PLEIN CHAMP / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / COURGE / VARIETE / PRODUCTION DE GRAINES / LOT ET GARONNE / ALIMENTATION HUMAINE
REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 402, 01/02/2020, 2 pages (p. 34-35)

réf. 273-114

Les grandes cultures dans les élevages de ruminants biologiques du Massif Central

BOURREL Sabrina

Dans le cadre du projet BioRéférences, piloté par le Pôle Bio Massif Central, une enquête a été réalisée dans 16 exploitations d'élevage biologiques de ruminants du Massif Central. L'objectif : mieux comprendre la place des grandes cultures dans ces élevages et leur conduite. Les céréales d'automne, cultivées pures ou en mélange avec des protéagineux, sont les plus présentes dans les assolements et entrent dans des rotations longues avec des prairies. Ces cultures sont en grande partie destinées à l'autoconsommation. La principale difficulté dans la conduite de ces cultures est la gestion des adventices et plusieurs leviers sont mis en œuvre par les éleveurs pour optimiser les rendements.

https://bioreferences.bioetclic.org/grandes-cultures-2/
Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ENQUETE / GRANDE CULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MASSIF CENTRAL / POLYCULTURE ELEVAGE / BOVIN / OVIN / CAPRIN
2020, 4 p., éd. PÔLE AB MASSIF CENTRAL

réf. 273-094

Comparaison de variétés de céréales en agriculture biologique : Synthèse des essais : Blé tendre d'hiver : 2020

BUREL E. / DU CHEYRON Philippe / BURTIN C. / ET AL.

Ce document de synthèse aide à choisir ou à recommander les variétés de blé tendre d'hiver adaptées à une conduite en AB. Issus de nombreux essais fédérés dans le réseau de criblage variétal bio, les résultats de la récolte 2020 sont regroupés et présentés par grande zone géographique. En plus des rendements et des teneurs en protéines, d'autres caractéristiques variétales observées en cours de culture (hauteur, précocité à épiaison, maladies, pouvoir couvrant...) sont aussi répertoriés. Coordonné et animé par l'ITAB et ARVALIS depuis les années 2000, le réseau de criblage variétal en céréales bio rassemble de nombreux partenaires en France et en Belgique-expérimentateurs, obtenteurs, distributeurs, institutions... qui souhaitent collaborer pour évaluer des variétés de céréales à paille en AB.

http://itab.asso.fr/downloads/fiches-ble/2020-varietes-ble_synthese.pdf
Mots clés : CRIBLAGE VARIETAL / DONNEE TECHNIQUE / RESEAU / TENEUR EN PROTEINES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COMPARAISON / ESSAI / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / BLE D'HIVER / BLÉ TENDRE / VARIETE / VARIETE RESISTANTE / BLÉ MEUNIER / FRANCE / ESSAI VARIETAL / BELGIQUE
2020, 46 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL
réf. 273-082

Comparaison de variétés de céréales en agriculture biologique : Synthèse des essais : Triticale - Epeautre - Blé dur : 2020

BUREL E. / BURTIN C. / PLÉVY G.

Ce document est consacré aux variétés de céréales à paille, autres que le blé tendre d'hiver, adaptées à une conduite en AB. Issus de nombreux essais fédérés dans le réseau de criblage variétal bio, les résultats de la récolte 2020 sont regroupés. En plus des résultats sur les rendements et sur les teneurs en protéines, les synthèses des résultats hauteurs et poids spécifiques sont réalisées, si le volume de données est suffisant. Coordonné et animé par l'ITAB, depuis les années 2000, et par ARVALIS–Institut du végétal, le réseau de criblage variétal en céréales bio rassemble de nombreux partenaires en France et en Belgique (expérimentateurs, obtenteurs, distributeurs, institutions...) qui souhaitent collaborer pour évaluer des variétés de céréales à paille en AB.

http://itab.asso.fr/downloads/fiches-ble/2020-varietes-cereales-secondaires-bio_synthese-v2.pdf
Mots clés : CRIBLAGE VARIETAL / DONNEE TECHNIQUE / RESEAU / TENEUR EN PROTEINES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COMPARAISON / ESSAI / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / BLE DUR / EPEAUTRE / TRITICALE / VARIETE / VARIETE RESISTANTE / ESSAI VARIETAL / FRANCE / BELGIQUE
2020, 26 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL
réf. 273-083

JARDINAGE

Panique sur la tomate

JULLIEN Jérôme

Les ennemis de la tomate sont nombreux : acariens, aleurodes, pourriture grise, mildiou, alternariose, nécrose apicale ou cul noir, oïdium, pucerons... En fonction du milieu de culture, sous abri ou en plein air, tous ne sont pas amenés à se développer. L'une des plus importantes mesures de prévention consiste à mélanger des variétés à fruits gros ou moyens, de précocité différente, rustiques et tolérantes, à des hybrides F1 résistants. Il est possible d'ajouter des variétés cocktail ou cerises. Des conseils de culture sont fournis pour éviter au maximum l'apparition des maladies et des ravageurs de la tomate au jardin. Les principaux ennemis, mildiou, alternariose et cul noir, sont décrits et font l'objet de préconisations spécifiques pour s'en débarrasser en cas d'apparition.

Mots clés : ALTERNARIOSE / NECROSE APICALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / JARDINAGE / ROTATION DES CULTURES / TECHNIQUE CULTURALE / PROTECTION DES VEGETAUX / INSECTE RAVAGEUR / TOMATE / VARIETE RESISTANTE / VARIETE RUSTIQUE / MILDIOU / OIDIUM / FRANCE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 243, 01/07/2020, 2 pages (p. 22-23)
réf. 273-061

Dossier : Stratégies anti-coups de chaud

BUTHOD Véronique / LAPOUGE-DEJEAN Brigitte / CHAUFFREY Joseph / ET AL.

Quand été rime avec grosses chaleurs, mieux vaut prévenir que guérir. Des solutions existent pour limiter au maximum les dégâts causés par la chaleur et la sécheresse au jardin. Il est ainsi possible de s'inspirer d'autres pays plus habitués aux fortes chaleurs, avec des gestes simples et des astuces pratiques inspirantes : - Oya, le système intelligent ; Ces poteries espagnoles, une fois remplies d'eau, diffusent petit à petit aux plantes l'humidité dont elles ont besoin ; - Plantes à l'ombre ! ; Les plantes pourront être installées à l'abri du soleil grâce à diverses structures, dès la plantation ou bien dans l'urgence (treillages, pergolas, ombrières express, draps ou voiles, parasols ou parapluies...) ; - Culture en étages ; Partage de techniques culturales issues des années d'expérimentations d'un jardinier pour limiter le stress hydrique au jardin : contre-plantations, légumes en strates et sous les arbres, plantations denses, limitation de la concurrence racinaire... ; - Y a-t-il plus de vent ? Selon certains, les vents desséchants du Sud-Est sont devenus dominants ces dernières années, alors qu'ils étaient à dominante Ouest auparavant... ceci est-il confirmé par les données scientifiques et les experts en météorologie ? Existe-t-il un lien avec le réchauffement climatique ? Quel impact du vent sur les cultures ?

Mots clés : CONTRE PLANTATION / CULTURE EN POT / RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE / CHALEUR / EAU / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / HAIE / METEOROLOGIE / JARDINAGE / ASSOCIATION ARBRES CULTURES / TECHNIQUE CULTURALE / PLANTATION / STRESS HYDRIQUE / FRANCE / SECHERESSE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 243, 01/07/2020, 12 pages (p. 28-39)
réf. 273-062

Un coeur à prendre

GOEPFERT Josiane

Le chou-rave (Brassica oleacera var. gongiloides), bien que son nom évoque un légume-racine, pousse hors du sol, et ne doit pas être confondu avec le chou-navet, aussi appelé rutabaga. La partie comestible forme une pomme au-dessus du sol, d'où partent des tiges surmontées de feuilles. Sa chair est douce, moins soufrée que celle du navet ou du radis noir et se rapprochant plus de celle de la courgette. Semé au printemps, de préférence en pépinière, le chou-rave se récolte dès le printemps pour certaines variétés précoces, en automne pour les autres, qui pourront se garder tout l'hiver. Quelques variétés sont présentées et des conseils pour le cultiver et pour le protéger (mêmes ravageurs que le chou) sont proposés, ainsi qu'une recette qui l'associe au gingembre, aux clous de girofle, à la badiane et à la cardamome.

Mots clés : RECETTE DE CUISINE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / JARDINAGE / TECHNIQUE CULTURALE / PROTECTION DES VEGETAUX / VARIETE / CHOU RAVE / FRANCE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 243, 01/07/2020, 4 pages (p. 40-43)
réf. 273-063

"Les tomates peuvent se conduire sans taille"

LAPOUGE-DEJEAN Brigitte

Christian Boué est producteur de semences pour le GIE Biau Germe, dans le Lot-et-Garonne. Pendant 25 ans, il a cultivé 1 à 2 ha de semences de légumes, aromatiques et fleurs, des graines de variétés anciennes ou plus récentes (aucun hybride F1). Passionné par son métier, il aime aussi transmettre son expérience lors de formations. Les tests qu'il a réalisés sur la conduite des pieds de tomates ont consisté à comparer deux méthodes, l'une, classique, sur une tige montée et palissée, avec taille et élimination des gourmands, l'autre en conduite à l'horizontal, sur des grilles ou treillis, sans taille. Christian Boué explique cette deuxième méthode avec laquelle il a obtenu de très bons résultats puisque, sur certaines variétés, il a récolté deux fois plus de tomates et observé une meilleure qualité sanitaire.

Mots clés : LOT ET GARONNE / PALISSAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COMPARAISON / TEMOIGNAGE / TEST / RENDEMENT / JARDINAGE / TECHNIQUE CULTURALE / TAILLE / TOMATE / SEMENCE VEGETALE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 243, 01/07/2020, 2 pages (p. 44-45)
réf. 273-064

Calendrier Lunaire 2021

GROS Michel

Le Calendrier Lunaire est le coup de pouce utile au jardin, pour les légumes, les fruits, les fleurs, les arbres, mais aussi pour l'agriculture, les animaux, les abeilles, le vin, la bière, le bois, le gazon... On y retrouve aussi les meilleures dates qui optimiseront les soins du corps, ainsi que la santé en général. Édité depuis 1978, le Calendrier Lunaire est le fruit de 42 années de recherches et d'expérimentations sur les influences cosmiques. Synthèse d'un savoir astronomique et d'un savoir ancestral, cet ouvrage propose une analyse très détaillée de toutes les influences lunaires et planétaires.

Mots clés : INFLUENCE / PURIN DE PLANTES / ELEVAGE / LUNE / CALENDRIER LUNAIRE / APICULTURE / FOIN / COMPOST / FERTILISATION / SOL / JARDINAGE / RECOLTE / ARBORICULTURE / ROTATION DES CULTURES / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / CEREALE / FRUIT / PETIT FRUIT / LEGUME / FLEUR / SANTE / FRANCE
2020, 130 p., éd. CALENDRIER LUNAIRE DIFFUSION
réf. 273-084

Le guide du jardin bio : Potager, verger, jardin d'ornement - 4ème édition

THOREZ Jean-Paul / LAPOUGE-DEJEAN Brigitte

Ce guide de jardinage bio, dont c'est la 4ème édition, est devenu une référence pour tout jardinier cherchant à concilier productivité, beauté du jardin et respect de l'environnement. Il aborde les fondamentaux du jardin bio, ainsi que les cultures potagères, aromatiques, fruitières et ornementales. Plus de 150 fiches de cultures sont proposées - toutes accompagnées de leur calendrier de semis, de plantation et de récolte - illustrées de photos et de nombreux dessins techniques, pour une meilleure compréhension des gestes et travaux de jardin à réaliser. Une large sélection d'espèces et de variétés sont présentées et décrites, permettant de faire son choix selon le climat de sa région, la taille de son terrain, la qualité de son sol… Les travaux de saison, glossaire, index et adresses utiles en fin d'ouvrage seront également d'une grande aide. Cette nouvelle édition tient compte des plus récentes avancées scientifiques et techniques, en phase avec les évolutions du jardinage bio, comme la permaculture, le jardinage sur sol vivant, le potager en carrés ou sur buttes... La liste des variétés potagères a été allégée des variétés hybrides F1, compte-tenu de la nature particulière et du renouvellement incessant de celles-ci, pour se concentrer sur les variétés classiques ou traditionnelles qui conservent tout leur intérêt.

Mots clés : CONDIMENT / CONSERVATION DES ALIMENTS / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CLIMAT / BIODIVERSITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ENGRAIS VERT / FERTILISATION / FRANCE / SOL / JARDINAGE / RECOLTE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / TECHNIQUE CULTURALE / CALENDRIER CULTURAL / PLANTATION / SEMIS / PROTECTION DES VEGETAUX / RAVAGEUR / ASSOCIATION DE CULTURES / TAILLE DE L'ARBRE / ARBRE / ARBUSTE / FRUIT / LEGUME / PLANTE ORNEMENTALE / VARIETE / FLEUR / MALADIE

2020, 480 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 273-085

MARAÎCHAGE

Pays Basque : Une pépinière collective de production de plants bios

LOPEPE Maritxu

Dans le Pays Basque, quatre fermes maraîchères bio se sont regroupées pour créer une pépinière collective. L'objectif est que ces fermes puissent produire leurs propres plants (nécessaires à leurs productions) et qu'elles en vendent une partie (minoritaire) aux particuliers. Ces fermes seraient ainsi plus autonomes et ne dépendraient plus des rares fournisseurs de plants bio qui approvisionnent toute la région. En année de croisière, 170 000 plants bio devraient être produits. L'outil est porté et géré par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Il fera 600 m2 et sera divisé en deux serres (une à atmosphère chaude et une froide). Cette pépinière sera localisée sur l'une des quatre fermes investies dans le projet : la ferme coopérative Garro (détenue par la commune de Mendionde). Argitxu Ithourria, maraîchère gérante de la ferme Garro, sera en charge de la production de plants tandis que la SCIC embauchera un salarié pour suppléer sa production maraîchère. L'investissement s'élève à 100 000 euros, financé par une société locale de capital-investissement, la communauté d'agglomération du Pays Basque, les aides « bâtiments » de la région Nouvelle-Aquitaine, les parts sociales des quatre fermes, ainsi que par du financement participatif.

Mots clés : MUTUALISATION / SOCIETÉ COOPERATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) / INITIATIVE LOCALE / MARAICHAGE / AUTONOMIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / EQUIPEMENT AGRICOLE / BATIMENT D'EXPLOITATION / SERRE / MARAÎCHAGE DIVERSIFIE / PEPINIERE / PLANT / PAYS BASQUE / GROUPE D'AGRICULTEURS / PRODUCTION DE PLANTS / PROJET COLLECTIF / NOUVELLE-AQUITAINE / TEMOIGNAGE / FINANCEMENT

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 364, 01/09/2020, 1 page (p. 17)

réf. 273-019

Tomates : Vos plants seront votre meilleure lecture de l'été

DROGOU Lucie

Pour bien comprendre une plante, il faut savoir la "lire", c'est-à-dire observer non pas seulement une anomalie du moment sur une zone restreinte, mais tous les niveaux de la plante, ainsi que l'environnement dans lequel elle évolue. Dans cet article, une méthode d'observation complète des organes de la tomate est proposée. La tête est-elle mince ? frisée ? violacée ? jaune ?... Les feuilles sont-elles jaunes entre les nervures ? Sont-elles fanées ? Et les fleurs, quel aspect présentent-elles ? Il s'agira d'observer ensuite les grappes, en particulier leur angle par rapport à la tige. L'observation globale va servir à établir un diagnostic, en prenant en compte également l'environnement. Une fois le diagnostic affiné et les mesures de précaution mises en place, il conviendra de rester attentif pendant les jours qui suivent.

Mots clés : VARIETE DE TOMATE / OBSERVATION / JARDINAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / FRUIT / TOMATE / BOTANIQUE / FLEUR / FEUILLE / TIGE / MARAICHAGE / BRETAGNE / FRANCE / PLANT
SYMBIOSE N° 258, 01/07/2020, 3 pages (p. 24-26)
réf. 273-072

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Dossier : Au cœur du monde des PPAM

JOULAIN Benoît / CHAPELLE Sophie / CHAMBRETTE Marie-Hélène / ET AL.

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales ont une place particulière car elles se situent aux frontières entre aliment, médicament, bien-être ou encore cosmétique. Ceci amène les producteurs.trices à devoir faire face à une forte complexité juridique et réglementaire. Par ailleurs, la demande étant forte, le développement des filières se fait essentiellement par les acteurs de l'aval. Dans un tel contexte, les petits producteurs ou les cueilleurs de plantes sauvages ont du mal à commercialiser leurs produits, à faire face aux contrôles administratifs ou encore à vivre de leur métier. Ce dossier, à travers des témoignages de producteurs, montre les difficultés rencontrées par ces derniers et les solutions qu'ils mettent en place. Parmi ces solutions, figure la création de dynamiques collectives (via des groupements par ex.), en divers endroits de France, pour mieux négocier face aux acteurs de l'aval, s'entraider, échanger des expériences ou du matériel, ou simplement ne pas entrer en concurrence. Ce dossier revient aussi sur les démarches de la Confédération Paysanne pour mieux défendre les droits et les revendications de ces petits producteurs ou ceux des éleveurs qui veulent pouvoir soigner leurs animaux avec des plantes.

Mots clés : CONTROVERSE / GROUPE D'ECHANGE / ORGANISATION DE LA FILIERE / ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL / ELEVAGE / COMMERCIALISATION / VENTE DIRECTE / COMMERCE DE GROS / REGLEMENTATION / TRANSFORMATION / FILIERE / PETIT PRODUCTEUR / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / TEMOIGNAGE / CUEILLETTE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / PLANTE MÉDICINALE / SANTE / SANTE ANIMALE / FRANCE / PUY DE DOME / LOIRE / RHONE / AVEYRON / MAINE ET LOIRE / PROVENCE / VAUCLUSE / GROUPE D'AGRICULTEURS
CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 359, 01/03/2020, 8 pages (p. I-VIII)
réf. 273-124

Je crée mon carré médicinal : 20 plantes pour composer sa pharmacie naturelle

CIEUR Christine

Les plantes médicinales, autrefois nommées "simples", sont, par nature, faciles à cultiver et à entretenir. Vingt plantes différentes suffisent pour constituer une pharmacie naturelle efficace. Ce livre fournit toutes les informations utiles sur la mise en place d'un jardin médicinal : comment l'aménager, préparer le sol, où se procurer les plantes et en quelle quantité, comment les soigner, les récolter et les conserver. Achillée, mélisse, sauge... L'auteure propose vingt fiches de cultures comportant une description précise des plantes sélectionnées, leurs modalités propres de jardinage (exposition, type de sol, etc.), de récolte et de séchage. La transformation des plantes en diverses préparations est une étape incontournable pour bénéficier de leurs propriétés à tout moment de l'année, c'est pourquoi l'auteur présente aussi plusieurs recettes médicinales à faire soi-même : baume réparateur à la consoude, cataplasme d'achillée millefeuille, crème cutanée au calendula, élixir floral d'aigremoine, vinaigre de lavande, teintures mères, tisanes, macérats…

Mots clés : DECOCTION / ELIXIR FLORAL / PROPRIETE MEDICINALE / TISANE / STOCKAGE / TRANSFORMATION / SECHAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / JARDINAGE / RECOLTE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / PLANTE MÉDICINALE / TECHNIQUE CULTURALE / CALENDRIER CULTURAL / SEMIS / BOTANIQUE / SANTE / MACERAT / FRANCE
2020, 120 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 273-086

VITICULTURE

Denis Guthmuller, président de Sud-Est Vin Bio

RIVRY-FOURNIER Christine

Cet article retranscrit l'interview de Denis Guthmuller, le président de Sud-Est Vin Bio. Cette association interprofessionnelle a été créée en 2019 et a pour objectif de fédérer et de stimuler la filière viticole bio régionale. Elle fédère les appellations de la vallée du Rhône et de Provence (départements du Rhône, de la Loire, de la Drôme, de l'Ardèche et ceux de la région PACA). La priorité de cette association est d'assurer la durabilité de la production viticole biologique, notamment en ayant une meilleure visibilité sur le marché, les volumes, les coûts de production par appellation… Comme Denis Guthmuller est également secrétaire général du SGV des Côtes-du-Rhône, il a pu prendre conscience des difficultés que les vignerons bio ont à pérenniser leur activité en raison de la fluctuation du marché (alternance entre spéculation et effondrement des prix). D'où l'importance de fédérer la filière pour la consolider et de travailler sur les coûts de production. Sur le plan technique, les enjeux concernent principalement les problèmes causés par la flavescence dorée, le black-rot et le mildiou (réduction des doses de cuivre).

Mots clés : ENJEU / INTERPROFESSION / INTERVIEW / DÉBOUCHÉ / PRIX / FILIERE VIN / ORGANISATION DE L' AB / ORGANISATION DE LA FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / VITICULTURE / SUD-EST FRANCE
VITISBIO N° 5, 01/10/2019, 3 pages (p. 8-10)

réf. 273-024

Cuivre : Optimisation et pistes d'avenir

FURET Arnaud

La problématique du cuivre a fait l'objet d'une conférence lors de l'édition 2019 du salon Tech&Bio. Les résultats du projet Ecovitibio (2013-2017) ont notamment été présentés. L'objectif de ce projet était de réduire au moins de moitié les intrants phytosanitaires des domaines girondins biologiques (en comparaison aux références régionales de 2006). Durant cinq campagnes, les traitements d'une parcelle ont été déclenchés et dosés via un outil d'aide à la décision (Decitrait Bio). Une autre parcelle a servi de témoin (pratiques classiques du viticulteur bio). L'IFT total obtenu est en moyenne 55 % plus bas que la référence de 2006, avec une baisse de 53 % des fongicides. Par ailleurs, au fur et à mesure de l'avancée de l'essai, les dosages de cuivre sont devenus similaires entre la parcelle témoin et celle pilotée avec l'OAD : le vigneron a effectué un transfert de techniques et a réussi à réduire lui-même ses doses de cuivre. Autre piste envisagée pour réduire les doses de cuivre : le biocontrôle. Pour rappel, il n'existe que trois produits de biocontrôle contre le mildiou : Bastid ou Blason ; Roméo ; Limocide, Prev'AM ou Essen'ciel. Des résultats encourageants ont été observés en Bourgogne, mais uniquement lorsque la pression en mildiou était faible. Cet article est accompagné d'un encart sur la phytoextraction du cuivre : il présente les résultats d'essais réalisés dans l'Yonne.

Mots clés : DOSE / EXTRACTION / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / SOL / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / MALADIE CRYPTOGAMIQUE / BIO-CONTROLE / CUIVRE / MILDIOU / FRANCE / ALTERNATIVE AU CUIVRE / REDUCTION D'INTRANTS
VITISBIO N° 5, 01/10/2019, 2 pages (p. 14-15)
réf. 273-025

Dossier : Parcours techniques

KACHKOUCH SOUSSI Claire / RIVRY-FOURNIER Christine

Les vignerons biologiques ajustent sans cesse leurs pratiques pour obtenir des raisins de qualité. Ce dossier détaille plus amplement les pratiques de deux domaines biologiques. Dans les Pyrénées Orientales, Séverine et Philippe Bourrier sont à la tête du domaine Château L'Ou depuis 1998 (domaine de 71 ha, dont 65 ha en production et 6 ha de jeunes plantations). Ce sont deux précurseurs de la bio qui ont expérimenté de nombreuses pratiques, aussi bien dans leurs vignes qu'au chai. Leur domaine bénéficie d'un climat chaud et sec, ce qui réduit les risques de maladies cryptogamiques. En revanche, ces vignerons sont très vigilants vis-à-vis de la concurrence hydrique. Concernant la vinification, plusieurs reconnaissances et médailles récompensent leurs nombreux essais destinés à affiner la qualité de leurs vins (ex. : vinification intégrale en fûts de chêne et en amphores). En Gironde, Jean-Luc Piva et ses enfants gèrent deux domaines familiaux (Château des Seigneurs de Pommyers et Château Pouchaud-Larquey). Les 46 ha des deux domaines sont regroupés en un seul îlot et conduits en agriculture biologique depuis 1984. Leurs vignes présentent une forte biodiversité et la vie du sol est, pour eux, une priorité. Ils effectuent leurs vinifications au rythme des cycles lunaires et produisent des vins rouges, blancs secs, moelleux et des crémants.

Mots clés : VINIFICATION / ORGANISATION DU TRAVAIL / ALÉA CLIMATIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CALENDRIER LUNAIRE / TEMOIGNAGE / RENDEMENT / SOL / TRAVAIL DU SOL / VITICULTURE / VENDANGE / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / PREPARATION NATURELLE PEU PREOCCUPANTE / TAILLE / GIRONDE / PYRENEES ORIENTALES
VITISBIO N° 5, 01/10/2019, 12 pages (p. 17-29)
réf. 273-026

Alternatives au cuivre pour contrôler le mildiou de la vigne en AB : Essai en parcelle expérimentale à Espenel

GRAB

En 2020, le Grab et la Cave de Die Jaillance (basée dans la Drôme) ont mené un essai sur une parcelle expérimentale, afin de trouver des alternatives au cuivre en viticulture biologique. Plusieurs modalités ont ainsi été comparées : un témoin (non traité) ; une modalité « cuivre » (400 g CU métal/ha, ce qui correspond à la référence régionale) ; une modalité « cuivre faible dose » (100 g CU métal/ha) ; une modalité « Chitoplant » (produit à base de chitosan, 5 g/L) ; et quatre autres modalités qui associent la faible dose de cuivre et un produit alternatif (Chitoplant, vinaigre blanc bio 8°, savon noir et décoction de prêle). Les risques de contamination au mildiou les plus élevés sont apparus de la mi-mai à la mi-juin. Une inoculation de mildiou a ensuite été effectuée le 18 juin. Le niveau de pression du mildiou peut ainsi être qualifié de moyen. Six traitements ont été réalisés tout au long de la saison, avec en moyenne 12 jours d'écart. Le mélange Chitoplant et cuivre a entraîné une précipitation de ce dernier dans la bouillie, ces deux traitements ont donc été appliqués séparément. Aucune différence significative n'a été observée entre le témoin et la modalité « Chitoplant ». La fréquence des dégâts est identique quelle que soit la dose de cuivre (100 ou 400 g CU métal/ha), et l'ajout de Chitoplant, de vinaigre blanc, de savon noir ou de décoction de prêle à la faible dose de cuivre n'a pas significativement amélioré la protection phytosanitaire.

https://www.grab.fr/compte-rendu-des-essais-presentes-le-8-octobre-2020/
Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / CUIVRE / SAVON NOIR / VINAIGRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / BIO-CONTROLE / CHITOSAN / TRAITEMENT CUPRIQUE / PRÊLE / MILDIOU / DROME / DECOCTION / MALADIE CRYPTOGAMIQUE
2020, 6 p., éd. GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique) / LA CAVE DE DIE JAILLANCE
réf. 273-102

Essais participatifs conduits avec les viticulteurs : Compte-rendu – mildiou - 2020

JACQUOT Maxime / WRIGHT Julia

Le Grab et Agribiodrôme coordonnent des essais réalisés dans le cadre du réseau d'essais participatifs « plantes et vignes » au pays de la Clairette. En 2020, plusieurs essais, conduits dans des parcelles de « viticulteurs-expérimentateurs » avaient pour objectif de réduire les doses de cuivre utilisées dans la lutte contre le mildiou en AB. Les alternatives suivantes ont été testées : savon noir + dose réduite de cuivre ; infradoses de fructose + dose réduite de cuivre ; préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) + dose réduite de cuivre. Toutes ces alternatives ont été comparées à un témoin (dose classique de cuivre). Pour l'essai avec les PNPP, diverses préparations ont été utilisées en fonction de la situation sanitaire : décoction de prêle, infusion d'achillée, extraits fermentés (EF) de fougère, infusion de reine des prés, EF d'ortie, EF de consoude, EF de laminaire, miel... Concernant la pression en mildiou, elle a été assez faible au début de la saison, mais des contaminations tardives ont causé d'importants dégâts en fin de saison. Dans ces conditions, des résultats intéressants ont été observés sur grappe pour les modalités savon noir et PNPP (aucune différence significative n'a été observée entre la modalité cuivre classique et la modalité dose réduite de cuivre + PNPP). Pour les infradoses de sucre, les réponses sont plus mitigées, avec des différences de résultats selon les cépages.

https://www.grab.fr/compte-rendu-des-essais-presentes-le-8-octobre-2020/
Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / SAVON NOIR / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / MALADIE CRYPTOGAMIQUE / PREPARATION NATURELLE PEU PREOCCUPANTE / TRAITEMENT CUPRIQUE / FRUCTOSE / MILDIOU / DROME / RECHERCHE PARTICIPATIVE / CUIVRE
2020, 6 p., éd. GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique) / AGRIBIODRÔME
réf. 273-103

"Pour moi, c'est dans la relation entre les humains que notre travail prend tout son sens"

JOBBÉ-DUVAL Margot

Clarisse Arnaud, viticultrice biologique à Vercheny, dans la Drôme, raconte, dans cet article, son parcours professionnel : de son installation dans le GAEC familial à la séparation de celui-ci en deux exploitations, en passant par la conversion du domaine à l'agriculture biologique et par l'engagement syndical de Clarisse à la Confédération paysanne. Une partie de sa production est vendue à la coopérative pour la Clairette de Die, l'autre est valorisée en raisins de table. Pour elle, l'humain tient une place essentielle en agriculture et, plus particulièrement en ce qui la concerne, en viticulture. Malgré l'évolution des habitudes de chacun et les progrès technologiques, l'entraide entre voisins (pour des échanges de savoir-faire, mais aussi de savoirs) et la sollicitation de vendangeurs restent primordiales.

Mots clés : TRAVAIL EN AGRICULTURE / ENTRAIDE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / VITICULTURE / DROME / TRAJECTOIRE / CLAIRETTE DE DIE / RAISIN DE TABLE
CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 364, 01/09/2020, 2 pages (p. 14-15)
réf. 273-091

Dossier : Bio : les acquis de l'expérience

DELBECQUE Xavier / GERBOD Catherine / GRAVÉ Justine

Nathalie et David Drussé sont viticulteurs bio en Indre-et-Loire depuis 5 ans. Olivier Roches est viticulteur bio, en Dordogne, et converti à l'AB depuis 10 ans. Rémy Soulié est aussi producteur de vins, dans l'Hérault, sur une exploitation familiale qui n'a jamais connu de traitements chimiques et en AB depuis 20 ans. Chacun revient sur les points-clés de son métier. Malgré des anciennetés en AB différentes, chacun s'accorde sur l'importance de l'observation de la vigne, sur la nécessité d'anticiper pour agir au bon moment et ne pas se faire déborder, par l'herbe éventuellement mais surtout par les maladies, comme le mildiou. Le travail du sol est aussi un élément important et chacun doit trouver l'itinéraire technique qui convient à sa situation. La qualité de la pulvérisation est aussi un point essentiel pour réussir ses interventions. Si Nathalie et David réfléchissent encore au meilleur itinéraire technique pour eux, notamment pour maîtriser l'herbe, Olivier, en Dordogne, met en avant l'importance d'avoir une vigne en bon état au moment de la conversion pour avoir un outil de production performant. Lui-même a dû accélérer la remise en état de sa vigne pour compenser la baisse des rendements une fois passé en AB. Pour Rémy, dans l'Hérault, un des éléments-clés est de mécaniser tout ce qui peut l'être, notamment pour ne pas se laisser déborder et ne pas être tributaire d'une main d'œuvre parfois difficile à trouver, alors qu'il faut passer plus de temps dans la vigne en bio qu'en conventionnel. Ces deux derniers vignerons se diversifient aussi, le premier avec des gîtes sur la ferme et le second avec le photovoltaïque.

Mots clés : FLAVESCENCE DOREE / PULVERISATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / MATERIEL AGRICOLE / OBSERVATION / TEMOIGNAGE / FERTILISATION / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / MILDIOU / INDRE ET LOIRE / DORDOGNE / HERAULT
REUSSIR VIGNE N° 275, 01/07/2020, 7 pages (p. 37-43)
réf. 273-088

MARCHÉ

FILIÈRE

Chêne Vert fabrique des fromages bio pour Bel

REUSSIR LA CHEVRE

Le groupe Bel s'est rapproché de la fromagerie Chêne Vert (située en Dordogne) pour produire des fromages de chèvre et de brebis bio. Ces fromages sont commercialisés sous la nouvelle marque bio du groupe « Le fromage de Margot ». Le lait est collecté dans un rayon de 70 km autour de la laiterie (basée à Saint-Front-sur-Nizonne) et est rémunéré 1,04 €/L en moyenne. Ce partenariat permet de poursuivre les installations de producteurs bio sur ce territoire.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / LAITERIE / LAIT DE CHEVRE / FILIERE LAIT / LAIT DE BREBIS / PRODUIT BIOLOGIQUE / FROMAGE DE CHEVRE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / OVIN LAIT / MARQUE COMMERCIALE / CAPRIN / DORDOGNE / FROMAGE DE BREBIS / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

REUSSIR LA CHEVRE N° 359, 01/07/2020, 1 page (p. 36)

réf. 273-013

Poids et prix de vente des animaux Charolais en 2019

ALLART Lucie / BRISSON Stéphane / BOUCHER Lucille / ET AL.

Cette synthèse présente les poids et prix de vente des bovins commercialisés sur le bassin Charolais en 2019. Elle compile ainsi plus de 657 000 données commerciales fournies par des opérateurs, pour les broutards, les jeunes bovins, les vaches allaitantes et les génisses finies. Pour ce qui concerne les animaux élevés en agriculture biologique, leur nombre a augmenté entre 2018 et 2019 et les prix sont restés stables : 4,31 €/kg pour les vaches finies, 4,56 €/kg pour les génisses finies et 4,37 €/kg pour les bœufs, en moyenne, sur 2019.

http://idele.fr/filieres/bovin-viande/publication/idelesolr/recommends/poids-et-prix-de-vente-des-animaux-charolais-en-2019.html

Mots clés : ELEVAGE / ELEVAGE ALLAITANT / PRIX DE VENTE / FILIERE VIANDE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / RESULTAT ECONOMIQUE / BOEUF / GENISSE / VACHE ALLAITANTE / RACE BOVINE CHAROLAISE / POIDS / AUVERGNE-RHONE-ALPES / CENTRE-VAL-DE-LOIRE / BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / LIMOUSIN

2020, 52 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE

réf. 273-004

Filières céréales et oléo-protéagineux biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes

COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ET AL.

Cette fiche effectue un état des lieux sur les filières céréales et oléoprotéagineux en Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA). Elle commence par présenter les volumes produits à l'échelle nationale et régionale pour la campagne 2019/2020 et insiste sur la forte progression des surfaces cultivées en bio ces dernières années. Comme ce phénomène entraîne une hausse de l'offre en céréales et oléo-protéagineux bio, cette fiche alerte sur la nécessité de faire un point tous les ans avec son metteur en marché afin de valoriser au mieux ses productions (il faut trouver le bon équilibre entre rentabilité et rotation culturale). Concernant le marché des cultures en deuxième année de conversion (C2), elle précise que les nombreuses conversions ont entraîné une saturation des débouchés et qu'il est possible que le prix d'achat des C2 baisse au niveau national. Elle indique ensuite les cultures de vente les plus recherchées en AuRA ; un tableau récapitule les différents opérateurs économiques de la région, leur aire d'influence, leurs coordonnées, ainsi que leurs attentes et leurs besoins en matière de cultures. Elle apporte aussi, sous la forme d'un tableau, des informations (personnes ressources et coordonnées) sur les organismes de développement de l'agriculture biologique en AuRA (structures de coordination régionale et structures d'accompagnement technique).

https://www.cdf-raa.coop/wp-content/uploads/2020/11/Se-rapprocher-de-laval-VF.pdf
Mots clés : CHIFFRE / CONTRACTUALISATION / DEVELOPPEMENT DE L'AB / ENTREPRISE / MINOTERIE / OPERATEUR / ORGANISATION DE LA FILIERE / TRANSFORMATEUR / ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL / COMMERCIALISATION / COOPERATIVE / MARCHÉ / FILIERE CEREALES / FILIERE OLEOPROTEAGINEUX / OFFRE ET DEMANDE / PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / GRANDE CULTURE / AUVERGNE-RHONE-ALPES / MOULIN / CEREALE / OLEOPROTEAGINEUX / ORGANISATION DE L' AB
2020, 4 p., éd. COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
réf. 273-022

La bio, un modèle résilient pour l'alimentation de demain

BIO-LINEAIRES

Le Synabio, organisation fédératrice des entreprises de la bio, rassemble aujourd'hui près de 200 entreprises bio de la transformation et de la distribution. Cet article est le plaidoyer qu'il a rédigé, après plusieurs mois de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, pour exprimer sa vision d'un modèle alimentaire vertueux et capable de résilience. Premier constat : au cours de la première partie de la crise (jusqu'en juillet), la consommation de produits bio a augmenté fortement (+ 63 % en GMS pour la semaine du 15 mars 2020, contre + 40 % pour les produits conventionnels). Les filières bio ont su répondre à la demande et faire face à l'imprévu, démontrant leur résilience. Les atouts de l'agriculture bio pour s'adapter sont, entre autres : des approvisionnements en France, une contractualisation avec l'amont agricole, une distribution spécialisée, un climat social apaisé (la RSE dans les entreprises bio est relativement plus développée) qui a facilité l'adaptation des chaînes de production malgré la tension. Le Synabio rappelle que les entreprises de la bio défendent un mode de production intrinsèquement résilient et à l'origine de nombreux coûts évités pour la collectivité (dépollution, dépenses de santé, etc.) et qu'elles créent de l'emploi. Pour le Synabio, l'État devrait, pour toutes ces raisons, s'investir davantage pour protéger les bonnes pratiques des entreprises de la bio, pour sécuriser les acteurs de la bio (aléas climatiques, relations avec la grande distribution) pour accélérer la transition et changer d'échelle, en facilitant et en encourageant les investissements.

Mots clés : CRISE SANITAIRE / RESILIENCE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / ALIMENTATION HUMAINE / DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / TRANSFORMATION / FILIERE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / PRODUIT BIOLOGIQUE / ECONOMIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / IMPACT / PERSPECTIVE / FRANCE / ENTREPRISE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 3 pages (p. 9-13)
réf. 273-052

Les nouveaux magasins de la GMS : E-commerce & digital, Services, Shop in shop, Bio (suite 2/2)

FERNANDEZ Sauveur

4 tendances de la grande distribution sont présentées : - Le E-commerce et les nouveaux modèles économiques digitaux, avec un développement des services connectés qui ne feront pas disparaître l'expérience magasin, mais la complèteront ; - Les services relationnels, contrepoids au tout numérique, viendront renforcer le contact humain physique en proposant des services comme, par exemple, la vente de tickets de transport, un coin cuisine, la mise à disposition de pompes à vélo... ; - le Shop in shop, soit un espace réservé, au sein de la grande surface, à une autre enseigne (boutique dans la boutique), pour créer une ambiance de proximité et de commerce vivant ; - Les produits bio en GMS, en expansion, avec des marques qui affinent leurs stratégies ; - Les magasins bio pourront, en connaissance de cause, anticiper leur évolution tout en évitant certains pièges (robotisation logistique, etc.) et en se réinventant (semences rustiques, permaculture, ressources partagées, monnaie locale...).

Mots clés : LIVRAISON A DOMICILE / TENDANCE / DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / PERSPECTIVE / FRANCE / COMMERCE ELECTRONIQUE / SOCIETE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 2 pages (p. 19-21)
réf. 273-053

Repères économiques : Reprise du marché des compléments alimentaires en 2019

BIO-LINEAIRES

Selon le Syndicat National des Compléments Alimentaires (Synadiet), en 2019, le marché des compléments alimentaires a progressé de 3 %, contre 1,3 % en 2018. Tous les circuits de distribution n'ont pas de manière égale profité de cette croissance. En nombre de parts de marché, c'est la pharmacie qui est restée leader avec 50,3 %, affichant cependant un recul de 0,3 % par rapport à l'année précédente. Le E-commerce a vu augmenter ses parts de marché (+ 20 %), ainsi que son chiffre d'affaires (10,8 %), tandis que le circuit spécialisé (bio, diététique, franchise) a connu une légère baisse. La tendance du marché s'affirme sur les produits santé (digestion, stress, sommeil) au détriment des produits minceur.

Mots clés : CIRCUIT DE DISTRIBUTION / MARCHÉ / COMPLEMENT ALIMENTAIRE / SANTE / FRANCE / CHIFFRE D'AFFAIRES / FILIERE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 1 page (p. 39)
réf. 273-056

Dossier : Le flexitarisme, une tendance alimentaire en phase avec la bio

DUPONCHEL Laura / AUBERT Claude / HOULBERT Angélique

Le flexitarisme est une pratique alimentaire qui consiste à consommer moins de viande et dont se réclament un tiers des Français, selon un sondage OpinonWay. Dans ce dossier, qui aborde à la fois les origines de ce mouvement, sa représentativité en France et la variété de régimes alimentaires apparentés, les liens entre flexitarisme et alimentation bio sont illustrés. Une diététicienne détaille les bénéfices nutritionnels d'une approche flexitarienne. Pour Claude Aubert, diminuer sa consommation de viande devrait s'accompagner d'une consommation en provenance d'élevages à taille humaine où les éleveurs prennent soin de leurs animaux, plutôt que "d'usines à viande". Le dossier est ainsi composé des articles suivants : - Le flexitarisme, un régime écologique bon pour la santé ; - Surconsommation de viande : quels effets sur l'agriculture et l'élevage ? ; - Le flexitarisme… d'un point de vue nutritionnel.

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / EQUILIBRE ALIMENTAIRE / IMPACT ENVIRONNEMENTAL / ALIMENTATION HUMAINE / PROTEINE VEGETALE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / DIETETIQUE / APPORT NUTRITIONNEL / VALEUR NUTRITIONNELLE / REGIME ALIMENTAIRE / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / INDUSTRIE DE LA VIANDE / VIANDE / QUALITE DE LA VIANDE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / GAZ A EFFET DE SERRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ELEVAGE INDUSTRIEL / RUMINANT / BIEN-ÊTRE ANIMAL / LEGUMINEUSE / SANTE / FRANCE / SOCIETE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 11 pages (p. 67-85)
réf. 273-058

Les cosmétiques Guérande : un concentré naturel de vie

BIO-LINEAIRES

Créé en 1972, en Loire-Atlantique, le laboratoire Science et Nature s'est spécialisé dans la fabrication de cosmétiques et s'est fait connaître notamment par les produits de sa marque Centifolia, née en 1983, très appréciée dans le réseau bio. Les cosmétiques Guérande sont le fruit de la rencontre entre le laboratoire et la coopérative saline de Guérande. Plus précisément, ce sont les Eaux-mères qui ont inspiré cette gamme. L'Eau-mère est le nom donné à l'eau résiduelle du dernier bassin des marais salants, celui le plus éloigné de la mer, après 10 à 15 récoltes de sel. Cette Eau-mère, très concentrée en sels minéraux et en oligo-éléments (jusqu'à huit fois plus que l'eau de mer), présente une teneur réduite en sodium puisque le sel a été prélevé par les paludiers. Utilisée comme actif cosmétique, cette Eau-mère, riche d'au moins 70 minéraux et oligo-éléments, dont le magnésium, en grande concentration, présente de nombreux bienfaits pour régénérer la peau et apaiser les rougeurs. La gamme comprend aujourd'hui 27 références, dont le Neosérum d'Eaux-mères, produit phare de la marque.

Mots clés : SEL / MINERAUX / FILIERE / COSMETIQUE / PRODUIT COSMETIQUE / ENTREPRISE / OLIGO ELEMENT / MAGNESIUM / FRANCE / LOIRE ATLANTIQUE / SANTE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 2 pages (p. I-II)
réf. 273-059

Perl'Amande : tradition et qualité depuis 100 ans

BIO-LINEAIRES

La société Perl'Amande fait partie de la dizaine d'entreprises bio françaises pouvant s'enorgueillir d'avoir 100 ans. C'est à Oraison, dans les Alpes-de-Haute-Provence, qu'en 1920, Gustave Dejean, tout juste rentré de la guerre, ouvre une pâtisserie. La région est alors la principale région française productrice d'amandes. Gustave Dejean met au point un cassoir mécanique et commence à conditionner les amandons pour les producteurs locaux. Très vite, il recentre ses activités sur la fabrication de produits à base d'amandes, comme les confitures ou les pâtes, vendues en épiceries fines. Dans les années 1970, la société se tourne vers le bio, avec des amandes provenant principalement d'Espagne et d'Italie. Un long savoir-faire de transformation de l'amande a conduit l'entreprise jusqu'à aujourd'hui, rachetée par François Rocher en 2006. L'amande est restée le principal ingrédient, autrefois spécialité du territoire d'Oraison. Les purées crues sont un exemple des recettes de Perl'Amande transmises depuis sa création, tout comme la pâte d'amande. La fabrication a été modernisée, mais les recettes sont restées les mêmes. Des innovations sont venues enrichir les gammes, comme une boisson végétale à base d'amandes, d'avoine et de noisettes et des purées d'amandes aux fruits ou au sucre de coco. Un des souhaits de l'entreprise aujourd'hui est de pouvoir s'approvisionner en amandes bio françaises.

Mots clés : TRANSFORMATION / FILIERE / BOISSON VEGETALE / FRUIT SEC / PRODUIT BIOLOGIQUE / ENTREPRISE / AMANDE / ALPES DE HAUTE PROVENCE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 2 pages (p. III-IV)
réf. 273-060

La responsabilité sociétale des entreprises de F&L : Des fondements théoriques aux mesures concrètes

GLEMOT Catherine / BERTRAND Cécile

Le développement de démarches de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une profonde attente des consommateurs. Cet article explique les grands fondements et principes de la RSE, ainsi que son contexte réglementaire et social. Il présente un ensemble d'actions concrètes rentrant dans le champ de la RSE pour les différents stades de la filière fruits et légumes : producteurs, expéditeurs, stade de gros, distribution et commerce. Les entreprises peuvent choisir d'aller plus loin dans la RSE et de mettre en place un label ou une certification. Pour accompagner les entreprises, le CTIFL a développé et mis à disposition un outil de comparaison de différentes grilles de diagnostic.

Mots clés : ENTREPRISE D'EXPEDITION / PRINCIPE / PRODUCTEUR / CONDITION DE TRAVAIL / DISTRIBUTION / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / ORGANISATION DU TRAVAIL / ENVIRONNEMENT / DURABILITE / DURABILITE ECONOMIQUE / DURABILITE SOCIALE / DISTRIBUTEUR / RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE (RSE) / PRODUCTION / FRANCE / COMMERCE / ENTREPRISE / SOCIETE
INFOS CTIFL N° 364, 01/09/2020, 9 pages (p. 22-30)
réf. 273-105

Observatoire des viandes bio 2019

COMMISSION BIO D'INTERBEV

Chiffres à l'appui, la Commission bio d'Interbev (Interprofession Bétail et Viande) montre que la filière viandes bio continue de se développer. Parmi les chiffres 2019 présentés, figurent les volumes d'abattage, en augmentation (+16 % vs 2018), en particulier en porcins (+32 % vs 2018) ; les ventes dans les différents circuits de distribution, avec une demande qui a continué à augmenter, notamment en restauration hors-domicile (+34 % en volume vs 2018).

https://www.interbio-paysdelaloire.fr/observatoire-des-viandes-bio-en-2019
Mots clés : CHIFFRE / RESTAURATION HORS DOMICILE / FILIERE VIANDE / VIANDE BOVINE / VIANDE OVINE / VIANDE PORCINE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / STATISTIQUES / VEAU / FRANCE / BOVIN / OVIN / PORCIN
2020, 8 p., éd. INTERBEV
réf. 273-081

Communiqué de presse : La Viande Bio confirme son succès auprès des Français !

COMMISSION BIO D'INTERBEV

Ce communiqué de presse est centré sur les principaux résultats d'une enquête, menée en septembre 2020, auprès d'un échantillon représentatif de 1005 Français, sur le thème « Les Français et la consommation de viande bio », sondage commandité par la Commission bio d'Interbev (Association nationale interprofessionnelle de l'élevage et des viandes). Les résultats montrent que 72 % des sondés déclarent consommer au moins de manière occasionnelle de la viande bio, soit 13 points de plus qu'en 2015. Ces consommateurs avancent les motivations suivantes : la viande bio est produite dans des conditions respectueuses de l'environnement et du bien-être animal, elle est bénéfique pour la santé et davantage contrôlée sur le plan sanitaire, a un meilleur goût, permet d'assurer un meilleur revenu aux éleveurs et en consommer est un acte citoyen. 72 % des personnes sondées estiment qu'il est indispensable de trouver de la viande bio parmi l'offre globale de produits bio, et 60 % jugent justifié de payer ces produits plus cher. Cette étude montre aussi que la viande bio se consomme de plus en plus en restauration hors domicile, qui représente 7,6 % des ventes, chiffre en progression de 34 % par rapport à 2018, selon l'Observatoire des Viandes Bio 2019. Ces éléments sont à mettre en relation avec les efforts de la filière pour répondre aux demandes des consommateurs.

https://www.interbev.fr/espace-presse/la-viande-bio-confirme-son-succes-aupres-des-francais/
Mots clés : COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / RESTAURATION HORS DOMICILE / DISTRIBUTION / SONDAGE / FILIERE VIANDE / CONSOMMATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ETUDE / ENQUETE / FRANCE / SOCIETE / VIANDE BOVINE / VIANDE OVINE / VIANDE PORCINE
2020, 8 p., éd. INTERBEV

réf. 273-122

STATISTIQUES

Plus de 1 200 élevages bio ou en conversion

HARDY Damien

Selon l'Agence BIO, en 2019, le marché bio français représentait presque 12 milliards d'euros (6,4 milliards d'euros en 2015). La forte demande en produits bio tire la production. En 2019, 47 200 producteurs bio étaient dénombrés en France, soit 13 % de plus qu'en 2018. Les exploitations caprines bio totalisent plus de 87 661 chèvres, soit 10 % du cheptel national, contre seulement 3 % en 2010.

Mots clés : CHIFFRE / MARCHÉ / STATISTIQUES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / CAPRIN / FRANCE / FILIERE LAIT
REUSSIR LA CHEVRE N° 360, 01/09/2020, 1 page (p. 8)

réf. 273-075

Près de 2 800 exploitations engagées en bio

HARDY Damien

Selon l'Agence BIO, avec 8,5 % de surface agricole en bio en 2019 en France, l'espace consacré au bio a doublé en 5 ans, atteignant désormais 2,3 millions d'hectares. L'élevage bio est en augmentation, y compris l'élevage ovin. En 2019, 2 516 exploitations ovines (620 en lait et 1933 en viande) étaient certifiées bio, soit 8 % de plus qu'en 2018, et 282 élevages ovins étaient en conversion (30 en brebis laitières et 253 en ovins viande). Ces élevages totalisent plus de 238 000 brebis viande et 138 000 brebis laitières, ce qui représente 7 % du cheptel allaitant et 10 % du cheptel laitier français.

Mots clés : CHEPTEL / CHIFFRE / FILIERE LAIT / CONVERSION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / OVIN LAIT / OVIN VIANDE / FRANCE / FILIERE VIANDE / STATISTIQUES
REUSSIR PATRE N° 677, 01/10/2020, 1 page (p. 8)

réf. 273-076

ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Mesures agro-environnementales, un combat de longue haleine

COULOMBEL Morgane

Le 9 avril 2020, la Région Bretagne a validé la reconduite du dispositif Mesures agro-environnementales et climatiques « Système polyculture élevage » (MAEC SPE) pour un an, en direction des agriculteurs qui arrivaient en fin de contrat. 2020 devait initialement être une année blanche. Cette reconduite a été rendue possible grâce à la mobilisation d'éleveurs, d'apiculteurs et des divers acteurs du développement agricole, dont le CEDAPA. Ce n'est pas la première fois que le CEDAPA s'empare de ce sujet, notamment pour défendre le bien commun et les systèmes herbagers. Cet article retrace un historique des MAE en Bretagne, ainsi que des différents combats dont ils ont fait l'objet. Pour cela, il remonte jusqu'en 1993, avec la création des Mesures agro-environnementales RIN (Réduction d'Intrants), puis il détaille toutes les évolutions jusqu'aux enjeux liés à la défense des mesures agro-environnementales dans la programmation de la prochaine PAC (2021).

Mots clés : ENJEU / VERDISSEMENT / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / REFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EAU / MESURE AGROENVIRONNEMENTALE (MAE) / MESURE AGROENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (MAEC) / SYSTEME HERBAGER / HISTORIQUE / POLYCULTURE ELEVAGE / BRETAGNE / POLITIQUE AGRICOLE / ELEVAGE
ECHO DU CEDAPA (L') N° 150, 01/09/2020, 3 pages (p. 5-7)
réf. 273-037

Société La Bêle Solution : L'entretien d'espaces verts génère un revenu complémentaire

PEUCELLE Alice

Armand Harlé d'Ophove est le créateur et gérant de la société La Bêle Solution. Cette dernière met en relation une cinquantaine d'éleveurs d'ovins (français et belges) avec des industriels désireux de trouver des solutions pour l'entretien de leurs espaces verts (prestations d'écopâturage). Ce service est une source de rémunération pour les éleveurs. Cette rémunération est d'autant plus légitime que les surfaces allouées ne sont pas forcément idéales pour le pâturage : pentes, obstacles, mauvaise implantation du couvert… La contractualisation est réalisée au cas par cas : les industriels ou les collectivités locales fixent des objectifs en matière d'entretien et l'éleveur est libre de s'organiser comme il le souhaite. Si besoin, La Bêle Solution peut fournir des fils et des abris. L'éleveur doit, quant à lui, gérer l'abreuvement et passer voir ses animaux au moins une fois par semaine. La gestion des refus est réalisée, soit par La Bêle Solution, soit par l'éleveur, afin d'offrir une solution clé en main aux industriels. L'entretien d'espaces verts présente en revanche l'inconvénient d'être plus précaire que les fermages traditionnels : un contrat d'un an est établi pour la première saison d'écopâturage, puis il est reconduit pour trois ans si les deux parties sont d'accord.

Mots clés : ELEVAGE / ENTREPRISE / OVIN VIANDE / ECOPATURAGE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / PRESTATION DE SERVICE / TEMOIGNAGE / FRANCE / ESPACE VERT / ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
REUSSIR PATRE N° 677, 01/10/2020, 2 pages (p. 38-39)
réf. 273-100

Colloque - L'agriculture biologique, solution face au changement climatique ?

FNAB

A l'occasion de son assemblée générale, en octobre 2020, la FNAB a organisé un colloque, intitulé « L'agriculture biologique, solution face au changement climatique ? ». Ce colloque a permis d'aborder les thèmes suivants : En quoi l'agriculture biologique est moins émettrice de gaz à effet de serre (GES) ? Est-elle plus résiliente que d'autres modes de production et pourquoi ? Comment peut-elle améliorer ses pratiques ? Pour tenter de répondre à ces questions, de nombreux intervenants sont venus échanger et partager leur expertise : Laurence Tubiana (Fondation Européenne pour le Climat), Sylvie Corpart et Christophe Cottereau (agriculteurs bio et élus FNAB Environnement), Antoine Villar et Guillaume Riou (FNAB), Yoann Ollivier (agence franco-belge Vraiment Vraiment), Anne-Laure Sablé (fédération Les Amis de la Terre), Sylvain Pellerin (INRAE), Didier Jammes (Bio 46), Lucas Winkelman (ONG internationale GERES), Paule Pointereau (Association française arbres champêtres et Agroforesteries), et Nicolas Meteyer (association Solagro).

https://www.youtube.com/watch?v=Sf7GHQSCTAg
Mots clés : CREDIT D'EMISSION / FONDATION / RESILIENCE / STOCKAGE DE CARBONE / ELEVAGE / SYSTÈME ALIMENTAIRE / TRANSPORT / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CHANGEMENT CLIMATIQUE / ALÉA CLIMATIQUE / CLIMAT / GAZ A EFFET DE SERRE / COMPENSATION CARBONE / SYSTEME DE PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION / ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE / PERSPECTIVE / TEMOIGNAGE / SOL / AGROFORESTERIE / GRANDE CULTURE / RECHERCHE / MONDE / EUROPE / FRANCE / AGRICULTEUR
2020, 1h. 04 min. 54 s., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 273-101

Avis d'expert : « La transition agro-écologique, une dynamique entre acteurs d'un même territoire »

EBRARD Elsa

François Léger est ingénieur agronome, docteur en écologie et enseignant-chercheur en agro-écologie à AgroParisTech. Dans cette interview, il explique comment les acteurs du territoire peuvent contribuer à une transition agro-écologique. Pour cela, il s'attarde notamment sur la nécessité de gérer (durablement) les biens communs à l'échelle d'un territoire, ce qui implique de devoir négocier avec ses voisins, et pas seulement avec des pairs choisis. Il explique également le rôle que peuvent jouer les collectifs agricoles. François Léger illustre ensuite ses propos en s'appuyant sur un exemple concret : celui de la problématique de l'érosion dans les pays de Caux, en Normandie. Par la suite, il apporte des éléments de réflexion sur les échelles les plus pertinentes sur lesquelles se baser pour préserver un bien agro-environnemental commun et cite quelques outils permettant d'aider à la mise en place de synergies territoriales, notamment ceux d'assistance à la projection établis dans le cadre de la démarche ComMod (Modélisation d'accompagnement), débutée en 1996.

Mots clés : BIEN COMMUN / GESTION DURABLE / INTERVIEW / PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT RURAL / TERRITOIRE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / RESSOURCE NATURELLE / AGROECOLOGIE / FRANCE / COLLECTIF / OUTIL COLLABORATIF / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 268, 01/05/2020, 2 pages (p. 18-19)

réf. 273-109

Eleveurs et artisans de bouche préviennent les risques d'incendies

SOY Emma

Le bassin méditerranéen se caractérise par des forêts souvent non exploitées et très vulnérables face aux incendies (cette vulnérabilité est accrue par le changement climatique). Pour limiter les risques d'incendies de manière durable, les forêts et paysages forestiers doivent être entretenus. C'est dans ce contexte que le projet « Ramats de Foc » (« Troupeaux de feu ») a vu le jour en Catalogne. L'objectif est que des troupeaux aident à la prévention des feux de forêt. Ce projet regroupe des propriétaires forestiers, des éleveurs, des boucheries, des charcuteries, des restaurants, des pompiers, des ingénieurs et gestionnaires forestiers. Comme le fait de pâturer dans les bois demande des efforts supplémentaires aux éleveurs et entraîne une baisse de la productivité du troupeau, le label « Ramats de Foc » a été créé pour mieux valoriser les produits animaux (viande, fromages et autres produits laitiers) des troupeaux qui aident au contrôle du risque incendie. Les éleveurs travaillent ainsi directement avec les pompiers et des ingénieurs forestiers, et font pâturer des zones préalablement définies. Les artisans de bouche qui commercialisent les produits s'engagent à expliquer aux clients la valeur ajoutée garantie par ce label.

Mots clés : BASSIN MEDITERRANEEN / LUTTE CONTRE L'INCENDIE / SENSIBILISATION / VALORISATION DES PRODUITS / FILIERE LOCALE / LABEL / DEVELOPPEMENT RURAL / TERRITOIRE / BERGER / DEPRISE AGRICOLE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / SERVICE ENVIRONNEMENTAL / CHANGEMENT CLIMATIQUE / PROTECTION DE LA FORET / MARQUE PRIVEE / FORET / PASTORALISME / SYLVO-PASTORALISME / ESPAGNE / CATALOGNE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 268, 01/05/2020, 2 pages (p. 20-21)

réf. 273-110

Residues of currently used pesticides in soils and earthworms: A silent threat?

Résidus de pesticides actuellement utilisés dans les sols et dans les vers de terre : Une menace silencieuse ? (Anglais)

PELOSI C. / BERTRAND C. / FRITSCH C. / ET AL.

Des lacunes ont été détectées concernant les connaissances sur le devenir environnemental et les effets involontaires des pesticides actuellement utilisés. Ce manque de connaissances aurait tendance à diminuer les impacts affichés des pesticides et entraverait la compréhension de leurs impacts plus globaux, notamment sur les processus écologiques. C'est pourquoi cette étude a été conduite sur les impacts des pesticides sur les vers de terre. L'exposition de vers de terre à 31 pesticides de différentes natures a été quantifiée en France, dans la Zone Atelier « Plaine & Val de Sèvre ». Les analyses ont mis en évidence la présence d'au moins un pesticide dans tous les sols (n = 180), à la fois dans les sols traités (sols cultivés) et dans les sols non traités (haies, prairies et cultures en agriculture biologique). Des mélanges contenant au moins un insecticide, un herbicide et un fongicide (dont les résidus sont supérieurs à la limite de quantification) ont été détectés dans 90% des sols. Ces pesticides ont également contaminé 54% des vers de terre à des niveaux qui pourraient les mettre en danger. Il est essentiel de rappeler que ces organismes sont bénéfiques pour les sols et sont non ciblés par les pesticides. Un risque élevé de toxicité chronique pour les vers de terre a par ailleurs été trouvé dans 46 % des échantillons, tant dans des céréales d'hiver traitées que dans des habitats non traités considérés comme des refuges. Ces résultats montrent que les pesticides peuvent altérer la biodiversité, ainsi que des fonctions écosystémiques. Ils mettent également en évidence le rôle des pesticides en tant qu'agent du changement global.

https://doi.org/10.1016/j.agee.2020.107167
Mots clés : HABITAT NATUREL / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / ETUDE / SOL / RECHERCHE / PESTICIDE / RESIDU DE PESTICIDE / VIE BIOLOGIQUE DU SOL / LOMBRIC / INTOXICATION / CONTAMINATION / FRANCE / DEUX SEVRES
AGRICULTURE, ECOSYSTEMS & ENVIRONMENT N° Volume 305, 01/01/2021, 13 pages (p. 1-13)

réf. 273-118

Toxic compounds in herbicides without glyphosate

Des composés toxiques dans des herbicides sans glyphosate (Anglais)

SÉRALINI Gilles-Eric / JUNGERS Gerald

Le glyphosate a été exclu de certaines formulations d'herbicides. Cette étude analyse, pour la première fois, quatorze produits commercialisés en Europe dans lesquels le glyphosate a été remplacé par de l'acide acétique, de l'acide pélargonique, de l'acide caprique, voire du chlorure de benzalkonium. Ces composés étant supposés moins toxiques. Les formulations dans lesquelles ces nouveaux composés ont été dissous ont été minutieusement analysées afin de vérifier la toxicité potentielle des résidus contenus dans l'eau et dans les aliments. Pour cela, la présence de 35 métaux lourds, de 16 hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et de plusieurs minéraux essentiels (calcium, magnésium, phosphore, potassium et sodium) a été quantifiée par spectrométrie de masse associée à la chromatographie en phase gazeuse ou à des méthodes de plasma à couplage inductif. Les résultats montrent que les minéraux essentiels n'atteignent pas de niveaux toxiques. En revanche, certains métaux lourds (silicium, arsenic, plomb, fer, nickel et titane) ont été retrouvés, selon les produits, à des concentrations élevées, allant jusqu'à 39 mg/L. Leurs résidus peuvent ainsi être plusieurs centaines de fois supérieurs aux niveaux admissibles dans l'eau. Ces fortes concentrations peuvent en partie être expliquées par la persistance de nanoparticules de pesticides dans l'eau. Par ailleurs, les HAP atteignent des concentrations allant de 32 à 2430 μg/L dans 12 produits (sur 14 produits testés). Par exemple, des résidus de benzo (A) pyrène, molécule cancérigène, ont été détectés à des concentrations pouvant être plusieurs milliers de fois au-dessus de la norme des résidus autorisés dans l'eau, tout comme le benzo (A) anthracène. Ces niveaux de produits chimiques toxiques ne respectent donc pas les règles établies par l'Union européenne et peuvent avoir d'importantes conséquences sur la santé et l'environnement, en particulier lors d'une exposition à long terme. De faibles niveaux de glyphosate ont également été détectés dans deux produits.

https://doi.org/10.1016/j.fct.2020.111770
Mots clés : GLYPHOSATE / HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE / ALIMENT / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EAU / METAL LOURD / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / LEGISLATION / ETUDE / HERBICIDE / RESIDU DE PESTICIDE / SANTE / TOXICITE / EUROPE / FRANCE / RECHERCHE
FOOD AND CHEMICAL TOXICOLOGY N° Volume 146, 01/12/2020, 7 pages (p. 1-7)
réf. 273-119

Un glossaire pour les Paiements pour services environnementaux

ISSANCHOU Alice / PECH Michel / DESNOS Philippe

Le projet Casdar LabPSE (2018-2021), porté par Trame, s'intéresse à la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE). Un glossaire de termes, dédié aux PSE, a été conçu par Alice Issanchou, chargée de recherche, et Michel Pech, ingénieur de recherche à l'INRAE, participant au projet. Les définitions de 17 mots ou expressions sont présentées, comme Bien commun, Capital naturel, Consentement à payer, Consentement à recevoir, Services écosystémiques, Services environnementaux, Valeur d'usage, Valeur de non-usage...

Mots clés : BIEN COMMUN / PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / SERVICE ENVIRONNEMENTAL / SERVICE ECOSYSTEMIQUE / DEFINITION / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 269, 01/06/2020, 3 pages (p. 20-22)
réf. 273-042

Paiements pour services environnementaux : de l'individuel au collectif

ISSANCHOU Alice / PECH Michel

Le projet Casdar LabPSE (2018-2021), porté par Trame, a pour objectif d'identifier et de tester différents systèmes de paiements pour services environnementaux (PSE). Trois types de PSE sont présentés : individuel, agrégé et collectif. Pour le PSE individuel, un offreur de service environnemental rencontre un demandeur ; après la formulation des enjeux, une contractualisation peut être signée entre les parties. Lorsque les offreurs d'un même service environnemental sont plusieurs sur le territoire, un comité de gouvernance locale peut alors gérer l'agrégation des PSE, afin d'en assurer la cohérence. Quant au PSE collectif, il permet d'impliquer un grand nombre d'acteurs autour d'un projet de territoire réfléchi collectivement (comme le projet Terres de Sources, mené par Eaux du Bassin Rennais).

Mots clés : DEMARCHE MULTI-PARTENARIALE / PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE / PARTENARIAT
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 269, 01/06/2020, 4 pages (p. 23-26)
réf. 273-043

AGRICULTURE DURABLE

Agricultures en 2050 : Entre enjeux climatiques et sécurité alimentaire

TRAVAUX ET INNOVATIONS

L'agriculture est confrontée à un triple défi : réduire ses impacts environnementaux, s'adapter au changement climatique, maintenir un niveau de production suffisant pour pouvoir faire face aux évolutions et à la croissance de la demande alimentaire. Dans ce contexte, dans quelles mesures les agricultures européennes peuvent-elles contribuer à la sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2050 ? Une étude de l'INRAE, nommée « Agricultures européennes en 2050 », tente de répondre à cette question. Elle a été réalisée à la demande de l'association Pluriagri et a pour vocation d'éclairer les politiques publiques nationales, européennes et internationales. Pour cela, des hypothèses d'évolution des différentes composantes du système agricole et alimentaire ont été élaborées pour 21 régions du monde, dont huit en Europe. Ce travail a permis de caractériser les incertitudes relatives à l'évolution des rendements végétaux d'ici 2050, ainsi que de mieux cerner les impacts du changement climatique.

Mots clés : ETAT DES LIEUX / REGIME ALIMENTAIRE / SYSTÈME ALIMENTAIRE / SECURITE ALIMENTAIRE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / SYSTEME DE PRODUCTION / AGRICULTURE DURABLE / ETUDE / IMPACT / PRODUCTION VEGETALE / RENDEMENT / MONDE / EUROPE / FRANCE / PROSPECTIVE

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 268, 01/05/2020, 2 pages (p. 26-27)

réf. 273-111

DÉVELOPPEMENT RURAL

Le portrait du mois : Les grandes petites choses

BESNARD Antoine

Elodie Dragon est une jeune agricultrice à la tête d'une ferme bio basée en Ille-et-Vilaine. Sa ferme comprend un atelier de poules pondeuses, un de poulettes démarrées et un autre de vaches allaitantes. Après avoir travaillé dans une banque, puis avoir été salariée durant six ans dans une ferme voisine (dont l'un des associés était son père), elle s'est installée avec son père, en 2017, lorsque ce dernier a quitté l'association précédente. Comme il arrivait à l'âge de la retraite, ils ont cherché ensemble un successeur. C'est la petite sœur d'Elodie, Aline, qui a pris la relève. Cette dernière était coiffeuse et a dû d'abord se former au métier d'agricultrice. Pour se faire reconnaître comme cheffes d'exploitation (et non plus comme employées de leur père ou filles de leur père), les deux sœurs ont dû faire preuve de pédagogie et parfois s'imposer. Elles savent tout faire sur la ferme et elles ont réalisé des aménagements pour se préserver physiquement. Leur organisation de travail leur permet d'être remplaçables, notamment si l'une d'elles part en congé maternité. Elodie Dragon a également récemment pris la tête de la commission « Place des femmes dans le développement de la bio 35 » et compte bien faire émerger des pistes d'actions et des idées neuves grâce au collectif.

Mots clés : GROUPE D'ECHANGE / POULETTE / CONDITION DE TRAVAIL / ORGANISATION DU TRAVAIL / TRANSMISSION D'EXPLOITATION / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / POULE / ILLE ET VILAINE / INSTALLATION AGRICOLE / FEMME / GROUPE D'AGRICULTEURS / VOLAILLE / EVOLUTION DE L'AB

SYMBIOSE N° 259, 01/09/2020, 2 pages (p. 14-15)

réf. 273-014

Rencontre avec Damien Froment et Maxime Clasquin, apiculteurs et brasseurs, L'Opercule à Senones (88)

RINGEISEN Christophe

Damien Froment et Maxime Clasquin sont les fondateurs de L'Opercule, une SAS basée dans les Vosges qui produit du miel (environ 25 ruches pour une production de 300 kg/an), fabrique de la bière à partir de ce miel (420 hl/an) et commercialise cette bière en circuits courts (magasins spécialisés, épiceries fines, magasins de producteurs, restaurants, bars…). Le tout certifié en AB. Après des études en environnement et des premières expériences professionnelles, ces deux amis d'enfance ont eu envie de se lancer dans l'agriculture. Damien Froment avait alors quelques ruches et commençait à fabriquer sa propre bière à base de miel (au lieu du sucre). Il a proposé à Maxime Clasquin de développer ce concept avec lui. C'est ainsi que L'Opercule est née en mars 2017. Actuellement, l'activité de transformation a pris le dessus sur la production de miel. Maxime Clasquin passe tout son temps sur la brasserie, Damien Froment s'occupe des aspects administratifs et commerciaux et ils n'ont plus le temps de s'occuper de leurs ruches. Pour y remédier, ils vont recruter une personne qui sera en charge du volet apiculture.

https://biograndest.org/?s=lettres+ab
Mots clés : SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (SAS) / COMMERCIALISATION / CIRCUIT COURT / BRASSERIE / TRANSFORMATION / BIERE / MIEL / ORGANISATION DU TRAVAIL / ENTREPRISE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / APICULTURE / VOSGES / ARTISANAT / TEMOIGNAGE
LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 32, 01/09/2020, 2 pages (p. 10-11)
réf. 273-020

D'une génération à l'autre, ensemble vers un système autonome

MEFFE Céline

Jérôme Poux s'est installé comme éleveur laitier conventionnel en 1991, dans le Tarn-et-Garonne. Il est rejoint par sa femme, Sophie, en 1999. L'année suivante, ils investissent pour mettre aux normes leur élevage (nouvelle stabulation, salle de traite…). En 2009, ils sont touchés de plein fouet par la crise laitière. Leur situation économique est aggravée par le fait que leur laiterie, Leche Pascual (Espagne), arrête de collecter en France. Le couple doit alors décaler ses prêts de deux ans, devient bénéficiaire du RSA et de la CMU. Cette situation met en colère Sophie, qui rejoint l'APLI et s'engage pour dénoncer la situation de nombreux éleveurs laitiers. En parallèle, sur la ferme, le couple se pose beaucoup de questions : arrêter ? Rester comme cela ? Changer de système ? Ils font le choix de transformer une partie de leur lait (ils investissent 150 000 € dans une fromagerie en 2011) et de passer en bio (conversion en 2012). La situation économique s'est redressée et les résultats économiques de 2018 sont bons (ils sont présentés à travers le travail d'un élève en BTS ACSE qui a été en stage sur la ferme). Jérôme et Sophie emploient même leur fils Mathieu (45h/semaine) et leur second fils, Théo, va s'installer avec eux. Ce dernier offre, en fin d'article, sa vision sur l'avenir de la ferme.

Mots clés : RESULTAT ECONOMIQUE / TRAJECTOIRE / TRANSFORMATION A LA FERME / TRANSFORMATION LAITIERE / INSTALLATION AGRICOLE / CHARGE / COÛT DE PRODUCTION / AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION / CONVERSION / SYSTEME D'ELEVAGE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / TARN ET GARONNE
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 100, 01/09/2020, 3 pages (p. 27-29)
réf. 273-029

Serein grâce à Terre de Liens

CAZEMIER Sikko

De sa première installation à la transmission de sa ferme, le foncier aura été un élément central dans la carrière d'éleveur laitier biologique de Sikko Cazemier. Il s'était tout d'abord installé, aux Pays-Bas, en 1980. En 1987, sa ferme allait être avalée par la ville voisine et il n'a pas eu d'autre choix que de partir. Comme les fermes aux Pays-Bas étaient hors de prix, il est venu s'installer en 1988 en France, dans l'Eure, sur 47 ha, dont deux hectares en propriété (le corps de ferme). Petit à petit, il a augmenté sa SAU pour atteindre 83 ha et il est passé en bio en 1994. En 2019, deux propriétaires l'ont informé qu'ils souhaitaient vendre (l'un 26 ha et l'autre 7,2 ha). Sikko Cazemier n'était alors pas en mesure de financer cet achat et il était très inquiet quant à l'avenir de sa ferme. Il s'est alors tourné vers Terre de Liens qui a acheté les terres en question, ainsi que 18 ha de prairies qui jouxtent la ferme (terres exploitées par un agriculteur bio en pré-retraite). Son rapprochement avec Terre de Liens lui a permis d'apporter une stabilité et une certaine sécurité foncière. Ceci rend également Sikko Cazemier plus serein pour la transmission de sa ferme.

Mots clés : RESILIENCE / INSTALLATION AGRICOLE / SPECULATION FONCIERE / FONCIER / PROPRIETE FONCIERE / FERMAGE / INVESTISSEMENT / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION / TEMOIGNAGE / EURE
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 100, 01/09/2020, 1 page (p. 32)
réf. 273-031

Irrigation : se jeter à l'eau

JIROU Elsa / DUPONT Thibault

Elsa Jirou et Thibault Dupont ont quitté Paris et le journalisme pour créer une microferme en maraîchage biologique, en Normandie, en 2018. Ils partagent, dans cet article, la façon dont ils se sont organisés et équipés pour une meilleure gestion de l'arrosage et de la ressource en eau sur leur terrain. La présence de deux grandes mares qui communiquent entre elles et qui reçoivent les eaux de pluie récupérées des bâtiments a servi de point de départ pour concevoir le projet. Un forage a été nécessaire car la quantité d'eau requise pour le maraîchage restait malgré tout insuffisante. 10 000 euros ont été dépensés pour les travaux. Un système de tuyaux enterrés a été mis en place avec une sortie dans un regard, devant chaque jardin (8 planches de cultures) et chaque serre (7 planches). La gestion de l'arrosage s'est vue facilitée par ces installations. Au goutte-à-goutte ou par aspersion, la stratégie d'arrosage est restée la même à la Ferme des Gobettes. Elsa et Thibault considèrent que l'arrosage vise à aider les cultures à s'implanter, mais ne dispense pas des pratiques favorisant un sol toujours couvert pour garder le sol frais.

Mots clés : ARROSAGE / TECHNIQUE D'IRRIGATION / TRAVAUX D'AMENAGEMENT / DEVELOPPEMENT RURAL / MARE / IRRIGATION / MICRO-FERME / PETITE SURFACE / INVESTISSEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / MARAICHAGE / NORMANDIE / GESTION DE L'EAU
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 243, 01/07/2020, 2 pages (p. 52-53)
réf. 273-065

Les AMAP pour un avenir plus solidaire

CARBONE Elisabeth

Le mouvement des AMAP, représenté à l'échelon national par le MIRAMAP (mouvement interrégional des AMAP), vise une transformation sociale et écologique de l'agriculture et du rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités. Aujourd'hui plus que jamais, avec les crises sanitaire, économique et sociale, le modèle des AMAP fait sens : garantir la pérennité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture paysanne, garantir des produits de qualité et d'origine certifiée aux consommateurs, et ce, dans une logique d'engagement réciproque. En France, le mouvement des AMAP regroupe aujourd'hui 2000 AMAP, 4000 paysans et 100 000 familles. Le modèle a fait ses preuves au-delà d'un effet de mode et semble répondre à une attente en bousculant le rapport classique producteur/consommateur. Le fonctionnement en réseau du MIRAMAP apporte une vraie plus-value, révélée par exemple lors du chantier participatif lancé pour refondre la charte du Mouvement, ou encore avec le nouveau projet stratégique, qui prévoit un programme d'actions à la hauteur des enjeux sociétaux amplifiés par la crise de la Covid-19. Certaines AMAP ont vu doubler leur nombre d'adhérents depuis le début de cette crise sanitaire qui a montré la fragilité des chaînes d'approvisionnement longues et les risques en termes de sécurité et d'autonomie alimentaire dans les territoires. Les AMAP, structures à taille humaine, ont su s'adapter rapidement aux contraintes sanitaires, ont été solidaires des fermes, ont livré les personnes les plus fragiles, ont trouvé des moyens pour réduire de moitié leurs tarifs d'abonnement, etc. Cet esprit de solidarité, présent dès le début du mouvement, évolue aujourd'hui vers l'idée de créer une véritable sécurité sociale alimentaire. Ainsi, le système des AMAP, bien plus que des paniers, est une proposition concrète qui renoue le lien entre agriculture et alimentation, devient un bien commun essentiel et montre que l'agriculture paysanne est un facteur de résilience et de justice sociale.

Mots clés : CRISE SANITAIRE / DIMENSION SOCIALE / RESILIENCE / TERRITORIALISATION / APPROVISIONNEMENT LOCAL / ALIMENTATION HUMAINE / RESEAU / CIRCUIT COURT / PANIER / DEVELOPPEMENT RURAL / SOLIDARITE / SECURITE ALIMENTAIRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / AMAP / IMPACT / FRANCE / AGRICULTURE ET SOCIETE / RELATION PRODUCTEUR CONSOMMATEUR / RELOCALISATION
NATURE & PROGRES N° 128, 01/06/2020, 3 pages (p. 10-12)
réf. 273-066

Le portrait du mois : Confort de rigueur

BESNARD Antoine

Dans le Finistère, Kristel Fèvre s'est installée, en 2016, sur la ferme de ses parents bientôt à la retraite, pour y cultiver des céréales et développer une activité de meunerie. Pour des raisons de santé, Kristel a réfléchi à l'ergonomie sur la ferme, afin d'avoir à porter le moins possible de charges lourdes. Potence, table à rouleau, petites planches à roulettes..., toutes ces astuces facilitent son travail et optimisent son organisation. Les espaces ont aussi été aménagés, avec des portes larges, une lumière naturelle, des couloirs de circulation adaptés... Pour la transformation, Kristel a mécanisé tout le processus, depuis le tri des céréales jusqu'au conditionnement et au transport des sacs. Toute la farine est vendue à la ferme, à des particuliers, mais aussi à des crêpiers, des boulangers... Sur la ferme, elle partage du matériel avec ses parents, mais aussi avec sa sœur et son mari, installés à 2 km, en brebis laitières avec transformation. Son esprit d'organisation et son sens de la rigueur l'ont poussée à construire un nouveau bâtiment et à reprendre tout le rangement du matériel et des outils, afin que personne ne perde de temps à trouver ce dont il a besoin. Plus que tout, ce que recherche Kristel, c'est un confort maximum au travail et une bonne gestion du temps.

Mots clés : CONDITION DE TRAVAIL / VENTE DIRECTE / MEUNERIE / TRANSFORMATION A LA FERME / FARINE / DEVELOPPEMENT RURAL / ORGANISATION DU TRAVAIL / TEMPS DE TRAVAIL / INSTALLATION AGRICOLE / TRAVAIL EN AGRICULTURE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / FINISTERE / PAYSAN BOULANGER / CEREALE / GRANDE CULTURE / EQUIPEMENT AGRICOLE
SYMBIOSE N° 258, 01/07/2020, 2 pages (p. 16-17)
réf. 273-069

Communiquer sur le web : Pour dire quoi et pour quoi faire ?

LANNUZEL Alexandra

Outil incontournable pour les producteurs qui font de la vente directe, internet exige cependant de bien avoir à l'esprit un certain nombre de principes, sous peine de passer à côté du but. Pour réussir sa stratégie de communication, optimiser la prospection de nouveaux clients et fidéliser sa clientèle, des recommandations de bonnes pratiques sont exposées : définir son public cible, adapter l'image de son entreprise, sélectionner les bons canaux de communication. Faut-il créer son site web ? Utiliser les réseaux sociaux ? S'inscrire sur des annuaires en ligne ? Et que penser des mailings ? S'il n'existe pas de recette toute faite, bien connaître ces différents outils est indispensable pour communiquer efficacement.

Mots clés : COMMUNICATION / INTERNET / COMMERCIALISATION / VENTE EN LIGNE / PRODUIT BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CLIENTELE / FRANCE / VENTE DIRECTE
SYMBIOSE N° 258, 01/07/2020, 2 pages (p. 18-19)
réf. 273-070

ÉNERGIE

Production d'énergie : Bien penser son installation solaire en élevage

MOREL Bérenger

De plus en plus d'agriculteurs entrent dans la dynamique de l'agrivoltaïque, c'est-à-dire qu'ils intègrent des panneaux solaires sur les toits de leurs bâtiments. En France, plus de 7 500 exploitations d'élevage herbivore produisent de l'énergie solaire. Cette production s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement et permet d'apporter un complément de revenu en valorisant de grandes surfaces de toiture. Parallèlement, des entreprises se spécialisent dans l'installation de panneaux solaires. L'exemple de l'entreprise Irisolaris est détaillé dans cet article. Cette entreprise propose trois offres : 1 – Irisolaris finance la construction d'un bâtiment équipé d'une centrale photovoltaïque sur sa toiture (l'agriculteur peut utiliser le bâtiment pour ses activités agricoles et deviendra propriétaire du bâtiment et des panneaux au bout de 30 ans) ; 2 – pour des bâtiments déjà existants, Irisolaris occupe la toiture et verse un loyer annuel à l'agriculteur en contre-partie (ce dernier peut devenir propriétaire des panneaux au bout de 30 ans) ; 3 – Irisolaris peut conseiller et assurer le suivi technique des installations de panneaux solaires pour les exploitants qui souhaitent être propriétaires des bâtiments et de la centrale solaire dès le départ.

Mots clés : ELEVAGE / ENERGIE SOLAIRE / ENERGIE / ENERGIE RENOUVELABLE / PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE / ENTREPRISE / BATIMENT D'ELEVAGE / FRANCE
REUSSIR LA CHEVRE N° 359, 01/07/2020, 2 pages (p. 24-25)
réf. 273-012

ENVIRONNEMENT

Valérie Guillard : « Il est vraiment impératif de peser le réel bénéfice d'usage de l'emballage »

BLOCH-BERTHIE Jean-François

Valérie Guillard est Professeure en génie des procédés alimentaires et de l'emballage à l'Université de Montpellier. Elle est également coordinatrice du projet GLOPACK (Granting society with LOw environmental impact innovative PACKaging). Dans cette interview, elle explique les causes de l'engouement des consommateurs pour les achats de fruits et légumes préemballés. Elle rappelle cependant l'importance de peser le réel bénéfice d'usage de l'emballage plastique dans la filière fruits et légumes (en matière de conservation et de réduction du gaspillage) et l'importance de réfléchir à des alternatives. Par ailleurs, pour mieux saisir les conséquences de la loi AGEC (loi parue récemment qui interdit, dès le 1er janvier 2022, l'usage du plastique pour les fruits et légumes conditionnés en unité de poids inférieure à 1,5 kg), Valérie Guillard définit ce que regroupe le terme plastique et apporte des informations sur des matériaux alternatifs et innovants. Elle présente également les travaux en cours pour inventer de nouveaux matériaux plus respectueux de l'environnement (projet GLOPACK) et décrit le rôle que doivent jouer les instituts techniques (comme le CTIFL) dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation d'emballages alternatifs pour la filière fruits et légumes.

Mots clés : ALTERNATIVE / ENVIRONNEMENT / INTERVIEW / PRODUIT TRANSFORME / EMBALLAGE / GASPILLAGE ALIMENTAIRE / CONSOMMATEUR / MARKETING / REGLEMENTATION / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / PRODUIT FRAIS / CONSERVATION DES ALIMENTS / POLLUTION / DECHET / PLASTIQUE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE
INFOS CTIFL N° 364, 01/09/2020, 2 pages (p. 4-5)
réf. 273-104

Le guide méthodologique pour une cantine bas carbone

ASAL Shafik / BOURDELAIN Alice / DOUCET Miléna / ET AL.

La démarche Climat Cantines est le résultat de l'accompagnement, pendant 2 ans, des Caisses des Ecoles des 9ème et 10ème arrondissements de Paris, afin de les aider à travailler sur l'impact carbone de leurs menus, tout en garantissant la qualité nutritionnelle et la durabilité des produits achetés (bio, pêche durable…). Les deux entités ont pu réduire de 20% leurs émissions de GES en un an. Des outils de travail adaptés aux modes de fonctionnement de la restauration collective ont ainsi été créés. Ce guide propose une démarche par étapes : réaliser un état des lieux complet de la cantine scolaire, mettre en œuvre des actions choisies (parmi des listes proposées en lien avec les plans de menus, les achats alimentaires, le gaspillage alimentaire) et suivre les actions dans le temps. Chaque étape renvoie à des outils spécifiques, disponibles dans le pack d'outils associés à la démarche Climat Cantines. Parmi les actions proposées, certaines sont en lien avec l'introduction de produits biologiques (en cohérence avec la loi Egalim).

https://www.eco2initiative.com/climatcantines
Mots clés : METHODE D'ETUDE / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / ACCOMPAGNEMENT / CUISINIER / ALIMENTATION HUMAINE / RESTAURATION COLLECTIVE / CANTINE SCOLAIRE / ENVIRONNEMENT / BILAN CARBONE / GAZ A EFFET DE SERRE / FRANCE / PARIS / SOCIETE / ENFANT
2020, 20 p., éd. ECO2 INITIATIVE
réf. 273-121

VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

La bio en Allemagne : Covid-19 booste la bio et accélère les tendances

BIO-LINEAIRES

En Allemagne, la distribution spécialisée bio a progressé pendant les premiers mois de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Selon les données disponibles de mi-mai 2020, les ventes de produits bio ont augmenté de 33 % en moyenne durant le 1er trimestre 2020, en comparaison avec le 1er trimestre 2019. La distribution spécialisée bio est le circuit de commercialisation allemand le plus dynamique si l'on observe le marché alimentaire dans sa globalité. Au-delà des chiffres, les derniers enseignements concernant la distribution bio allemande montrent que celle-ci a su résister pendant la crise de la Covid-19 et que, peut-être, une nouvelle opportunité s'ouvre à elle si la filière parvient à communiquer sur les valeurs bio, sur la provenance régionale des produits et sur la juste rémunération des acteurs de la filière.

Mots clés : CRISE SANITAIRE / DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / PRODUIT BIOLOGIQUE / EVOLUTION / IMPACT / ALLEMAGNE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT DE L'AB
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 1 page (p. 27)
réf. 273-054

Québec : Protéger des terres en agriculture biologique

MONGE Elise

Au Québec, au sud de Montréal, Anne Roussel et Arnaud Mayet se sont engagés pour défendre l'agriculture paysanne. Ils sont installés en maraîchage biodynamique diversifié sur 5 ha : ils produisent 400 variétés de fruits et légumes qu'ils commercialisent en circuits courts (restaurants, paniers…). Ce sont les parents d'Anne qui avaient acheté les terrains (initialement en friche) en 1975 et qui avaient commencé à produire (en agriculture conventionnelle). Ils ont ensuite été dans les premiers à obtenir la certification bio au Québec (en 1985), puis biodynamique (en 1990). Au début des années 90, la famille Roussel est endettée et cherche à vendre ses terres tout en protégeant son activité de maraîchage bio diversifié. La plaine agricole sur laquelle ils se situent est alors sujette à de nombreuses spéculations foncières. Via l'organisme Protec-Terre, ils lancent une campagne de financement pour mettre en place une Fiducie d'Utilité Sociale Agricole (FUSA, équivalent des Groupements fonciers agricoles en France). Ceci leur permet de garantir juridiquement et sans limite de temps l'objet social de leur projet. 150 personnes se mobilisent pour acheter des « parts sociales vertes ». Cet exemple illustre à quel point la FUSA est un véritable outil pour lutter contre la spéculation foncière en Amérique du Nord.

Mots clés : OUTIL / SPECULATION FONCIERE / TERRE AGRICOLE / FONCIER / GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE / MARAICHAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / MARAÎCHAGE DIVERSIFIE / QUEBEC / CIRCUIT COURT / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE
CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 364, 01/09/2020, 1 page (p. 13)
réf. 273-018

Vignerons du monde : Emiliana : Andrés Aparicio Kocher, gérant agricole : Valoriser une diversité de terroirs

ROSE Frédérique

Avec ses 780 ha de vignes, la société Emiliana détient le plus important vignoble biologique du Chili. Elle a été fondée par la famille Guilisasti dans les années 80 et a été pionnière en matière d'agriculture biologique et biodynamique (la totalité de la superficie est en bio depuis 20 ans et en biodynamie depuis 15 ans). Emiliana est maintenant gérée par Andrés Aparicio Kocher. Les vignes sont majoritairement localisées dans le centre du pays, mais elles sont réparties sur une grande diversité de terroirs. Comme les précipitations sont quasiment nulles entre le printemps et l'été, toutes les vignes sont irriguées en goutte-à-goutte. Les attaques de maladies fongiques sont minimes : l'oïdium est la maladie le plus importante tandis que le botrytis et le mildiou sont quasiment inexistants. Concernant les ravageurs, un coléoptère (Athlia rustica) pose problème en s'attaquant aux jeunes pousses. Quant à la gestion de l'enherbement, elle diffère selon les vignes (travail du sol ou engrais verts sur l'interrang). Pour Andrés Aparicio Kocher, le principal défi réside dans la recherche d'une fertilité optimale. Pour cela, il utilise plusieurs leviers (compost, thé de compost, préparations biodynamiques…).

Mots clés : CHAI / QUALITE DU SOL / PRATIQUE AGRICOLE / GRANDE EXPLOITATION / VINIFICATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / TEMOIGNAGE / COMPOST / THE DE COMPOST / ENGRAIS VERT / FERTILISATION / TRAVAIL DU SOL / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / ENHERBEMENT / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / TAILLE / MALADIE CRYPTOGAMIQUE / CHILI
VITISBIO N° 5, 01/10/2019, 6 pages (p. 30-35)
réf. 273-027

Consommer du lait local aussi en Afrique de l'Ouest

PETITPAS Isabelle

Partout dans le monde, les filières locales et la consommation de produits locaux sont des enjeux essentiels pour les producteurs. L'Afrique de l'Ouest compte autant de vaches qu'en Europe ; pour autant, les habitants ont moins de chances de consommer du lait produit localement. Isabelle Petitpas, une adhérente à Biolait, a participé à une réunion organisée par le Comité Français Solidarité Internationale (CFSI) sur la filière lait dans cette région du monde. Dans cet article, Isabelle Petitpas synthétise les principales problématiques auxquelles les éleveurs laitiers d'Afrique de l'Ouest doivent faire face : manque de structuration de la filière, importations de lait en poudre (surplus de production européen) qui créent une concurrence au niveau des prix de vente, manque de prise en compte des politiques mises en œuvre pour développer leur mode de production… Le CFSI mène des actions de plaidoyer pour sensibiliser le plus large public possible à ces sujets. Toutefois, la Covid-19 est venue troubler tous les échanges nationaux et internationaux. L'urgence sanitaire a également engendré des désinvestissements dans l'agriculture (arrêt des travaux de structuration des filières et des soutiens au développement) et risque de mettre à mal les filières de lait locales. Il est difficile de prévoir ce que la crise sanitaire va continuer d'induire sur la production et les importations en Afrique de l'Ouest...

Mots clés : CRISE SANITAIRE / DEREGULATION / PRODUIT LOCAL / STRUCTURATION DES FILIERES / SURPRODUCTION / DEVELOPPEMENT AGRICOLE / QUOTA LAITIER / CONCURRENCE / EXPORTATION / IMPORTATION / MARCHÉ / FILIERE LAIT / FILIERE LOCALE / POUDRE DE LAIT / DEVELOPPEMENT RURAL / PRIX / OFFRE ET DEMANDE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / AFRIQUE DE L'OUEST / EUROPE
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 100, 01/09/2020, 3 pages (p. 33-35)
réf. 273-032

La distribution des produits naturels et bio en République d'Afrique du Sud

KNITTEL Michel

L'Afrique du Sud est un pays grand comme 2 fois la France et compte 58,8 millions d'habitants, la plupart d'entre eux se concentrant dans les zones urbaines. Avec un PIB par habitant se classant au 89ème rang mondial et un chômage important, l'Afrique du Sud n'offre pas l'environnement le plus favorable pour la distribution bio, d'autant que la production bio n'y est quasiment pas développée (280 agriculteurs certifiés). La SAU bio ne représente que 0,04 % de la SAU globale (pourcentage moyen de la SAU bio en Afrique : 0,2 %) et il n'existe pas de cadre légal pour les agriculteurs qui souhaiteraient produire en bio. Seule l'association bio South African Organic Sector Organisation (SAOSO) a publié un cahier des charges privé, reconnu par IFOAM en 2017. Fermement ancré dans le modèle conventionnel, le pays compte néanmoins 1,3 Mio d'ha consacrés à la cueillette sauvage (harpagophytum). L'émergence d'une classe moyenne a stimulé, ces dernières années, la croissance de produits "sains", dont les produits bio. Business France estimait le marché bio sud-africain, en 2019, à environ 27,3 Mio d'euros. L'Afrique du Sud serait cependant le premier marché bio du continent africain, une niche ne touchant que des consommateurs aisés des plus grandes zones urbaines, dont Cape Town et Johannesburg. Deux des plus importants distributeurs alimentaires du pays, Woolworths et Pick n Pay, proposent un assortiment significatif de produits bio et la plupart des enseignes conventionnelles possèdent des rayons bio. L'enseigne bio la plus connue et la plus ancienne est Wellness Warehouse, avec ses 34 magasins très modernes, n'offrant que des produits certifiés SAOSO et au maximum issus de petits producteurs. D'autres magasins spécialisés sont présents sur le territoire : Think Organic, Organic Footprints, Going Natural... Les producteurs bio ont la possibilité de vendre sur les marchés fermiers locaux et sur les marchés conventionnels, nombreux, très fréquentés et très festifs, ainsi que sur quelques marchés bio.

Mots clés : DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / SURFACE AGRICOLE UTILE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AFRIQUE DU SUD / CONSOMMATION / CHIFFRE / MARCHÉ DE PAYS / AFRIQUE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 3 pages (p. 41-45)
réf. 273-057

Plantes aromatiques : Engouement séduisant ; Plantes aromatiques : Tout un art ! ; De la plante au bonbon

SCHULTE René / GROSSRIEDER Beat

Ce dossier est consacré à la filière plantes aromatiques et médicinales (PAM) bio en Suisse. Le premier article fait un point sur l'offre et la demande : les porteurs de projet qui souhaitent s'installer dans cette production sont nombreux mais, même si la demande en PAM augmente dans ce pays, les nouveaux producteurs doivent s'attendre à avoir des difficultés à trouver des débouchés satisfaisants. Ilona Stoffel, de Bio Suisse, recommande d'ailleurs aux petits producteurs de se grouper en coopérative pour mutualiser le matériel et faciliter les accès à certains débouchés. Il faut également souligner que cette filière manque de références et de transparence (volumes, prix, importations) et que la concurrence étrangère participe à saturer le marché. Le deuxième article s'intéresse à la production, avec les témoignages de Birgit Kratt et de Nathalie Graf (deux associées et productrices de PAM bio en Suisse) et de conseillers, il montre à quel point la culture des PAM demande des savoir-faire et est gourmande en travail (notamment manuel) pour obtenir des plantes de qualité. Enfin, le dernier article est consacré au plus grand transformateur de plantes aromatiques en Suisse : l'entreprise Ricola. Cette dernière n'accepte que les plantes cultivées en bio.

Mots clés : BONBON / CONDITION DE TRAVAIL / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / CIRCUIT COURT / CIRCUIT LONG / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / TRANSFORMATION / ENTREPRISE / FILIERE / MAIN D'OEUVRE / OFFRE ET DEMANDE / QUALITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / TRAVAIL DU SOL / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / SUISSE
BIOACTUALITES N° 7/20, 01/09/2020, 6 pages (p. 6-11)
réf. 273-038

Bio en Italie : Explosion des ventes de fruits et légumes

VEGETABLE

La demande de fruits et légumes bio a augmenté de façon importante en Europe pendant les premiers mois de 2020. En Italie, cette augmentation représenterait environ 17,6 % par rapport à 2019, selon Canova, qui souligne l'importance du rôle joué par le e-commerce dans la croissance des ventes au cours de la période de confinement. L'entreprise Brio a observé une augmentation de 7 % de ses ventes vers l'export, au cours des 4 premiers mois 2020. Dans la grande distribution italienne, les ventes de fruits et légumes ont connu une augmentation de 15,8 %, avec une croissance de 20,4 % pour les fruits et de 13,4 % pour les légumes, 4 % du total étant représenté par le bio.

Mots clés : CRISE SANITAIRE / VENTE / VENTE EN LIGNE / EXPORTATION / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / PRODUIT BIOLOGIQUE / ITALIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ENTREPRISE
VEGETABLE N° 379, 01/07/2020, 1 page (p. 18)
réf. 273-068

En triumvirat pour l'agriculture bio

REBHOLZ Theresa / SCHULTE René

Depuis avril 2020, Knut Schmidtke, Lucius Tamm et Marc Schärer dirigent ensemble le FiBL (Institut de recherche en agriculture biologique, situé en Suisse) : Knut Schmidtke est Directeur pour la recherche, l'extension et l'innovation ; Lucius Tamm est Directeur pour la coopération ; Marc Schärer est Directeur pour les finances et l'administration. Chacun d'entre eux a été interviewé sur ses missions, le fonctionnement du FiBL et comment ils comptent développer cet institut de recherche.

Mots clés : INTERVIEW / ORGANISATION DE L' AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / INSTITUT DE RECHERCHE / RECHERCHE / SUISSE
BIOACTUALITES N° 7/20, 01/09/2020, 2 pages (p. 26-27)
réf. 273-099

CONVERSION

Adopter les stratégies techniques des éleveurs laitiers bio : Un choix gagnant pour l'environnement et la durabilité économique et sociale de sa ferme – L'expérience de la FRAB Bretagne

BIZE Niels

Ce document a été réalisé dans le cadre du dispositif Transferabio, soutenu par Ecophyto et géré par le réseau FNAB, qui vise à fournir les transferts de savoir-faire entre producteurs. Il s'intéresse au passage en bio de systèmes laitiers de l'Ouest. En Ille-et-Vilaine, Bernard Delaunay est en phase de conversion de sa ferme laitière et il apporte son témoignage sur les changements techniques. Plus généralement, le passage en bio s'accompagne d'une évolution vers plus d'herbages et donc moins de cultures. Les principaux impacts techniques et environnementaux des conversions en bio des systèmes laitiers du Grand Ouest sont présentés. Économiquement, le développement de l'autonomie alimentaire et la réduction des coûts vétérinaires (parce que les animaux sont moins sollicités en termes de performances) permettent des résultats économiques des systèmes en bio meilleurs qu'en conventionnel. En effet, les prix supérieurs du lait bio servent à compenser les baisses de volume de production laitière et de cultures de vente.

https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/adopter-les-strategies-techniques-des-eleveurs-laitiers-bio/
Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / ELEVAGE LAITIER / ECONOMIE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / RENTABILITE / AUTONOMIE FOURRAGERE / CONVERSION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / PATURAGE / BRETAGNE / ILLE ET VILAINE / GRAND OUEST / ETUDE / COMPARAISON BIO-CONV
2019, 14 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) / FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)
réf. 273-074

ÉCONOMIE

Dossier : La voix des communs

PAVARD Pascaline / PRÉVOST Benoit / SULTAN Frédéric / ET AL.

Les "communs" s'inscrivent dans un concept protéiforme, porte-voix de tous les citoyens qui veulent protéger les ressources et réfléchir à leur gestion collective, dans une logique d'interdépendance. La crise sanitaire récente constitue une opportunité de changement, à condition de se doter collectivement des moyens pour mettre en œuvre les profondes mutations sociales, économiques, politiques et économiques nécessaires pour un "après" plus écologique et plus humain. Ce dossier permet d'approfondir la notion de "communs", telle qu'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, l'a définie en y consacrant ses travaux de recherche, pour mieux comprendre les modalités de gestion réussies des ressources communes. Parmi les articles présentés, des témoignages viennent aussi illustrer comment la notion de biens communs s'incarne dans des actes et des projets, en quoi les communs peuvent contribuer légitimement à l'élaboration des politiques et du droit, comment ils s'inscrivent dans une longue histoire et ce qu'ils empruntent à certaines pratiques ancestrales, dans quels domaines de la vie quotidienne individuelle et collective ils s'invitent et ce que ça change, etc. : - Revendiquer les communs, c'est défendre une rupture radicale (Zoom sur le concept des communs) ; - De la pratique à la politique... des communs ! ("Remix the commons" œuvre, depuis une dizaine d'années, à la reconnaissance des communs) ; - Des consortages aux communs en Pays alpin (Voyage, du Moyen-Age à nos jours, au travers de plusieurs expériences d'exploitation en commun, dans les Alpes) ; - Favoriser l'accès à l'alimentation pour tous par les communs (Travaux de la Coop des Communs sur l'agriculture et l'alimentation) ; - Libre accès et gouvernance partagée, version digitale (Le renouveau des communs passe aussi par le numérique) ; - Les SPG dans l'agriculture bio : une réappropriation des communs (L'alternative à la certification par tiers et les communs) ; - "Monde d'après" : biorégions, communalisme et société écologique.

Mots clés : BIEN COMMUN / CRISE SANITAIRE / DROIT DE PROPRIETE / GESTION COLLECTIVE / GESTION DES RESSOURCES / REFLEXION / TRANSITION ECOLOGIQUE / TRANSITION SOCIALE / INTERNET / ALIMENTATION HUMAINE / DEVELOPPEMENT RURAL / TERRITOIRE / ECONOMIE / ECOLOGIE / RESSOURCE NATURELLE / SOLIDARITE / PROJET COLLECTIF / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DEFINITION / HISTORIQUE / IMPACT / PERSPECTIVE / RECHERCHE / SOCIETE / ACTION COLLECTIVE / FRANCE / MONDE
NATURE & PROGRES N° 128, 01/06/2020, 18 pages (p. 19-36)
réf. 273-067

FORMATION

Autonomie technique : Reprendre notre métier aux machines ?

L'ATELIER PAYSAN

L'Atelier Paysan accompagne, depuis une dizaine d'années, des producteurs dans la conception et la réalisation d'outils et de bâtiments adaptés à une agroécologie paysanne. Cette coopérative permet ainsi aux paysans de réfléchir au choix de leurs outils et de s'approprier des savoirs et des savoir-faire pour être plus autonomes sur leur ferme. La transmission de ces savoirs et savoir-faire est basée sur une éducation populaire : la pédagogie s'effectue à travers des chantiers permettant une transmission de pair à pair (co-apprentissage). L'Atelier Paysan propose aussi de se saisir collectivement de la question des technologies agricoles afin d'alerter sur les besoins d'autonomie technique en agriculture. Comme les porteurs de projets d'installation agricole ont fortement besoin d'acquérir des compétences en machinisme (autoconstruction, capacité à maîtriser leurs outils, à les entretenir, à les adapter, à les réparer…), l'Atelier Paysan a proposé, pour la première fois, deux sessions d'une formation de 35 jours, en Bretagne, à l'automne 2020. Ces formations ont été organisées en partenariat avec la région Bretagne et Pôle Emploi. L'objectif était d'acquérir des compétences solides tout en construisant une gamme d'outils nécessaires pour démarrer.

Mots clés : MATERIEL AGRICOLE / OUTIL / AUTOCONSTRUCTION / TRANSFERT DE TECHNOLOGIE / FORMATION / INSTALLATION AGRICOLE / AUTONOMIE / AGRICULTURE PAYSANNE / AGROECOLOGIE / BRETAGNE / FRANCE
SYMBIOSE N° 259, 01/09/2020, 2 pages (p. 16-17)
réf. 273-015

Qu'est-ce qu'une AFOCG ?

FRANCOIS Adèle / SICARD Gabrielle

Les Associations pour la Formation Collective à la Gestion (AFOCG) forment et accompagnent les agriculteurs pour qu'ils réalisent eux-mêmes leur compatibilité avec un logiciel agréé. Les formations s'effectuent par petits groupes de 4 à 8 personnes et sont ouvertes à tous les agriculteurs (petite ou grosse exploitation, au réel ou au micro bénéfice agricole, bio ou conventionnelle…). En plus de l'autonomie acquise, ce fonctionnement permet des échanges enrichissants entre les agriculteurs autour de leur comptabilité, leur stratégie, leur fiscalité, des démarches administratives, des projets d'installation/transmission ou de création d'ateliers… La diversité des exploitations qui composent le groupe enrichit ces échanges. Par ailleurs, les AFOCG construisent des partenariats avec des experts comptables ou des centres de gestion pour compléter leurs formations. Elles sont regroupées dans un réseau (InterAFOCG) qui est reconnu par le ministère de l'Agriculture comme un acteur du développement agricole, au titre des ONVAR (organismes nationaux à vocation agricole et rurale). En 2020, le réseau comptait 26 AFOCG, 2885 adhérents (augmentation du nombre d'adhérents de 20 % entre 2014 et 2019) et 82 animateurs-formateurs. La dernière AFOCG créée se situe dans le Cantal. Un historique reprend les étapes de sa création.

Mots clés : GROUPE D'ECHANGE / FORMATION / COMPTABILITE / AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION / AUTONOMIE DECISIONNELLE / ASSOCIATION / FRANCE / CANTAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ORGANISME AGRICOLE
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 100, 01/09/2020, 2 pages (p. 30-31)
réf. 273-030

Productions végétales : des conseillers repensent leur métier

EBRARD Elsa

Entre 2014 et 2019, Sophie Duhamel a réalisé une thèse, dans le cadre du projet Casdar CHANGER (Échanger sur le métier de conseiller : pour accompagner plus efficacement les agriculteurs dans le changement en productions végétales), porté par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie. Elle a notamment suivi un groupe d'échanges entre conseillers de la Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, qui, animé par deux conseillères, ont participé à un tour de plaine décalé par rapport aux habitudes (champ de cassis, à l'automne, sans la présence de l'agriculteur). Cette expérience, dont la méthode est proposée dans le Guide Agroseil, a permis aux participants de changer leur vision sur leur propre métier et de faire évoluer leurs pratiques. Sophie Duhamel s'est intéressée à ces changements : certains conseillers se retrouvent plus animateurs que conseillers, tout en intégrant un apport de contenus, après avoir travaillé avec les agriculteurs.

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL / METIER / FORMATION / CONSEILLER AGRICOLE / FRANCE / CONSEIL / GROUPE D'ECHANGE / PRODUCTION VEGETALE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 269, 01/06/2020, 4 pages (p. 16-19)
réf. 273-041

Lycée agricole Saint-Ismier : une exploitation hortipaysagère réinventée

DEGACHE Françoise / TRIOLLET Régis

Le Lycée agricole de Saint-Ismier, situé en Isère, forme des élèves, des apprentis et des stagiaires aux métiers horticoles et du paysage. Il participe à la dynamique écologique de la région, en partenariat avec le Parc naturel régional de la Chartreuse et la métropole de Grenoble. Le « Domaine de Randon », la structure de production de l'établissement, est conduit en gestion différenciée sans herbicides et sa pépinière est labellisée en agriculture biologique. Un projet de maraîchage pédagogique et expérimental pour produire des légumes et des fruits de variétés anciennes, locales, en agriculture biologique, est en cours.

Mots clés : TRANSITION ECOLOGIQUE / ENSEIGNEMENT AGRICOLE / LYCEE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PAYSAGISTE / HORTICULTURE / MARAICHAGE / PEDAGOGIE / FORMATION / ISERE
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 269, 01/06/2020, 3 pages (p. 27-29)
réf. 273-044

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les premières années du mouvement biologique français (1948-1974) - Deuxième partie (1964-1970)

ROUZIOUX Florian

Florian Rouzioux mène, depuis janvier 2019, un important travail de recherche sur l'émergence de l'agriculture biologique française dans la période de l'après-guerre, en se focalisant sur son développement entre 1948 et 1974. Dans le numéro précédent de la revue, il se penchait sur la période 1948-1964. Cet article est consacré à la période 1964-1970, marquée par la montée en puissance de l'agriculture productiviste et, parallèlement, par le refus d'un bon nombre d'agriculteurs d'utiliser les engrais chimiques et de s'endetter pour se moderniser. La défense d'une agriculture paysanne s'est structurée, grâce à la mobilisation d'entreprises telles que la société Lemaire-Boucher, qui a constitué peu à peu un important réseau de blé biologique, a développé la commercialisation du "pain biologique Lemaire" (qui sera disponible dans 500 boulangeries françaises) et a participé, pour la première fois, au Salon International de l'Agriculture de Paris. Le mensuel "Agriculture et Vie" devient la clé de voûte de la communication de Lemaire-Boucher. Cette période est aussi marquée par toutes les voix qui s'élèvent pour dénoncer les méfaits de l'agriculture chimique. Des personnalités qui vont marquer l'histoire de l'association Nature et Progrès et celle de l'agriculture biologique commencent à s'engager : André Louis, pilier agronomique et premier salarié de l'association ; Matteo Tavera, architecte de formation et qui va développer un important domaine viticole bio à Narbonne ; Roland Chevriot, ingénieur, qui crée un jardin de 5000 m2 qui deviendra, en 1970, le siège de l'association Nature et Progrès ; Claude Aubert... La revue Nature & Progrès devient une tribune d'expression pour tous les défenseurs de la nature. En 1969, l'association compte plus de 2000 adhérents. Les producteurs qui rejoignent le mouvement se fédèrent localement pour favoriser la distribution de leurs productions, comme dans le Lot-et-Garonne où les producteurs vont former un premier groupement indépendant qui prendra le nom de Groupement d'Agriculture Biologique du Sud-Ouest.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / ORGANISATION DE L' AB / STRUCTURATION DE L'AB / PIONNIER / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION / ETUDE / HISTORIQUE / FRANCE / AGRICULTURE ET SOCIETE / GROUPE D'AGRICULTEURS
VALERIANE N° 144, 01/07/2020, 4 pages (p. 41-44)
réf. 273-055

Dossier de presse Territoire BIO Engagé : Le label Territoire BIO Engagé s'étend au niveau national !

A PRO BIO / BIO CENTRE / INITIATIVE BIO BRETAGNE / ET AL.

Ce dossier de presse a été établi à l'occasion de la conférence de presse, donnée le 3 septembre 2020 dans l'Hérault, pour annoncer le lancement national du label Territoire BIO Engagé. Ce label est porté par des Interprofessions bio régionales et valorise les collectivités et les établissements ayant engagé une démarche en faveur de l'agriculture biologique sur leur territoire. Pour obtenir ce label, une collectivité doit avoir atteint un pourcentage donné de sa surface agricole utile en bio (pourcentage différent selon les régions) et/ou plus de 20 % d'approvisionnements bio dans son service de restauration (en valeur d'achat). Actuellement, 220 communes et établissements sont labellisés en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie (les deux premières régions à s'être engagées dans ce label). Territoire BIO Engagé est maintenant en train de se développer à l'échelle nationale puisqu'il s'étend aussi aux régions Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Pays de la Loire. Ce dossier de presse commence par apporter des détails plus précis sur ce label (contexte, déploiement en région, objectifs, critères, modalités d'attribution, coût…). Il fournit également des chiffres-clés sur le marché de la bio en France (à partir des chiffres de l'Agence BIO) et se termine en présentant les associations interprofessionnelles à la base de cette démarche et de ce dossier : Initiative Bio Bretagne, Bio Centre, A Pro Bio, Interbio Nouvelle-Aquitaine, Interbio Occitanie, Interbio des Pays de la Loire.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/09/DP_Le-label-TBE-setend-au-niveau-national-03092020-1.pdf
Mots clés : CHIFFRE / COLLECTIVITE TERRITORIALE / INTERPROFESSION / RESTAURATION COLLECTIVE / MARCHÉ / PRODUIT BIOLOGIQUE / LABEL / ORGANISATION DE L' AB / TERRITOIRE / CONSOMMATION / SURFACE AGRICOLE UTILE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COÛT / STATISTIQUES / BRETAGNE / CENTRE-VAL-DE-LOIRE / HAUTS-DE-FRANCE / NOUVELLE-AQUITAINE / OCCITANIE / PAYS DE LA LOIRE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
2020, 16 p., éd. A PRO BIO / BIO CENTRE
réf. 273-021

Il y a 40 ans : bio au ministère de l'Agriculture

LEMAIRE Jean-François

Dans la revue Agriculture et Vie n° 133 de juillet 1980, un article portait sur la première rencontre entre une délégation représentant l'ensemble des mouvements de l'agriculture biologique et le ministère de l'Agriculture de l'époque. Après ce premier contact officiel, Philippe Desbrosses, porte-parole de la délégation des agrobiologistes, rappelait à la presse que "Selon le Code français des usages, en l'absence de texte réglementant une activité, ce sont les règles que se sont donnés les professionnels qui font force de loi, sous la réserve qu'elles soient déposées"... En effet, il restait encore tout un travail pour que les quelques lignes de l'article 6 bis de la loi d'Orientation agricole favorables à l'« agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse » ouvrent réellement une voie pour le développement de l'agriculture biologique officielle en France.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / ORGANISATION DE L' AB / POLITIQUE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / HISTORIQUE / FRANCE
BIO LINEAIRES N° 90, 01/07/2020, 1 page (p. 7)
réf. 273-051

POLITIQUE AGRICOLE

Document de travail n° 2020-13 : Améliorer les performances économiques et environnementales de l'agriculture : les coûts et bénéfices de l'agroécologie

GREMILLET Alice / FOSSE Julien

En France, l'agroécologie constitue l'une des solutions portées par les pouvoirs publics pour assurer la transition de l'agriculture vers la durabilité, et ainsi répondre aux défis du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Mais l'agroécologie est-elle rentable pour les agriculteurs ? Cette étude apporte des éléments de réponse, en évaluant les performances environnementales et économiques de l'agroécologie à l'échelle des exploitations agricoles. Les auteurs proposent une définition positive de l'agroécologie en recensant les référentiels, publics ou privés, répondant aux principes de l'agroécologie définis par la communauté scientifique : agriculture biologique (AB), mesures agro-environnementales et climatiques systèmes (MAEC), haute valeur environnementale (HVE), fermes Dephy, etc. Ces cahiers des charges sont analysés et comparés en fonction de leurs exigences environnementales. Sont ensuite comparées les performances économiques de certains systèmes agroécologiques par rapport à l'agriculture conventionnelle. Les coûts et bénéfices de l'agroécologie pour différents contextes sont quantifiés (filières, échelles temporelles et spatiales), les aides de la Politique agricole commune (PAC) étant exclues des calculs. Par ailleurs, un modèle agricole représentatif d'une exploitation moyenne est élaboré, à partir duquel des changements de systèmes sont testés. Cette étude montre qu'à l'échelle des exploitations agricoles, la transition agroécologique est rentable à moyen terme pour certains des référentiels étudiés, malgré la diminution des rendements observés.

https://www.strategie.gouv.fr/publications/performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie
Mots clés : EXTERNALITE / IMPACT ENVIRONNEMENTAL / PERMACULTURE / TRANSITION ECOLOGIQUE / AIDE A L'AGRICULTURE / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / ELEVAGE / MESURE AGROENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (MAEC) / SUBVENTION / BENEFICE AGRICOLE / COÛT / PERFORMANCE ECONOMIQUE / CAHIER DES CHARGES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / AGROECOLOGIE / CONVERSION / COMPARAISON / ETUDE / MODELISATION / PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE / GRANDE CULTURE / MARAICHAGE / POLYCULTURE ELEVAGE / FRANCE
2020, 74 p., éd. FRANCE STRATÉGIE
réf. 273-077

Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie : Dossier de présentation

FRANCE STRATEGIE

Ce document présente, de façon pédagogique, l'étude réalisée par France Stratégie sur les performances économiques et environnementales de l'agroécologie. Le document expose rapidement les cahiers des charges relevant de l'agroécologie, présente un exemple concret, celui des œufs, pour illustrer les différences entre les modes de production (œufs de poules élevées en cages, œufs Label Rouge et œufs AB) et aborde les notions d'exigence environnementale et de rentabilité pour les agriculteurs.

https://www.strategie.gouv.fr/publications/performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie
Mots clés : EXTERNALITE / AGRICULTURE / POLITIQUE AGRICOLE / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGROECOLOGIE / COMPARAISON / ETUDE / PERFORMANCE ECONOMIQUE / PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE / FRANCE / OEUF / LAIT / POULE / PRIX A LA CONSOMMATION / CAHIER DES CHARGES
2020, 12 p., éd. FRANCE STRATÉGIE
réf. 273-078

La note d'analyse n° 94 : Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie

GREMILLET Alice / FOSSE Julien

Cette note d'analyse synthétise l'étude de France Stratégie sur les performances économiques et environnementales de l'agroécologie. Face au double constat des effets négatifs de l'agriculture sur l'environnement et de la faiblesse des revenus des agriculteurs, l'agroécologie est une des solutions portées par les pouvoirs publics pour assurer la transition de l'agriculture vers la durabilité. Mais l'agroécologie est-elle rentable pour les agriculteurs ? L'agroécologie regroupe toutes les pratiques agricoles fondées sur une utilisation optimale des ressources naturelles pour réduire au minimum le recours aux intrants de synthèse - engrais chimiques et produits phytosanitaires - et accroître la résilience et l'autonomie des exploitations. De nombreux référentiels publics ou privés se rattachent à ces pratiques ou s'en réclament : agriculture biologique (AB), mesures agro-environnementales et climatiques systèmes (MAEC), haute valeur environnementale (HVE), fermes Dephy, etc. Les auteurs ont analysé l'ensemble de ces cahiers des charges, malgré la diversité des modalités de leur application et de leur contrôle. Certains cahiers des charges impliquent de repenser l'ensemble du système de production, tandis que d'autres nécessitent uniquement de faire évoluer les pratiques, avec des cahiers des charges plus ou moins exigeants ; certains bénéficient d'aides publiques spécifiques, d'autres non. La transition agroécologique apparaît rentable à moyen terme. Les résultats sont confirmés par un modèle d'exploitation agricole céréalière et permettent de simuler un changement de système : le référentiel AB est le seul à apporter des bénéfices à moyen terme parmi les 5 testés.

https://www.strategie.gouv.fr/publications/performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie
Mots clés : SIGNE OFFICIEL DE QUALITE / TRANSITION ALIMENTAIRE / TRANSITION ECOLOGIQUE / POLITIQUE AGRICOLE / AIDE A L'AGRICULTURE / FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / ECONOMIE / MESURE AGROENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (MAEC) / COÛT DE PRODUCTION / RENTABILITE / CAHIER DES CHARGES / REVENU AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGROECOLOGIE / CONVERSION / COMPARAISON / ETUDE / MODELISATION / PERFORMANCE ECONOMIQUE / PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE / FRANCE
LA NOTE D'ANALYSE N° 94, 01/08/2020, 12 pages (p. 1-12)
réf. 273-079

RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

RECHERCHE

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Une plateforme web pour la R&D agricole

CATHALA Agnès

Fin 2019, la Chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires ont lancé « rd.agriculture-paca.fr », une plateforme collaborative de recherche et développement agricole. Cet outil web a pour vocation de publier et de partager les résultats d'expérimentations réalisées dans la région. Cette plateforme s'adresse aux agriculteurs, aux techniciens, aux conseillers, aux acteurs de l'enseignement agricole et à toute personne intéressée par une thématique agricole. Elle regroupe plusieurs types de documents : articles, comptes-rendus, fiches techniques… Il est possible de les consulter grâce à un moteur de recherche ou en utilisant l'une des différentes rubriques d'entrée proposées par filière, par thématique, par culture et par organisme d'expérimentation.

Mots clés : DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE / PLATEFORME NUMERIQUE / EXPERIMENTATION / RECHERCHE-DEVELOPPEMENT / INTERNET / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / MULTI-PARTENARIAT / DEVELOPPEMENT AGRICOLE / OUTIL COLLABORATIF
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 268, 01/05/2020, 2 pages (p. 16-17)
réf. 273-108

Vers des agroécosystèmes fruitiers et légumiers durables : Approche systèmes au CTIFL

ECKERT Cathy

L'approche systémique est bien présente au CTIFL. Cette compétence a été acquise depuis une dizaine d'années, notamment au sein des axes agroécologie et systèmes de production. Cet article montre comment cette approche est intégrée au sein de la filière fruits et légumes. Il dresse un état des lieux des compétences et partenariats acquis, des besoins, et des éléments à prospecter pour contribuer à accélérer le changement de pratiques chez les producteurs. Cet état des lieux met en valeur plusieurs avantages de l'approche système : elle crée des synergies collaboratives et des partenariats, elle aborde des questions complexes, elle sollicite de nouvelles compétences… L'article souligne aussi l'importance de développer des outils d'évaluation des performances multiples des systèmes de cultures, de renforcer les complémentarités entre les expérimentations systèmes et analytiques, de transférer les résultats de ces expérimentations vers tous les professionnels de la filière afin de favoriser les changements.

Mots clés : APPROCHE SYSTEMIQUE / ESSAI SYSTEME / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / DURABILITE / DURABILITE ECONOMIQUE / DURABILITE SOCIALE / INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE / AGROECOLOGIE / SYSTEME DE CULTURE / ARBORICULTURE / MARAICHAGE / LEGUME DE PLEIN CHAMP / RECHERCHE / EXPERIMENTATION / FRANCE / PARTENARIAT
INFOS CTIFL N° 364, 01/09/2020, 7 pages (p. 56-62)
réf. 273-106

AGROFORESTERIE

Les arbres et l’agriculture

TERRES Tiphaine

La valorisation des arbres dans les systèmes agricoles, pratiques ancestrales, est aujourd'hui mise en avant notamment avec l’agroforesterie. Ce terme peut être employé pour tous les systèmes qui associent délibérément des ligneux avec des cultures et/ou des animaux. L’arbre apporte de nombreux services dans ces systèmes : il favorise l’activité biologique des sols, améliore leur structure, aide à lutter contre l’érosion, filtre l’eau, stocke du carbone, apporte de l’ombre aux animaux, crée un microclimat favorable à une pousse d’herbe précoce au printemps et à une pousse tardive en automne. L'arbre peut être valorisé de différentes manières (bois de chauffe, litière, bois d’œuvre, piquets…). Après avoir détaillé ces différents avantages, cet article apporte des conseils concrets sur la plantation d’arbres ou de haies. Il présente la réglementation française qui encadre le droit de planter et fournit des informations sur la valorisation des arbres et des haies à travers les aides du second pilier de la PAC. Il donne ensuite quelques conseils sur les essences d’arbres à planter, avant d’identifier des acteurs qui peuvent accompagner un projet de plantation en Vendée, ainsi que des moyens pour financer un tel projet. Enfin, il informe que le GRAPEA lance un groupe d’échanges autour de l’arbre et de la haie.

Mots clés : AVANTAGE / GROUPE D'ECHANGE / ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / REGLEMENTATION / FINANCEMENT / HAIE / AGROFORESTERIE / PLANTATION / ARBRE / VENDEE / FRANCE / ELEVAGE / ASSOCIATION ARBRE ANIMAL

ATOUT TREFLE (L') N° 98, 16/09/2020, 4 pages (p. 6-9)

réf. 273-034

BRÈVES

Publication de règlements européens

3 règlements européens liés à l'AB ont été publiés en décembre 2020, relatifs à :

- l'utilisation de matériel en conversion et non biologique de reproduction des végétaux : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R1794&from=EN ;
- la reconnaissance des catastrophes et les règles de production exceptionnelles applicables à la production bio dans ces conditions : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R2146&from=EN ;
- des modifications de dates dues au report d'un an de l'entrée en vigueur de la nouvelle règlementation pour l'AB : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R2042&from=EN.

Pour information, l'ensemble des textes relatifs à la règlementation européenne pour l'AB sont disponibles sur le site d'IFOAM-Organics Europe : https://www.organicseurope.bio/what-we-do/eu-organic-regulation/

Source(s) : IFOAM France, janvier 2021

Newsletter du Congrès mondial de la bio

Le Congrès mondial de la bio, qui a été repoussé du fait de l'épidémie de Covid-19, aura lieu du 6 au 10 septembre 2021, à Rennes.

Pour recevoir toutes les informations concernant cet évènement mondial, une newsletter a été créée. Inscription pour la recevoir : https://mailchi.mp/ifoam/owc2021

Source(s) : OWC 2021, janvier 2021

Appel à projets Fonds Avenir Bio

Un nouvel appel à projets du Fonds Avenir Bio a été lancé le 13 janvier 2021, pour une clôture le 1er septembre 2022.

Le Fonds Avenir Bio est fortement revalorisé et il est désormais doté de 13 millions d'euros par an, de 2021 à 2022, grâce au volet « transition agricole » du plan de relance gouvernemental.

Lien : https://www.agencebio.org/2021/01/13/lancement-de-laap-plan-de-relance-du-fonds-avenir-bio/

Source(s) : Agence BIO, 13 janvier 2021

9ème édition du Concours national de la Création agroalimentaire bio

Organisé depuis 2012 par Gers Développement et parrainé par Ecocert, ce concours soutient et encourage la création et le développement d'entreprises agroalimentaires biologiques françaises de moins de trois ans.

Les inscriptions pour la 9ème édition sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2021 sur le site www.concours-bio.fr. Les noms des deux lauréats 2021 seront dévoilés en juin.

Source(s) : https://www.biolineaires.com/, janvier 2021

Appel à projets CORE Organic

CORE Organic a lancé son troisième appel à projets sur les systèmes d'agriculture biologique pour améliorer la production animale et végétale ("Organic farming systems for improved mixed plant and animal production"), comprenant 3 sous-thèmes :

- Systèmes d'élevage mixtes robustes et résilients ;
- Soutien à des systèmes de cultures robustes et résilients ;
- Production et utilisation éco-efficientes de l'alimentation animale au niveau local.

Date limite des propositions : 8 mars 2021.

Lien : https://www.submission-coreorganic.eu/

Source(s) : CORE Organic, janvier 2021

Appel à projets 2021 Ecophyto II+

Dans le cadre du plan Ecophyto II+, le second volet de l'appel à projets a été lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et les ministères co-pilotes du plan en 2020. Un premier volet a été lancé en juillet 2020. Ce second volet est doté d'une enveloppe indicative de 1,5 million d'euros.

Il vise à recueillir des propositions contribuant à la mise en œuvre des actions du plan Ecophyto II+, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM). Il vise à soutenir le dépôt de projets de thèses ; à renforcer la surveillance des contaminations ; à connaître, surveiller et réduire les effets non intentionnels liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement (biodiversité, sol, pollinisateurs) ; à accélérer le retrait des substances les plus préoccupantes et à faire évoluer les procédures d'approbation - Réussir la sortie du glyphosate.

- Date limite de dépôt des lettres d'intention : le 3 mars 2021 ;
- Date limite de dépôt des dossiers complets pour les lettres d'intention sélectionnées : le 17 mai 2021 ;
- Liste des projets lauréats publiée au plus tard le 30 juin 2021.

Lien : https://agriculture.gouv.fr/lancement-du-second-volet-de-lappel-projets-national-ecophyto-2020-2021

Source(s) : https://agriculture.gouv.fr/, 20 janvier 2021

Appel à projets pour l'accès à des produits frais et de qualité

Pour développer une alimentation de qualité accessible à tous, le Plan de relance soutient le développement de projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes. Une enveloppe de 30 millions d'euros est mobilisée. La mesure vise à soutenir les initiatives des têtes de réseaux, des acteurs de la société civile et de l'économie sociale et solidaire, engagés dans l'accès à l'alimentation de qualité pour les personnes qui en sont éloignées. Il pourra s'agir, par exemple, du développement de paniers d'alimentation (élaboration et distribution), de la création de magasins de producteurs dans des zones isolées, de l'organisation de marchés solidaires etc…

Cette mesure comporte 2 volets :

- Un volet A destiné aux projets nationaux, ouvert du 15 janvier au 28 février 2021, et doté d'un montant de 6 millions € ;
- Un volet B territorialisé, destiné aux projets locaux, doté d'une enveloppe de 24 millions € et lancé par les Préfets de département ultérieurement.

Lien : https://agriculture.gouv.fr/francerelance-30-millions-eu-pour-favoriser-lacces-de-tous-des-aliments-frais-et-locaux

Source(s) : https://agriculture.gouv.fr/, 14 janvier 2021

Accord Suisse/Royaume-Uni pour les produits biologiques

Depuis le 1er janvier 2021, une série de nouveaux accords que la Suisse a négociés avec le Royaume-Uni sont entrés en vigueur. L'un de ces accords concerne la réglementation régissant le commerce des produits biologiques entre les 2 pays.

Selon cet accord, le Royaume-Uni continue à reconnaître comme équivalente la législation suisse en matière d'agriculture biologique. La Suisse reconnaît 8 organismes de certification habilités à certifier les produits britanniques bio.

Cet accord de bioéquivalence est valable jusqu'au 31/12/2022 et devrait ensuite être converti en une solution à long terme.

Source(s) : http://www.swisscofel.ch/de/index.php, https://www.blw.admin.ch/blw/de/home.html, https://www.fructidor.fr/, 13 janvier 2021

La Confédération paysanne demande un moratoire sur la méthanisation

La Confédération paysanne demande au gouvernement un moratoire sur la méthanisation. Dans un communiqué du 12 janvier, le syndicat évoque les problèmes économiques et environnementaux croisés sur le terrain : renchérissement du foncier, investissements importants sur les fermes qui risquent de figer les systèmes, concurrence entre cultures alimentaire et énergétiques, gestion des digestats et risques accidentels sanitaires et environnementaux, notamment au cours des phases d'exploitation et de maintenance, utilisation de trop de végétaux qui ne sont pas des déchets au détriment de la souveraineté alimentaire et de la solidarité entre paysannes et paysans.

Source(s) : https://www.environnement-magazine.fr/, 18 janvier 2021

Projet de recherche COCCINELLE

Le projet de recherche COCCINELLE (CO-Concevoir avec les Citoyens un Nouvel ELevage Laitier Ecologique de montagne) a pour ambition de co-construire et de tester des solutions innovantes pour l'élevage laitier de demain dans le Massif Central, avec un ensemble de plus de soixante acteurs du massif, dont des éleveurs, des représentants des filières, des chercheurs, des citoyens.... L'ensemble du dispositif s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne, et vise à répondre, notamment, à des enjeux de symbiose environnementale, de santé et de bien-être des animaux et de l'éleveur, et de qualité des produits.

Dans le contexte des controverses sur l'élevage, une question a émergé d'un collectif d'acteurs partenaires du projet et de chercheurs du Centre INRAE Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes et de VetAgro Sup : Que pourrait-on proposer de nouveau et d'innovant en élevage laitier pour le grand Massif Central, qui s'inscrive dans une démarche "éco-citoyenne" ?

Une expérimentation, démarrée en 2020 et menée sur la Ferme expérimentale de Marcenat, dans le cadre du projet COCCINELLE, vise un élevage 100 % herbager, sans intrants achetés, respectueux de la santé et du bien-être animal et soucieux de la qualité de vie des éleveurs. Pour cela, le cycle de vie des animaux s'organise autour de la pousse de l'herbe. Côté bien-être des animaux, les veaux sont élevés par leur mère jusqu'au sevrage. D'autres expérimentations seront conduites au sein des fermes du réseau de partenaires (éleveurs et lycées agricoles). Un travail sur les débouchés des produits sera aussi mené.

Lien : https://www.inrae.fr/actualites/co-concevoir-citoyens-nouvel-elevage-laitier-ecologique-montagne-coccinelle

Source(s) : https://www.inrae.fr, https://osez-agroecologie.org/, décembre 2020

Les écorégimes de la nouvelle PAC

Le 14 janvier, la Commission européenne a publié une liste de pratiques agricoles pouvant être soutenues par le système des éco-régimes (Eco-schemes) prévu dans la prochaine Politique agricole commune (PAC).

Pour rappel, les éco-régimes sont un nouvel outil visant à inciter les agriculteurs volontaires à opter pour des solutions favorables à la transition écologique (par exemple, en passant à un élevage tout herbe). Il bénéficierait du soutien à hauteur de 20% ou 30% du budget des aides directes de la PAC de 2023, selon le résultat des négociations.

Les propositions de pratiques se répartissent en onze catégories : agriculture biologique, gestion des pesticides, agroécologie, bien-être animal, agroforesterie, agriculture à haute valeur naturelle, agriculture carbonée, agriculture de précision, gestion des nutriments, ressources en eau, autres pratiques liées aux émissions de gaz à effet de serre. Cela passe, par exemple, par la réduction de l'utilisation des pesticides, la rotation et la diversification des cultures, ou encore le passage à des cultures moins gourmandes en eau.

Source(s) : https://www.environnement-magazine.fr/, 15 janvier 2021

Propositions de la FNAB pour le futur Plan stratégique national

Le 15 janvier, le ministre de l'Agriculture et le président de Régions de France ouvraient officiellement les discussions sur le futur Plan stratégique national, lors d'un Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole (CSO) dédié. Ce CSO marque le début de 6 mois de négociations sur la déclinaison française de la prochaine PAC. En jeu, notamment, les conditions d'attribution du budget dédié au schéma environnemental (Eco-schemes ou éco-régimes).

La FNAB demande à l'Etat français d'orienter la prochaine PAC :

- En rendant souhaitable la transition de chaque agriculteur-rice vers un modèle biologique avec une aide à la conversion de 5 ans financée sur le pilier 2 ;
- En récompensant l'engagement des agriculteur-rice-s bio qui protègent nos ressources collectives avec la création d'une rémunération pour service rendu sur le pilier 1 ;
- En garantissant une alimentation de qualité à l'ensemble de sa population dans un objectif de santé publique et d'égalité.

Lien : https://www.fnab.org/espace-presse/retrouvez-ici-tous-nos-communiques/1102-cp-reforme-de-la-pac-arretons-de-parler-de-la-transition-faisons-la

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 15 janvier 2021

Rapport WWF sur la déforestation

Entre 2004 et 2017, 43 millions d'hectares de forêt (ce qui équivaut à 80% de la superficie de l'Hexagone) auraient été perdus dans le monde, selon le dernier rapport du WWF sur la déforestation. L'ONG a repéré 24 « points chauds » où se concentre le phénomène, situés dans les zones tropicales et subtropicales, dont 9 en Amérique latine. La région du Cerrado, au Brésil, aura perdu, à elle seule, 3 millions d'hectares de forêt entre 2004 et 2017, et plus de 30 % de sa surface en forêt depuis les années 2000. Principale responsable : l'agriculture, notamment la culture du soja.

Mais d'autres formes d'exploitation entrent aussi en jeu, comme l'exploitation minière, l'agriculture vivrière, les infrastructures ou la spéculation foncière. La consommation de l'Union européenne représenterait, à elle seule, 10 % de la déforestation mondiale.

Lien vers la synthèse en français et le rapport en anglais : https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/alerte-sur-tous-les-fronts-la-deforestation-continue-de-saccelerer-dans-le-monde

Source(s) : https://www.environnement-magazine.fr/, 13 janvier 2021

Plateforme web "collectifs-agroécologie.fr"

La plateforme web https://collectifs-agroecologie.fr/ permet de trouver facilement des informations sur les collectifs agroécologiques : GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes. Grâce à un outil de cartographie, il est possible de localiser un collectif et d'accéder à sa carte d'identité et à ses livrables de capitalisation. La recherche peut aussi s'effectuer :

- Par type de groupe : GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes ;
- Par production principale : grandes cultures, maraîchage, viticulture, élevage… ;
- Par thématique de travail : agriculture biologique, réduction des produits phytos, autonomie alimentaire des élevages…

Source(s) : https://collectifs-agroecologie.fr/, 15 janvier 2021

Rapport final du débat public ImPACtons sur la PAC

Lancé il y a un peu moins d'un an, le débat public sur la Pac, ImPACtons, a publié son rapport final le 7 janvier. Ce compte-rendu synthétise les conclusions des douze débats mis en place sur le terrain et les 1083 propositions formulées sur le plan stratégique national (PSN), c'est-à-dire la déclinaison française de la prochaine PAC, actuellement au cœur de discussions entre le ministère de l'Agriculture et de nombreuses parties prenantes.

Les distributions des aides par actif, et non plus par hectare, ont souvent été évoquées dans les débats de terrain, et restent clivantes au sein du secteur agricole. D'autres sujets de divergence ressortent de ces débats, comme l'usage des produits phytosanitaires, la place du bio, le stockage de l'eau, ou encore l'ambition des eco-schemes. Des points de convergence ont néanmoins pu être identifiés, à savoir la nécessité d'une définition du statut d'agriculteur pour mieux organiser le système des subventions, la mise en place de standards environnementaux et sanitaires homogènes, l'urgence du renouvellement des générations ou la garantie de la souveraineté alimentaire.

Le compte-rendu a été transmis au ministère de l'Agriculture, qui a désormais trois mois pour formuler sa réponse.

Source(s) : https://campagnesetenvironnement.fr, 12 janvier 2021

Lancement du label national "anti-gaspillage alimentaire"

Un décret, adopté le 24 décembre 2020, vise à encadrer le dispositif général du label « anti-gaspillage alimentaire », mis en place par la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC).

Ce label prévoit notamment la validation des référentiels intégrant les plans de contrôles par arrêté ministériel, ou encore la désignation des organismes de certification par la ministre de la Transition écologique.

Les secteurs de la distribution alimentaire et de la restauration collective (supermarchés, cantines…) devront réduire le gaspillage alimentaire de 50 % par rapport au niveau de 2015, et cela, d'ici 2025. C'est donc pour ces secteurs que seront élaborés les premiers référentiels techniques dès 2021, précisant les exigences pour bénéficier du label et les conditions de validation et de contrôle.

Lien : https://agriculture.gouv.fr/lancement-du-label-national-anti-gaspillage-alimentaire

Source(s) : https://agriculture.gouv.fr, 28 décembre 2020

Pacte alimentaire en Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et de nombreuses parties prenantes des secteurs alimentaire et agricole (dont Interbio Nouvelle-Aquitaine, Bio Nouvelle-Aquitaine, le réseau Inpact) ont signé, le 7 janvier, un Pacte alimentaire. Cette nouvelle feuille de route encadrera les actions régionales jusqu'en 2025.

Cinq domaines d'actions stratégiques ont été identifiés : favoriser les circuits de proximité et la vente directe ; faciliter les initiatives des territoires concourant à la relocalisation de l'économie ; organiser les filières pour répondre aux demandes des différents marchés régionaux ; éveiller et informer les acteurs et les consommateurs ; favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaire. Des groupes de travail seront mis en place, et notamment un comité de pilotage spécifiquement dédié au développement de l'approvisionnement en produits locaux, bio et de qualité en restauration collective publique. L'ensemble de ces actions doivent permettre de relocaliser la production alimentaire, de déployer des modes de production et de distribution plus respectueux de l'environnement et de la santé, mais aussi d'assurer une plus juste rémunération aux acteurs de la chaîne alimentaire, et notamment aux agriculteurs.

Source(s) : https://campagnesetenvironnement.fr/, 7 janvier 2021

Rapports sur la biodiversité en Europe

D'ici 2030, la biodiversité de l'Europe doit être « sur la voie du rétablissement ». C'est du moins ce que prévoit la nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité, mais les progrès réalisés ces six dernières années sont loin d'être suffisants, pointent un rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) publié le 19 octobre 2020 (https://www.eea.europa.eu/publications/state-of-nature-in-the-eu-2020) et le rapport spécial de la Cour des Comptes Européenne publié le 5 juin 2020 (https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=53892).

La situation va même en s'aggravant concernant les habitats naturels : 81 % d'entre eux sont en situation dite « défavorable » sur la dernière période analysée (2013-2018), contre 77 % sur la période précédente, entre 2007 et 2012.

Source supplémentaire d'inquiétude, les habitats importants pour les pollinisateurs, primordiaux pour notre biodiversité, ont un statut de conservation plus dégradé que les autres.

Les engrais et les produits phytosanitaires sont parmi les facteurs les plus impactants sur de nombreux habitats et espèces.

Source(s) : https://osez-agroecologie.org/, décembre 2020

Extension de la loi Labbé

Suite à la loi Labbé, un nouvel arrêté concernant l'extension de l'interdiction des pesticides de synthèse dans les zones non agricoles est paru le 21 janvier 2021 au JO, avec entrée en vigueur le 1er juillet 2022.

Dans l'arrêté publié, de larges zones sont désormais couvertes, comme par exemple les copropriétés, les cimetières ou certains aérodromes. En revanche, ne sont toujours pas couvertes les forêts privées, les autoroutes et les aires d'autoroutes, les zones à vocation technique des entreprises, de même que les parkings d'entreprises non accessibles à du public extérieur.

Lien vers l'arrêté : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043023130

Source(s) : https://www.generations-futures.fr/, 22 janvier 2021

Replay de l'émission La matinale BIO du 19 janvier

L'Agence BIO propose une nouvelle émission live pour débattre de sujets d'actualité, alternant débats, interviews et questions du public.

La première émission La matinale BIO "Le bio pour surmonter les bouleversements environnementaux et socio-économiques ?", diffusée le 19 janvier 2021, est disponible en replay.

Lien : https://www.agencebio.org/2020/12/04/a-vos-agendas-emissions-live-la-matinale-bio-les-19-janvier-et-12-fevrier-2021/

Source(s) : Agence BIO, 4 décembre 2020

Agence BIO : Nouvelle directrice et nouvelle adresse

Diplômée de l'ESSEC et de Sciences Po Paris, et spécialiste du secteur alimentaire, Laure Verdeau a pris la direction de l'Agence BIO, le 11 janvier.

Depuis 10 ans, elle a accompagné plus d'une centaine de petites et moyennes entreprises françaises dans leur stratégie de développement, d'abord en tant que consultante indépendante, puis, à partir de 2016, au sein de Bpifrance. Pour ce faire, son credo a été la montée en gamme, notamment vers la labellisation Agriculture Biologique.

Par ailleurs, l'Agence BIO a déménagé et ses nouveaux locaux (tout proches des anciens) se situent au 12 rue Henri Rol-Tanguy - 93100 Montreuil.

Source(s) : Agence BIO, janvier 2021

Etude sur les effets de l'augmentation du CO2 sur l'agriculture

La réponse des plantes, à l'augmentation du CO2 atmosphérique due aux émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'aux futures variations de température et de précipitations dues au changement climatique, sera déterminante pour la future productivité de l'agriculture et la durabilité des systèmes agri-alimentaires. Mais les effets de l'augmentation du CO2 atmosphérique ne sont pas systématiquement pris en compte dans les scénarios de modélisation des impacts du changement climatique sur l'agriculture. Grâce à une méta-analyse de 228 publications scientifiques, une équipe internationale, co-pilotée par le JRC (Joint Research Centre - Italie) et la communauté AgMIP (Agricultural Models Intercomparison Project), intégrant des chercheurs d'INRAE et de l'UVSQ (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), a montré qu'il est nécessaire de prendre en compte les effets de l'augmentation du CO2 atmosphérique pour améliorer la robustesse et la précision des modélisations. Leurs résultats ont été publiés dans Nature Food, le 11 décembre 2020.

Lien vers l'étude (payante) : https://www.nature.com/articles/s43016-020-00195-4

Source(s) : Communiqué de presse INRAE – UVSQ, 14 décembre 2020

AFPF : Appel à soumission d'articles sur l'Outre-Mer

Pour la fin d'année 2021, l'AFPF (Association Francophone pour les Prairies et les Fourrages) souhaiterait présenter, au lectorat de sa revue Fourrages, un numéro sur la thématique des Fourrages dans les DOM-TOM. Ce numéro présentera les innovations, spécificités et problématiques de ces territoires sur les fourrages et les prairies.

Si vous êtes un acteur de terrain, un scientifique, un expérimentateur ou un éleveur, que vous avez entendu parler de travaux sur les fourrages ou que vous souhaitez partager vos travaux menés en Outre-Mer, vous pouvez envoyer une proposition d'article sur cette thématique.

Pour cela, il est demandé d'envoyer un résumé de la contribution ou l'article complet à contact@afpf-asso.fr.

Tous les articles complets devront être rendus le 15 septembre 2021.

Source(s) : AFPF, janvier 2021

Vidéos du webinaire sur le changement d'échelle de l'AB

Le métaprogramme METABIO d'INRAE a organisé, avec l'ITAB, le 18 novembre 2020, un webinaire pour présenter la dynamique du métaprogramme et échanger avec les partenaires sur les enjeux de recherche pour le développement de l'AB dans les territoires et la structuration des filières.

Les vidéos de la journée sont en ligne : https://www6.inrae.fr/comite_agriculture_biologique/Accueil/Actualites/Webinaire-METABIO-et-partenaires

Source(s) : INRAE, janvier 2021

Vidéos en ligne des Rencontres de l'écoterritorialité sur l'agroécologie

L'édition 2020 des Rencontres de l'écoterritorialité, organisée par VetAgro Sup et la Plateforme 21, et consacrée à l'agroécologie, s'est tenue le 19 novembre en Webinaire.

Les vidéos des interventions sont désormais en ligne : http://rencontres-ecoterritorialite.vetagro-sup.fr/retour-sur-la-3eme-edition/

Source(s) : VetAgro Sup, janvier 2021

Nouvelle version de DiagAgroEco

Une nouvelle version est disponible pour l'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations agricoles DiagAgroEco. Cet outil est destiné à aider à réfléchir sur les performances d'une exploitation, les pratiques et les démarches d'un agriculteur et à estimer son degré d'engagement dans l'agroécologie. Il peut également faciliter l'animation d'un groupe autour du concept d'agroécologie ou nourrir la réflexion dans la construction d'un projet agroécologique.

Lien : https://www.diagagroeco.org/

Source(s) : http://www.acta.asso.fr/, 15 décembre 2020

Référents bien-être animal dans les élevages

A partir du 1er janvier 2022, selon un décret paru le 20 décembre 2020 au Journal Officiel, chaque éleveur devra désigner « au sein de son personnel, une personne formée au bien-être animal », chargée notamment de « sensibiliser les personnes exerçant leur activité en contact avec les animaux ». Le texte mentionne également que le ministre de l'Agriculture « peut imposer aux éleveurs professionnels le suivi de formations à la mise en œuvre de pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal ».

Source(s) : https://campagnesetenvironnement.fr/, 5 janvier 2021

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....
Organisme .....

Adresse d'expédition .....
.....
Adresse de facturation .....
.....
Téléphone ..... E-mail .....

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :
❒ Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

❒ Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
soit 11 numéros : gratuit

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indémnité forfaitaire si non-retour + forfait		 80 € 8 €	 80 € 8 €	 80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		 gratuit 4 € 8 €	 gratuit 6 € 16 €	 gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	 la page la 1ère page les suivantes	 0.10 € 2 € 0.30 €	 0.10 € 2 € 0.30 €	 0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

** joindre un justificatif*

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de réglement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement **(chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)**

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom ..... Prénom .....
Organisme .....
Adresse .....
Téléphone ..... Fax .....

❒ Abonné ❒ Non abonné ❒ Agriculteur/Etudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de réglement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement **(chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)**

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

A PRO BIO
4 Rue de Dormagen, 59 350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE - FRANCE
Tél. : 03 20 31 57 97 - Fax: 03 20 12 09 91
contact@aprobio.fr
http://www.aprobio.fr/

- Dossier de presse Territoire BIO Engagé : Le label Territoire BIO Engagé s'étend au niveau national !

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/09/DP_Le-label-TBE-setend-au-niveau-national-03092020-1.pdf
A PRO BIO / BIO CENTRE / INITIATIVE BIO BRETAGNE / ET AL. - 16 p.

AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
1 Rue des Coulots, 21 110 BRETENIERE - FRANCE
Tél. : 03 80 48 43 00
accueil@bourgogne.chambagri.fr
http://www.bourgogne.chambagri.fr/

- Guide 2019 : Elevage biologique en Bourgogne-Franche-Comté : Partie 1 : Les Bovins

https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/guide-elevage-bio-1/
FAYEL Elodie / BESOMBES Sarah / FAIVRE Christian / ET AL. - 160 p.

CAB PAYS DE LA LOIRE
9 Rue André Brouard, BP 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 - FRANCE
Tél. : 02 41 18 61 40 - Fax : 02 41 18 61 41
http://www.biopaysdelaloire.fr/

- Guide éleveur.se.s : Elever des bovins allaitants bio

http://www.biopaysdelaloire.fr/guide-technique-elever-les-bovins-allaitants-bio/
CAB PAYS DE LA LOIRE - 44 p.

CALENDRIER LUNAIRE DIFFUSION
6 Rue des Prés Verts, 39 120 CHENE-BERNARD - FRANCE
Tél. : 03 84 81 42 12 / 03 84 81 41 78
info@calendrier-lunaire.fr
http://www.calendrier-lunaire.fr

- Calendrier Lunaire 2021

GROS Michel - 130 p. - 8,70 €

COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Agrapole, 23 rue Jean Baldassini, 69364 LYON CEDEX 07 - FRANCE
Tél : 04 72 69 91 91 - Fax : 04 72 69 92 00
federation@ara.coopdefrance.coop
https://www.cdf-raa.coop/

- Filières céréales et oléo-protéagineux biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes

https://www.cdf-raa.coop/wp-content/uploads/2020/11/Se-rapprocher-de-laval-VF.pdf
COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ET AL. - 4 p.

ECO2 INITIATIVE
La Ruche, 24 Rue de l'Est, 75 020 PARIS - FRANCE
Tél. : 01 85 09 15 59
contact@eco2initiative.com
http://www.eco2initiative.com/

- Le guide méthodologique pour une cantine bas carbone

https://www.eco2initiative.com/climatcantines
ASAL Shafik / BOURDELAIN Alice / DOUCET Miléna / ET AL. - 20 p.

ÉDITIONS TERRE VIVANTE
Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE
Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02
info@terrevivante.org
http://www.terrevivante.org

- Le guide du jardin bio : Potager, verger, jardin d'ornement - 4ème édition

THOREZ Jean-Paul / LAPOUGE-DEJEAN Brigitte - 480 p. - 27 €

- Je crée mon carré médicinal : 20 plantes pour composer sa pharmacie naturelle

CIEUR Christine - 120 p. - 14 €

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)
40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE
Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70
http://www.fnab.org

- Colloque - L'agriculture biologique, solution face au changement climatique ?

https://www.youtube.com/watch?v=Sf7GHQSCTAg
FNAB - 1h. 04 min. 54 s.

- Adopter les stratégies techniques des éleveurs laitiers bio : Un choix gagnant pour l'environnement et la durabilité économique et sociale de sa ferme – L'expérience de la FRAB Bretagne

https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/adopter-les-strategies-techniques-des-eleveurs-laitiers-bio/
BIZE Niels - 14 p.

FRANCE STRATÉGIE
20 Avenue de Ségur, TSA 90725, 75 334 PARIS Cedex 07 - FRANCE
Tél. : 01 42 75 60 00
https://www.strategie.gouv.fr/

- Document de travail n° 2020-13 : Améliorer les performances économiques et environnementales de l'agriculture : les coûts et bénéfices de l'agroécologie

https://www.strategie.gouv.fr/publications/performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie
GREMILLET Alice / FOSSE Julien - 74 p.

- Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie : Dossier de présentation

https://www.strategie.gouv.fr/publications/performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie
FRANCE STRATEGIE - 12 p.

GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique)
Maison de la Bio - 255 Chemin de la Castelette, BP 11283, 84 911 AVIGNON CEDEX 9 - FRANCE
Tél. : 04 90 84 01 70 - Fax : 04 90 84 00 37
secretariat@grab.fr
http://www.grab.fr/

- Alternatives au cuivre pour contrôler le mildiou de la vigne en AB : Essai en parcelle expérimentale à Espenel

https://www.grab.fr/compte-rendu-des-essais-presentes-le-8-octobre-2020/
GRAB - 6 p.

- Essais participatifs conduits avec les viticulteurs : Compte-rendu – mildiou - 2020

https://www.grab.fr/compte-rendu-des-essais-presentes-le-8-octobre-2020/
JACQUOT Maxime / WRIGHT Julia - 6 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE
Maison Nationale des Eleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS Cedex 12 - FRANCE
Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75
http://www.idele.fr/

- Poids et prix de vente des animaux Charolais en 2019

http://idele.fr/filieres/bovin-viande/publication/idelesolr/recommends/poids-et-prix-de-vente-des-animaux-charolais-en-2019.html
ALLART Lucie / BRISSON Stéphane / BOUCHER Lucille / ET AL. - 52 p.

INTERBEV
207 Rue de Bercy, 75 587 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 44 87 44 60
interbev@interbev.fr
http://www.interbev.fr/

- Observatoire des viandes bio 2019

https://www.interbio-paysdelaloire.fr/observatoire-des-viandes-bio-en-2019
COMMISSION BIO D'INTERBEV - 8 p.

- Communiqué de presse : La Viande Bio confirme son succès auprès des Français !

https://www.interbev.fr/espace-presse/la-viande-bio-confirme-son-succes-aupres-des-francais/
COMMISSION BIO D'INTERBEV - 8 p.

ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)
149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66
http://www.itab.asso.fr/

- Comparaison de variétés de céréales en agriculture biologique : Synthèse des essais : Blé tendre d'hiver : 2020

http://itab.asso.fr/downloads/fiches-ble/2020-varietes-ble_synthese.pdf
BUREL E. / DU CHEYRON Philippe / BURTIN C. / ET AL. - 46 p.

- Comparaison de variétés de céréales en agriculture biologique : Synthèse des essais : Triticale - Epeautre - Blé dur : 2020

http://itab.asso.fr/downloads/fiches-ble/2020-varietes-cereales-secondaires-bio_synthese-v2.pdf
BUREL E. / BURTIN C. / PLÉVY G. - 26 p.

PÔLE AB MASSIF CENTRAL
VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE
Tél/Fax : 04 73 98 69 57
http://www.poleabmc.org

- Les monogastriques bio : nouveau règlement, bien-être animal… tout ce que vous devez savoir

https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/diffuser-les-pratiques-et-les-savoirs-de-lab/les-bio-themas/biothemas-deux-mille-vingt/
CHIRON Geoffrey / BECIU Brigitte / FROIS Samuel / ET AL. - 95 p.

- Les exploitations ovines laitières du Massif Central en agriculture biologique : Résultats campagne 2018

https://bioreferences.bioetclic.org/ovins-lait-2/
COLLECTIF BIORÉFÉRENCES OVINS LAIT - 17 p.

- Les exploitations caprines en agriculture biologique du Massif Central : Résultats de la campagne 2018

https://bioreferences.bioetclic.org/caprins-lait-2/
COLLECTIF BIORÉFÉRENCES CAPRINS LAIT - 17 p.

- Les exploitations en viande bovine en agriculture biologique du Massif Central - Résultats campagne 2018

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-viande-2/
PINEAU Christèle / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE - 17 p.

- Gestion de la santé animale dans les élevages de ruminants biologiques du Massif Central

https://bioreferences.bioetclic.org/focus-sante-animale-2/
LE GENDRE Estelle / BELLEIL Aurélie - 4 p.

- Les grandes cultures dans les élevages de ruminants biologiques du Massif Central

https://bioreferences.bioetclic.org/grandes-cultures-2/
BOURREL Sabrina - 4 p.

- Référentiel élevage bovin lait bio conjoncture 2019

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-lait-2/
COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT - 9 p.

- Réseau Bio Massif Central : - Finir femelles et mâles en bio ; - Intérêt d'engraisser les mâles

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-viande-2/
COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE - 2 p.

TECH & BIO
Camille Le Prado - Presse - Chambre d'agriculture de la Drôme, 2 Boulevard Vauban - BP 121, 26 001 VALENCE CEDEX - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 75 82 40 21
info@tech-n-bio.com
http://www.tech-n-bio.com/fr/

- Bovins allaitants : Quel sera l'impact sur mon système si je passe en bio ?

https://bioreferences.bioetclic.org/bovins-viande-2/
SCHRYVE Mathilde / PINEAU Christèle / CORNETTE Baptiste / ET AL. - 37 p.

LA BIOBASE

Plus de 40 800 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr/opac/

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation des références technico-économiques en AB en France, 2018 (PDF)
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 (PDF)
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 (PDF)
- L'emploi en agriculture biologique sur le territoire français, 2017 (PDF)
- Marché et consommation Bio en France et dans le Monde, 2017 (PDF)
- Les prairies à flore variée, 2017 (PDF)
- Biopresse Hors-Série : "Agriculture biologique et changement climatique", 2015 (PDF)
- L'autonomie alimentaire dans les élevages bovins laitiers et allaitants biologiques, 2015 (PDF)
- Annuaire des organismes européens de la bio, 2012 (PDF)
- etc.

ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

- Plus de 40 800 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire

VetAgro Sup
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale du « Développement agricole et rural »
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES